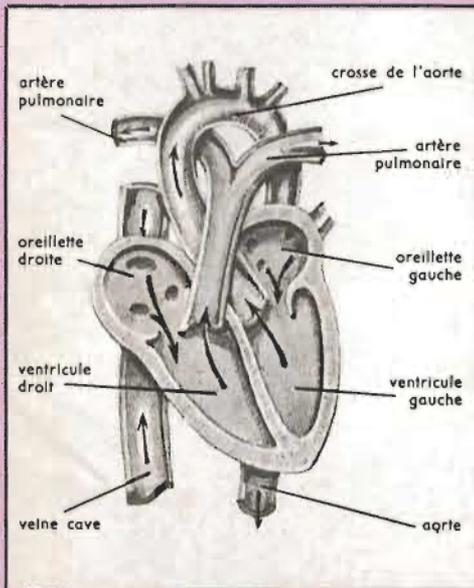


droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

FEVRIER 1968 - N° 270 - PRIX : 2 FRANCS

LE CŒUR ET



L'APARTHEID

MOYEN-ORIENT

UN C FACE A FACE



Rainett PARIS



catalogue et liste des dépositaires sur demande à Rainett, BP 233-02 Paris RP

En 1967,
"Droit & Liberté"
a publié...



et quantité d'autres dossiers, études, enquêtes, reportages. En 1968, il publiera des textes sur :
LE RACISME ET LE SPORT, LE CINÉMA AFRICAIN, L'AFFAIRE ROSENBERG, LA FAIM DANS LE MONDE, L'ANTISÉMITISME AVANT L'AFFAIRE DREYFUS, LE NÉO-NAZISME, LES ANTILLES, LA LUTTE DES NOIRS AMÉRICAINS, LES BIDONVILLES, ETC...

ABONNEZ-VOUS !...

BULLETIN

M Adresse

S'abonne pour un an (abonnement ordinaire, de soutien (1)).

Paiement joint par chèque bancaire, mandat, chèque postal (1)

(1) Rayer la mention inutile.

jeune afrique



Indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique

Pour la première fois une publication entreprend de faire le point sur l'ensemble du continent. Quarante journalistes spécialisés étudient depuis le début de l'année la situation politique, économique, sociale et culturelle de chaque pays. Documenté et sérieux, vivant et facile à lire, AFRIQUE 67-68 répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser. C'est un outil d'information incomparable.

Date de parution : Décembre 1967.
Deux éditions séparées, l'une en Français, l'autre en Anglais : 400 pages, 500 planches en couleurs, format 22 x 28.

Bon à retourner à Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes - PARIS-17^e.

Veillez m'abonner à prix réduit à Jeune Afrique (25 semaines à 25 F).

Veillez m'envoyer Afrique 67-68 au prix de prépublication.

10 F pour l'édition française,
25 F pour l'édition anglaise ;

NOM :

ADRESSE :

(Jeune Afrique C.C.P. Paris 166 75 51)

Enfin en France !



distribuée par

ROBERT DALAKUPEIAN

Importateur exclusif pour la France de la

WODKA WYBOROWA

(Varsovie)

12 à 25, avenue du Petit Château

PARIS BERCY - Tél. : 343 19-38

dans ce
numéro

LE CŒUR ET L'APARTHEID

La greffe du cœur pose des problèmes de tous ordres, d'autant plus importants qu'elle a été réalisée au pays où le racisme est roi 6-10

LA PAIX EST INDIVISIBLE

par le professeur Brückner, qui dirigea à Hanovre les manifestations anti-néonazies de novembre dernier 13

LE DOSSIER DU MOIS :

**FACE A FACE
SUR LE MOYEN-ORIENT**

Un Israélien, Isaac Israël, un Egyptien, Lotfallah Soliman, deux spécialistes français, Jacques Nantet et Claude Cahen, ont accepté de s'asseoir autour d'une même table et de répondre aux questions de « Droit et Liberté » 17-29

**DEUX GRANDES DAMES
DE LA PEINTURE**

Sonia Delaunay et Vieira da Silva .. 27-28

UN LIVRE-MEMORIAL

« La déportation ». Un ouvrage indispensable 28-29

PEUT-ON ENCORE ETRE JUIF ?

Roger Ikor parle de son prochain livre 30

droit & liberté
MENSUEL
30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. - Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 20 F
- Abonnement de soutien : 40 F
- Etranger : 30 F

BELGIQUE

MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie).
43, avenue de Berchem, Sainte-Agathe - Bruxelles 8 - Tél. 27-56-39.
Abonnements : MRAX, 15, Square Léopold - Bruxelles 2 - C.C.P. 73-64-15

- Un an : 200 FB.
- Soutien : 400 FB.

SUISSE

Librairie Rousseau - 36, rue Jean-Jacques-Rousseau - Genève - C.C.P. 12.7249.

- Un an : 18 F

DISTANCES

GREFFE du cœur au Cap. Tremblement de terre en Sicile. Accident « atomique » au Groenland... Le monde est petit ; les nouvelles nous parviennent instantanément ou presque. Et nous nous sentons solidaires de ces humains inconnus, lointains, dont la télévision apporte chez nous l'image bouleversante.

Mais cette solidarité a d'étranges limites. Parce que chacun craint la mort, il est normal que l'on suive avec espoir et angoisse les progrès de la médecine et de la chirurgie qui ouvrent la perspective d'une prolongation de la vie. Il est normal aussi qu'un événement qui survient dans notre entourage nous sensibilise plus profondément que s'il se produit à une grande distance. Pourtant, lorsque le gaz fait exploser un pavillon près de Paris, pensons-nous assez, dans notre légitime émotion, aux explosions des bombes à billes qui tuent à Hanoi ? Pensons-nous assez au napalm qui rôtit vifs les corps d'enfants, aux gaz qui détruisent toute vie humaine et végétale ? L'atrocité du drame sicilien, qui justifie pleinement notre compassion et notre geste d'entraide, est quotidienne au Vietnam — et trop peu s'en préoccupent...

Mais voilà : au Vietnam, ce ne sont pas les éléments qui se déchainent, ce sont des hommes. En Inde, en Afrique, en Amérique latine, la faim, la misère, l'analphabétisme ont des causes essentiellement humaines. « C'est de la politique » — et l'on détourne la tête. Alors que, justement, il devrait être plus facile de supprimer les maux sociaux que les calamités « naturelles ».

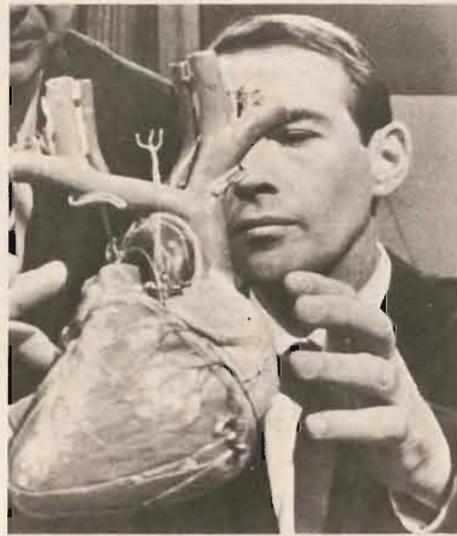
ON s'accoutume aisément aux souffrances des peuples hier colonisés qui semblent voués congénitalement à subir l'oppression, l'humiliation et la violence. La passivité, le repliement sur soi devant leur détresse, traduisent souvent une mauvaise conscience, le refus égoïste des responsabilités, de l'action. Mais il y a surtout l'ignorance : et ce sont les moyens d'information qu'il faut incriminer. A des degrés divers, la « grande presse », les radios, la télévision font deux poids deux mesures dans l'actualité : les victimes des bombes n'ont pas droit aux mêmes reportages que celles des inondations ; on s'étend plus volontiers sur les états d'âme des souverains que sur les souffrances des peuples. Et, pour prendre un exemple à notre porte, disons que la défense des travailleurs immigrés suscite moins d'articles indignés que la défense des animaux. Que l'on compare les gros titres consacrés à n'importe quel incendie dans l'agglomération parisienne, aux quelques lignes évoquant (pas toujours) la mort de quelques habitants d'un bidonville dans leurs baraques calcinées.

NE soyons pas pessimistes. La campagne qui s'achève en vue de frêter un bateau pour le Vietnam, montre d'une façon émouvante que, chez nous comme ailleurs, d'insondables ressources de solidarité se manifestent, pourvu que les gens soient alertés, mobilisés. Mais cela suppose que la vérité se fraie un chemin à travers la masse des préjugés et des préoccupations multiples, à travers les silences étouffants et les diversions tonitruantes.

C'est précisément la noble tâche de mouvements comme le M.R.A.P., de militants courageux et persévérants, de notre revue, que de dégager de l'actualité dévorante et de ses sollicitations innombrables, une véritable notion de l'humain — de susciter un égal respect pour chaque peuple, une égale sympathie pour chaque victime, quelle que soit la cause de son malheur, quelle que soit sa famille spirituelle, son option politique, sa nationalité, la couleur de sa peau.

La technique et la science qui réduisent les distances dans l'univers ne suffiraient pas, sans cet effort, au rapprochement nécessaire des hommes.

DROIT ET LIBERTE.



Dorothy Haupt (en haut), donna le cœur de son mari mort, Clive, à Philip Blaiberg (ci-dessus, à l'hôpital de Groote Schuur). Le docteur Barnard (ci-contre) opéra. Mais les chiens policiers, aux funérailles du donneur, rappelèrent que le don du cœur d'un « coloured » ne modifiait en rien l'apartheid.

LE CŒUR ET L'APARTHEID

DÉPUIS le vol de Youri Gagarine, aucun exploit n'avait à ce point accaparé la une des grands journaux : la greffe d'un cœur humain dans un autre organisme humain. La science-fiction, une fois de plus, faisait dans la vie quotidienne une irruption spectaculaire.

D'autant plus spectaculaire que c'est en Afrique du Sud, le pays où l'apartheid est roi, où plus de 2 habitants sur 3 sont promis au ghetto, que la greffe eut lieu et que des deux protagonistes, s'il est permis d'utiliser ce mot en l'occurrence, l'un était noir et l'autre blanc. L'exploit en revêtait, semblait-il, une signification nouvelle. Mais quelle signification ? On ne le sut plus très bien dès lors qu'on entra dans le dédale des problèmes scientifiques et moraux, voire religieux et politiques, qui furent soulevés dès l'instant où les agences de presse répercutèrent aux quatre points cardinaux l'étonnante nouvelle.

Rappelons d'abord brièvement les faits. Le 3 décembre, de l'hôpital Groote Schuur, du Cap, le professeur Christian Barnard greffa à un mourant cardiaque, Louis Washkansky, le cœur d'une jeune fille, Denise Darvall, 24 ans, morte quelques instants plus tôt dans un accident de voiture. Il préleva aussi sur la morte un rein, qui est greffé sur un jeune noir.

LA SANTÉ EN AFRIQUE DU SUD

EN Afrique du Sud, dit Minute, « lorsqu'il s'agit de sauver des vies humaines, les médecins sud-africains ne font aucune distinction dans la qualité des soins... Les soins sont les mêmes, si les hôpitaux restent rigoureusement différents ». Hélas, les documents officiels sud-africains démentent eux-mêmes ces affirmations. On peut certes penser que les médecins font en effet leur métier et leur devoir sans distinction. Mais disons que les moyens mis à leur disposition varient singulièrement.

La classification raciste de Prétoria distingue quatre groupes : les Blancs (3,4 millions), les Africains (12,2 millions), les Asiatiques (535.000) et les Coloured, métis, 1,75 million).

D'après l'ouvrage officiel *A Survey of Race Relations* (étude des relations entre races), publié à Johannesburg, la mortalité infantile chez les Blancs était, en 1963, de 28,6 p. 1.000, de 119,6 p. 1.000 chez les métis et de 56,3 p. 1.000 chez les Asiatiques. Aucun chiffre n'était donné pour les Noirs ; selon des estimations non officielles, la mortalité dans les réserves africaines, ces « bantustans » qui sont l'orgueil des politiciens de l'apartheid, atteint 400 p. 1.000 ; la mortalité moyenne noire est de 250 p. 1.000 ; c'est le taux le plus élevé du monde.

La tuberculose frappait, selon le ministère sud-africain de la Santé, 200.000 personnes (chiffre de 1964). Un Noir sur 1.000 était tuberculeux, un Métis sur 2.000, un Asiatique sur 4.000, un Blanc sur 20.000.

Une maladie est liée à la malnutrition, à une carence en protéines, le kwashiorkor. En 1964 furent recensés par le ministère de la Santé, 14.130 cas : 1 chez les Blancs, 753 chez les Métis, 18 chez les Asiatiques, 13.358 chez les Noirs. Les services publics de la Santé de la province du Cap calculèrent qu'en 1964, pour un cas de kwashiorkor, il fallait compter 30 ou 40 maladies de carence plus bénignes.

Ces maladies sont toutes des maladies de la misère ; il est d'autant moins étonnant qu'elles se manifestent chez les Noirs que les différences de revenus sont énormes. A Johannesburg, alors que le minimum vital est de 290 livres, le revenu moyen annuel des Blancs est de 425 livres, celui des Noirs de 39 livres, celui des Asiatiques et des Métis de 54 livres. Mais, disent les supporters de l'apartheid, « ces gens-là ont moins de besoins que nous ».

Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication au fait que l'espérance de vie pour un Blanc est de 68 ans, et de 43 ans pour un Noir.

Trois jours plus tard, alors que Washkansky semble se rétablir peu à peu, le chirurgien américain Adrian Kantrowicz transpose sur un bébé de 18 jours l'organe d'un enfant mort-né. L'échec est immédiat.

Un match

Puis Washkansky meurt à son tour. Le 2 janvier, Barnard fait une seconde tentative ; un jeune métis, Clive Haupt tombe frappé d'une hémorragie cérébrale sur une plage (en Afrique du Sud, janvier, c'est le début de l'été) ; transporté à Groote Schuur, il y meurt. Un chirurgien-dentiste, Philip Blaiberg y attend, au bord de la mort. Le transfert du cœur s'y passe dans de bonnes conditions, l'opération, plusieurs semaines après, semble réussie.

Le 6 janvier, aux U.S.A., le professeur Shunway (qui a mis au point sur des animaux la technique chirurgicale qu'utilisa Barnard), entre à son tour dans l'arène ; il donne à un ouvrier métallurgiste, Mike Kasperak, le cœur de Virginia Mac White, morte par accident. Depuis, Kasperak est entré dans un semi-coma ; il a subi trois autres opérations puis est mort quinze jours après la greffe, sans qu'on puisse dire

que celle-ci ait été un échec. Le 9 janvier enfin, seconde tentative d'Adrian Kantrowicz : Louis Block reçoit le cœur de Helen Krouch, morte d'une tumeur au cerveau. Il meurt aussitôt.

Deux mois après la première tentative, le score est le suivant : une réussite, un cas douteux, trois échecs. Ce n'est pas par hasard que le mot « score » vient sous la plume ; c'est bien à une sorte de match que semblent s'être livrés les chirurgiens sud-africains et américains. Le professeur Lenègre, l'un des cardiologues français les plus éminents, l'a relevé sévèrement lors d'un entretien avec *Paris-Match* : « C'est la compétition qui a dirigé tout cela. Or, en médecine, il ne doit pas y avoir compétition » (1).

Comme des corbeaux

Les médecins européens, en général, ont accueilli fraîchement cette série d'expériences. Il y a là, disent-ils, un grave problème d'éthique professionnelle. On sait maintenant que la mort ne se définit pas si facilement, que les organes ne meurent pas tous en même temps, que l'on a réanimé des gens cliniquement morts. Un autre cardiologue français, le professeur Soulié, raconte :

« Nous avons eu un malade, un jeune homme de 17 ans, qui a fait un arrêt cardiaque sur la table pour une opération du canal artériel. Il est resté dé-cérébré, avec un électro-encéphalogramme absolument plat pendant six jours de suite. Nous avons pensé qu'il était perdu. Après ces six jours, il a repris conscience. Actuellement, il est en première et va passer son baccalauréat. Par conséquent, l'étude de l'électro-encéphalogramme n'est pas une preuve suffisante de la mort réelle ! » (2). Or, le professeur Barnard dit s'être assuré de la mort de Clive Haupt par « des critères très précis : pas d'activité de l'électro-encéphalogramme pendant au moins cinq minutes, pas de respiration spontanée, plus de réflexes ». (3)

Lorsque Clive Haupt est entré à l'hôpital, il vivait encore. Le journal belge *Pourquoi pas ?* écrit à ce propos : « L'organe doit être prélevé dès que le décès du donneur est constaté. Autrement dit, il faut que la décision d'opérer soit prise lorsque le donneur est encore en vie. Or, jusqu'ici, on n'a jamais admis qu'un malade ou un blessé grave soit tenu pour un mort virtuel. Ce seuil est d'ailleurs tout le problème de l'euthanasie ». L'hebdomadaire anglais *The Economist* est plus direct encore : « La vitesse est capitale dans la transplantation et il y a quelque chose d'horifiant dans

RACE ET BIOLOGIE

par L. C. DUNN professeur de zoologie à l'université de Columbia

L'opération d'Afrique du Sud, par le fait que le cœur greffé ait été transféré d'un individu à un individu d'une autre race, a donné un regain d'actualité aux études scientifiques qui prouvent l'unité profonde de l'espèce humaine. Le professeur Dunn écrit récemment un bilan des recherches dans ce domaine. Ce bilan parut dans l'ouvrage collectif édité par l'U.N.E.S.C.O. aux Editions Gallimard, **Science et racisme**. En voici les principaux passages.

À la première moitié du XX^e siècle a vu naître la génétique, et celle-ci a radicalement transformé la façon dont nous devons considérer la race et les différences raciales entre les hommes.

Le jugement de la biologie est, dans le cas présent, clair et sans équivoque. La conception moderne de la race, fondée sur les faits reconnus et sur les théories de l'hérédité, prive de toute justification l'ancienne conception selon laquelle il existerait des différences fixes et absolues entre les races humaines et, par conséquent, une hiérarchie de races supérieures et inférieures. Pour les savants d'aujourd'hui, les races sont les subdivisions biologiques d'une espèce unique, celle de l'*homo sapiens*, chez laquelle les traits héréditaires communs à toute l'espèce l'emportent de beaucoup sur les différences relatives et minimes qui séparent les subdivisions. Ce changement de perspective biologique tend à revaloriser la conception de l'unité humaine que l'on trouve dans les anciennes religions et mythologies, et qui avait disparu au cours de la période de séparatisme géographique, culturel et politique dont nous sortons actuellement.

L'hérédité

La façon dont s'est opéré ce changement radical d'attitude à l'égard de la race est étroitement lié à la découverte du mécanisme de l'hérédité biologique. L'hérédité biologique est la transmission de certains caractères par cette passerelle

vivante que constituent l'ovule et le spermatozoïde, et qui est le seul lien biologique entre les générations. Il importe de spécifier qu'il s'agit ici de l'hérédité **biologique**, car tous les êtres humains sont profondément influencés aussi par un héritage culturel — langage, coutumes, éducation — qui ne se transmet pas par le corps.

Bien que le courant interne et caché de l'hérédité biologique se transmette continuellement des parents à leur descendance par le seul moyen de la cellule reproductrice, ses effets ou ses manifestations dans l'individu lui-même dépendent des conditions dans lesquelles vit cet individu. Il est évident que nous ne pouvons pas hériter de ces caractères en tant que tels, car des traits physiques, comme la taille du corps ou la pigmentation de la peau et des traits mentaux, comme le don des mathématiques, ne sauraient être présents en tant que tels dans la cellule unique et minuscule d'où un être humain tire son origine. Ce qui se transmet par hérédité biologique, c'est un ensemble de possibilités précises qui lui permettent de réagir de telle ou telle façon particulière à l'influence du milieu. Une personne qui a « hérité » d'un talent musical ne peut en donner la preuve que dans certaines conditions. Il en va de même des caractères physiques, mais la chose est moins évidente, car l'adaptation peut se produire très tôt au cours du développement, comme c'est le cas pour la couleur des yeux, la nature du système pileux et autres traits du même genre. L'hérédité biologique est donc la transmission de parent à enfant d'aptitudes diverses lui permettant de développer une série particulière de caractères en réponse à tous les milieux possibles qui s'offriront à lui. L'être humain, comme tout ce qui vit, est le produit combiné de l'hérédité et du milieu.

« Sangs mêlés » et « quarterons »

Quels sont les agents physiques de cette transmission héréditaire ? Avant 1900, on la concevait comme le transfert

des parents aux enfants, d'un principe qui, telle une substance fluide, pouvait se mélanger et se fondre dans le rejeton. L'apport de chacun des parents, communément appelé « le sang », perdait, croyait-on, son individualité propre du fait du mélange qui se produisait dans l'enfant, et ce mélange se répétait dans les enfants des enfants et dans toute leur descendance. On croyait que chaque personne héritait de chacun de ses parents la moitié de sa nature — de chacun de ses grands-parents le quart de sa nature — et ainsi de suite par fractions décroissantes et en remontant la généalogie. Si les parents différaient par la race ou le type, les enfants étaient des « sang-mêlé », les petits-enfants des « quarterons », etc.

Des races pures et uniformes ?

Cette théorie du mélange ou du « sang » reposait sur un postulat dont on a démontré l'inexactitude. Ce postulat était que la substance héréditaire pouvait se subdiviser et se mélanger à l'infini, comme une solution. Dès 1865, Mendel, le fondateur de la génétique, montra que l'hérédité consiste en la transmission de particules élémentaires « discrètes » aujourd'hui connues sous le nom de « gènes ». Les gènes sont des unités vivantes et stables, peut-être les plus petits éléments dans lesquels la vie puisse se perpétuer ; leur particularité est justement qu'ils ne se mélangent pas et qu'ils ne perdent jamais leur individualité, quelles que soient les combinaisons auxquelles ils participent.

Il n'est donc pas étonnant que les idées relatives aux différences raciales entre les hommes aient été si profondément modifiées par la théorie des gènes. Selon l'ancienne théorie des mélanges, ou du sang, on pourrait s'attendre à voir la ressemblance s'accroître de génération en génération, entre les descendants de parents qui présentent des caractères héréditaires différents. On pourrait donc s'attendre à voir apparaître des races pures et uniformes, même si elles provenaient du croisement de deux races différentes.

Le mélange devrait évidemment tendre à faire disparaître la variabilité des types et les différences entre individus apparentés.

Une seule espèce

Si au contraire les caractères biologiques se perpétuent par la transmission de gènes qui ne se mélangent pas, nous devons nous attendre à ce que la variabilité héréditaire du type, une fois qu'elle s'est produite, persiste indéfiniment. Dans une espèce comme l'espèce humaine, qui se reproduit normalement par le mariage de personnes sans lien de parenté entre elles ou dont la parenté est lointaine, les différences de gènes — si ceux-ci ne se mélangent pas et s'ils ne sont pas modifiés par les combinaisons auxquelles ils participent — doivent subsister.

Les « races pures » par conséquent n'existeraient pas, si l'on entend par là des groupes d'individus identiques, ou même d'individus conformes à quelque type racial idéal ; et les races différeraient vraisemblablement les unes des autres de façon relative plutôt qu'absolue, puisque les mêmes éléments (gènes) peuvent circuler en elles, par suite des intermariages qui peuvent ou qui ont pu se produire.

Si nous considérons les hommes qui vivent actuellement sur terre, il n'est guère contestable que ce que nous voyons est à peu près ce à quoi nous pourrions nous attendre, à supposer que la théorie des gènes fut exacte. Il est clair que tous les hommes appartiennent à une seule espèce puisqu'ils se ressemblent par tous leurs caractères physiques fondamentaux. Les membres de tous les groupes peuvent se croiser et ils le font ; ils l'ont fait d'ailleurs, selon toute vraisemblance, depuis fort longtemps, puisque les divers groupes d'hommes primitifs étaient déjà des races d'une même espèce. Leur ressemblance est probablement due au fait que, descendant d'ancêtres communs, ils ont puisé la plupart de leurs gènes d'une source commune.

→ l'image de docteurs attendant comme des corbeaux qu'un donneur meure ».

« Science sans conscience »

A propos de la greffe du cœur, un avenir vertigineux s'ouvre à nos yeux, un avenir à l'étude aujourd'hui même. Un cerveau a pu être maintenu en vie hors d'un corps ; un professeur roumain a retiré l'utérus d'une chienne enceinte, puis l'a regreffé sur la même chienne qui a mis bas normalement. Lorsque les problèmes du « rejet » par un organisme d'une greffe venue d'un autre organisme seront médicalement réglés (et ils sont en passe de l'être, d'innombrables expériences, dont les greffes du cœur elles-mêmes, le prouvent), il sera possible de « donner » à une femme stérile l'utérus fécondé d'une morte.

En fait, ce n'est pas la première fois que le progrès scientifique pose des problèmes moraux nouveaux et, au premier abord, très inquiétants. Jamais, depuis les greffes du Cap, on n'a tant cité la phrase fameuse de Rabelais selon laquelle Science sans Conscience n'est que ruine de l'âme. L'utilisation en bien ou en mal des découvertes de la science est affaire de morale, donc, en dernier ressort, de politique. Il est bien évidemment impossible de répondre facilement aux inquiétudes et aux préoccupations que peut susciter le dilemme ouvert par l'opération du cœur : il faut qu'un homme meure pour qu'un autre puisse vivre.

Il est par contre un point sur lequel il est possible (et nécessaire) de s'inquiéter très légitimement. C'est en Afrique du Sud, pays fasciste, pays où la ségrégation raciale est élevée à la

hauteur d'une législation et d'une morale, que le feu vert a été donné à l'expérimentation du transfert d'un cœur humain. Qu'au pays de l'apartheid, un cœur de noir batte dans la poitrine d'un blanc a été interprété, de bien des façons.

Un ange déchu

La réaction la plus pessimiste vint d'Allemagne, du professeur Forssmann, prix Nobel : « ...Encore pires apparaissent les possibilités (qu'ouvre une telle opération) dans les temps d'instabilité politique... Le retour à la peine de mort sera réclamé ; les exécutions ne seront plus faites par le bourreau, mais dans des cliniques aseptisées par des chirurgiens et des anesthésistes. Les prisons deviendront des institutions de pré-transplantation. Les déte-

nus des camps de concentration ne seront pas gazés, mais serviront, bien nourris, bien traités, de réserves d'organes. Ainsi le médecin connaîtra finalement le statut d'un bourreau, d'un Lucifer, d'un ange déchu » (4). Une anticipation aussi effroyable peut paraître délirante ; mais le docteur Forssmann se souvient des médecins nazis qui ont pratiqué sur les détenus des camps de concentration des expériences barbares et — généralement — mortelles. Dans un ouvrage sur ce sujet, *Les médecins maudits*, le journaliste Christian Bernadac fait remarquer en guise de conclusion que « il existe dans le monde plus de dix mille associations pour lutter contre les expériences animales, mais pas une seule pour réclamer l'interdiction des expérimentations humaines » (5). Or les spécialistes semblent, pour la plupart, d'accord pour dire que les cinq expériences de greffe du cœur tenaient

plus de l'expérimentation que de l'intervention chirurgicale maîtrisée.

On a dit aussi : « C'est une faille dans le régime de l'apartheid. Le professeur Barnard a jeté un défi aux autorités racistes de Prétoria. » Certes, la publicité donnée à l'opération a contribué à anéantir un préjugé encore assez répandu, même chez des gens qui ne se pensent pas racistes, et qui croyaient qu'on ne pouvait transférer le sang d'un noir à un blanc (ou vice-versa), ni, à plus forte raison, un organe. Mais c'est là un effet tout à fait secondaire. Le professeur Barnard a lui-même remis les choses au point :

« Ici, nous croyons à ce que nous faisons. Notre gouvernement croit à ce qu'il doit faire et il le fait. Il a confiance en ses chirurgiens et il les laisse agir » ; et, à la question « Pensez-vous que votre dernière opération ris-

que d'avoir une influence sur l'apartheid », il répond : « Non, pourquoi ? Il y a des années qu'on donne du sang de Noirs aux Blancs et vice-versa. Si vous recevez demain du sérum de cheval ou de cochon, est-ce que vous serez changé en cheval ou en cochon pour ça ? » (6).

Le nègre coûte moins cher

Et d'ailleurs, la presse raciste y trouve son compte. À commencer par Rivarol :

« Le second donneur était un métis. Du coup, tout l'apartheid était par terre. Mais en tant que juif, le docteur Blaiberg est-il autre chose qu'un très ancien métis ? Alors ? En revanche, en tant que citoyen blanc, il doit être partisan de l'apartheid car la fin

ET SI C'ÉTAIT LA PEAU ?

La performance médicale que constitue la greffe du cœur vient compléter une longue série de performances ; voilà des années, par exemple, que l'on sait greffer le rein, d'un organisme sur un autre. La grande difficulté vient moins de la complexité de l'opération en elle-même que de l'existence, dans l'organisme humain, d'incompatibilités tissulaires un peu comparables à celles qui existent entre les divers groupes sanguins.

L'une des premières greffes que la médecine ait su réaliser, c'est la greffe de la peau ; l'incompatibilité entre organismes nécessite encore que la peau soit prélevée sur le malade même à qui la greffe doit être faite, sur une autre partie du corps.

Mais les recherches pour vaincre les incompatibilités entre organismes se poursuivent activement. Elles progressent et la réussite de l'opération du Cap prouve que la médecine n'est pas loin de venir à bout du problème. On peut donc prévoir sans grands risques que la peau d'un

homme pourra être, d'ici quelques années, greffée facilement à un autre.

Imaginons un compatriote du docteur Blaiberg et de Clive Haupt grièvement brûlé dans un accident d'automobile. Il faut lui greffer une nouvelle peau sur le visage. Imaginons aussi — ce n'est pas impossible — que le ou les seuls donneurs disponibles soient noirs ou métis. Laisserait-on mourir le malade ? Ou lui fera-t-on les greffes, auquel cas il sera, après sa guérison, rejeté de sa communauté parce que son visage aura changé de couleur ? S'il revient dans son quartier, il en sera chassé ; s'il regagne le domicile conjugal, il sera jeté en prison car il lui sera désormais interdit d'approcher une femme blanche. Quand il reprendra son travail, il touchera deux ou trois fois moins d'argent, à moins que sa profession soit interdite aux Noirs et aux « coloured ». Bref, son sort sera tragique, inhumain ; aussi tragique, aussi inhumain, que celui de douze millions de Sud-Africains que la couleur de leur peau fait tomber quotidiennement sous le coup de la loi.



de l'« apartheid » signifierait la fin de l'existence très aisée de l'importante minorité juive d'Afrique du Sud » (7). Passons sur l'appréciation « juif égale métis » qui contredit l'argument quelquefois employé par Rivarol ou par ses collègues et selon lequel les vrais racistes sont les juifs qui refusent le métissage, alors que nous-mêmes sommes de solides métis de Ligures, de Celtes, de Romains, de Francs etc. Ce qu'il vaut mieux indiquer au passage, c'est que tous les blancs ne sont pas partisans de l'apartheid, même si le système leur assure une « existence très aisée », que nombre d'entre eux sont en prison pour cela et qu'un proche collaborateur de Bernard, le docteur Raymond Hoffenberg, vient d'échapper à l'arrestation au nom de la loi sur la répression du communisme (et chacun sait si en Afrique du Sud, le mot « communisme » est pris au sens large : il a même servi à inculper des prêtres ou des pasteurs !), et qu'il est réfugié à Londres depuis quelques jours.

Rivarol ajoute : « On parle déjà de cœurs de chimpanzés » (c'est un pur mensonge ; personne, au niveau des spécialistes, n'a même abordé cette éventualité) ; « les Bantous et les métis vont pouvoir respirer. Mais sait-on qu'un chimpanzé vaut, au bas mot, un million d'anciens francs et que c'est un luxe auquel doivent renoncer bien des chefs de laboratoires qui estiment avoir besoin de singes pour leurs expériences. Il est beau d'affirmer superbement que le rôle du médecin est de soigner, quelles que soient les incidences financières pour la société. C'est vouloir ignorer délibérément son rôle de citoyen » (8). Si l'on comprend

bien, cela signifie que le singe est hors de prix, que le Bantou revient moins cher, — il semble même, que Clive Haupt, en l'occurrence, n'ait rien coûté — et que le civisme des médecins sud-africains doit leur commander de se contenter de nègres là où ils souhaiteraient disposer de chimpanzés. Eh bien, pour une fois, nous serons d'accord avec Rivarol : l'apartheid, c'est pour Prétoria une exigence économique, qui lui permet, grâce à une main-d'œuvre quasi-servile, des profits fabuleux, qui attire donc, du monde occidental entier, des capitaux sans cesse croissants. C'est cela la réalité sud-africaine ; le professeur Barnard transplanterait-il, comme certains antiracistes l'y ont incité, le cœur d'un blanc dans la poitrine d'un noir, que le problème de l'apartheid n'en avancerait pas d'un pouce vers sa solution.

« Il nous faudra bien trouver des cœurs »

Et puis il y a pire. Quatorze condamnations à mort ont été prononcées tout récemment en Rhodésie, contre des militants antiracistes africains (certains sont sud-africains) ; or, les noms de ces condamnés, et le lieu de leur détention, sont gardés clandestins. 35 militants du Sud-Ouest africain ont été jugés le mois dernier ; le verdict sera rendu le 5 février. 32 sont passibles de la peine de mort. Le mois dernier, nous hésitions à poser le problème de l'utilisation possible du corps de ces condamnés ; ce qui serait déjà inadmissible si ces condamnés étaient des « droits commun » deviendrait crimi-

nel s'agissant de prisonniers politiques. « Vos craintes ne sont-elles pas exagérées ? » nous ont demandé certains lecteurs. Laissons le docteur Barriard répondre à cette question :

« Pourquoi ne pas exécuter les condamnés dans des conditions aseptiques ? Il nous faudra bien trouver des cœurs. Je ne comprends pas qu'on fasse tout ce remue-ménage de grands principes à propos du cœur alors qu'on n'a rien dit pour les greffes du rein ». (9) Il est curieux qu'un homme de science ne comprenne pas cette évidence : l'ablation d'un rein n'entraîne pas la mort du donneur. Et le professeur ajoute : « Faites-nous l'honneur de croire que nous ne serons jamais des bourreaux » (10).

Nous ne pouvons pas nous prononcer. Car la logique d'un régime criminel, c'est de transformer en bourreaux, ou en complices de bourreaux, tous ceux qui ne le rejettent pas, qui ne luttent pas sans compromis contre lui.

Georges CHATAIN.

(1) Paris-Match, 20 janvier 1968. Entretien avec Marc Heimer, page 27.

(2) Id.

(3) Id. Entretien Christian Barnard - Georges Menant, page 19. D'autres médecins se sont étonnés que l'on n'ait pas tenté la trépanation de Clive Haupt. Opération généralement pratiquée dans de pareils cas.

(4) Id.

(5) Editions France-Empire, page 266.

(6) Paris-Match, voir note 3.

(7) N° du 11 janvier 1968.

(8) Id.

(9) Paris-Match, voir note 3.

(10) Paris-Match, voir note 3.

26-XII. — Cinq cents Américains, bibliothécaires, éditeurs et employés d'édition, réclament l'arrêt des bombardements au Vietnam.

27-XII. — L'aviation portugaise bombarde trois villages du Congo-Kinshasa.

28-XII. — Mme Indira Gandhi, Premier ministre de l'Inde, demande à nouveau l'arrêt des bombardements américains au Vietnam.

31-XII. — De violents combats opposent maquisards du M.P.L.A. et soldats portugais dans le nord de l'Angola.

1 - I. — Un camp de réfugiés est bombardé en Jordanie. Tel Aviv affirme que ce sont les Jordaniens qui ont ouvert les hostilités.

2-I. — Hanoï réaffirme : l'arrêt des bombardements américains doit être le premier pas vers la recherche d'un règlement.

— En Cisjordanie, des personnalités arabes protestent auprès des autorités israéliennes contre l'expulsion du président de la Cour islamique et de deux avocats communistes.

3 - I. — Le Dr Ben Slimane, président du Comité tunisien de la Paix, est limogé de son poste de médecin-assistant de l'hôpital de Tunis : il avait protesté contre la guerre du Vietnam.

— A Chypre, une bombe explose dans une mosquée de Kyrenia.

7 - I. — Le Parti africain pour l'Indépendance de la Guinée « portugaise » et des Iles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) annonce que 131 militaires portugais (dont deux officiers) ont été tués entre le 29 novembre et le 19 décembre.

8-I. — Un violent combat oppose forces israéliennes et jordaniennes installées de part et d'autre du Jourdain.

— Cependant que l'offensive des forces populaires se poursuit dans tout le Sud-Vietnam, le drapeau du F.N.L. flotte sur Khiem Cuong, à 25 km seulement de Saïgon, ce chef-lieu de province ayant été occupé.

10 - I. — Les autorités portugaises décident d'étendre la durée du service militaire de un à trois ou quatre ans.

— Sur l'aérodrome de Kontum, des membres du F.N.L. font sauter 29 hélicoptères américains.

12 - I. — A Saïgon, 8.500 ouvriers se mettent en grève.

15 - I. — Au Yémen, un mercenaire d'origine française, Jacques Benoît, est tué. Il avait été enrôlé pour servir les royalistes.

— Le pasteur Martin Luther King rend visite à la chanteuse Joan Baez qui accomplit une peine de 45 jours de prison.

25 - I. — Le F.N.L. fait sauter le dépôt de munitions de la base américaine de Khe Sang, au Sud-Vietnam.

20 - I. — Les représentants de huit organisations palestiniennes, réunis au Caire, décident la création d'un « conseil militaire » et envisagent la formation d'un « comité exécutif ».

— L'arrivée du porte-avions américain Enterprise, au Japon, provoque de nombreuses manifestations. 393 personnes sont blessées, 432 étudiants sont arrêtés.

21 - I. — Un avion militaire américain s'écrase au Groenland. Les quatre bombes à hydrogène qu'il transportait tombent au fond de la mer, à travers la banquise.

22-I. — Une grenade lacrymogène est lancée dans un cinéma de Bâton-Rouge (Etats-Unis). Un film évoquant l'histoire d'un instituteur noir et de ses élèves blancs en Grande-Bretagne était projeté.

— De violents incidents ont lieu à l'île Maurice, faisant 18 morts. L'île Maurice, encore sous domination britannique, doit accéder à l'indépendance le 13 mars.

— Ouverture au Caire du procès de douze personnes accusées d'avoir fomenté un complot militaire l'été dernier.

— En Israël, les partis Mapai, Ahdout Avodah et Rafi fusionnent.

23 - I. — Grave incident au large de la Corée du Nord : un patrouilleur coréen arraisonne un navire de renseignements américain qui se trouvait, selon les autorités nord-coréennes, dans leurs eaux territoriales.

Immigration

DU FOYER A LA RUE

IL existe dans le 11^e arrondissement de Paris, boulevard Ménilmontant, un foyer pour travailleurs africains géré par le Groupe Amitié Loisirs Education Travail (G.A.L.E.T.).

Il en coûte 60 francs par mois à un travailleur d'être hébergé dans un dortoir avec quinze ou vingt de ses compagnons. De plus, il ne reçoit pas de quittance.

Certains des « hébergés » du boulevard Ménilmontant ont demandé au directeur du Centre un reçu de ce qu'ils versaient. Il n'en fallut pas plus pour que quatre travailleurs se retrouvent à la rue avec leurs affaires. Le directeur du Foyer avait appelé « Police-Secours » !

Les quatre victimes ont assigné ce dernier devant le Tribunal des Référés.

Rappelons que jusqu'ici seul un tribunal était qualifié pour ordonner une expulsion. De plus, une loi interdit toute expulsion du 1^{er} novembre au 15 mars.

Il semble bien que le G.A.L.E.T., du moins le directeur du Foyer, a une conception très originale de l'Amitié.

« DE COURAGEUX TRAVAILLEURS »

DANS une récente séance de l'Académie de médecine, le professeur Robert Debré a évoqué ainsi le sort des travailleurs algériens immigrés : « Il faut rappeler le comportement de ces ouvriers algériens si courageux qui (...) travaillent jusqu'au bout de leurs forces. S'ils deviennent tuberculeux, après quelques jours d'hospitalisation, ils retournent à leur chantier pour envoyer la presque totalité de ce qu'ils gagnent à leurs familles. Il va de soi que pour protéger cette population contre la tuberculose, des méthodes particulières doivent être employées et des moyens spéciaux fournis aux responsables de la lutte antituberculeuse ».

HUMOUR « TRÈS » NOIR

Il paraît que c'est la République Sud-Africaine qui fournit les universités de la République Fédérale Allemande en ce qu'on appelle les « cadavres frais », autrement dit des corps d'hommes ou de femmes morts récemment, mais en bon état, pour servir aux différentes dissections. Mais les étudiants en médecine allemands commencent à se plaindre, et l'Afrique du Sud risque de perdre cet important marché d'exportation qui porte sur plusieurs milliers de cadavres par an. Parce que seuls des corps de Noirs sont expédiés par la société chargée de ce macabre trafic, et que les universitaires de Bonn ou de Munich trouvent que la coupe déborde. Ils exigent des cadavres de Blancs. Humour noir ou leçon de dignité? En tout cas un petit commerce qui va encore faire faillite. On ne peut pas exporter de cadavres blancs d'Afrique du Sud. Ça coûte trop cher. Le Noir, lui, ne vaut pratiquement rien. Même mort, on lui demande de rapporter!

Oncle TOM.

UNE INTERVENTION EFFICACE

VOICI quelque temps, à Levallois, une baraque devait être détruite, ce qui entraîna l'expulsion de plusieurs Africains.

Le M.R.A.P. était intervenu pour que les personnes ainsi lésées soient relogées.

Sept personnes ont récemment obtenu d'être hébergées dans un Foyer de Drancy.

« MINUTE » RÉCIDIVE

Le 9 juin dernier, le Tribunal correctionnel de Paris avait déclaré irrecevable la plainte déposée contre M. J.-F. Devay, directeur de *Minute*, par Omar Benaï et Slimane Cheikh, étudiants algériens, et Mourad Labidi, au nom de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains (A.E.M.N.A.).

L'hebdomadaire avait gravement diffamé l'ensemble des immigrés nord-africains à partir d'un viol d'ailleurs imaginé (1).

Le 17 janvier, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce rejet. Mais elle a estimé explicitement que la poursuite pour injures et diffamation raciales n'était pas le monopole du ministère public. Si elle a rejeté la demande de l'A.E.M.N.A., c'est que celle-ci a d'autres buts affirmés que de lutter contre le racisme.

Omar Benaï, Slimane Cheikh et Mourad Labidi se sont pourvus en cassation.

Minute cependant, dans

son numéro du 11 janvier, récidive!

Evoquant un horrible forfait rapporté par *L'Aurore* — un père, Abdel Krim Zaïd, martyrisant ses enfants, *Minute* écrit : « *Abdel Krim Zaïd, vous l'avez deviné, est Nord-Africain* ».

Et de conclure : « *Abdel Krim Zaïd est écroué à la prison de Fontainebleau mais chaque jour des centaines d'autres Abdel Krim débarquent chez nous* ».

Ces Abdel Krim que M. Jean-François Devay aperçoit peut-être parfois sur les chantiers et dans les bidonvilles!

(1) Voir *Droit et Liberté* de janvier.

INTERDIT AUX NOIRS

UN travailleur d'origine guyanaise, M. B. Holda, voulait aller au bal avec sa femme et deux amis. Mais au Boléro, rue de la Croix-Nivert à Paris, l'entrée lui fut refusée sous le prétexte qu'il n'était pas blanc. C'était la nuit de Noël... M. Holda a déposé plainte pour répondre à cette mesure discriminatoire.

Il y a quelque temps, le propriétaire et le gérant du Paris-Londres avaient eu à se repentir d'avoir refusé de servir des Noirs. Ne pourrait-on pas rappeler à certains propriétaires d'établissements

publics les obligations que leur donne la loi?

Depuis quelque temps en effet, de tels incidents se font plus nombreux.

Antisémitisme

SURVEILLANCE INEFFICACE

Le 1^{er} novembre dernier, des inscriptions racistes avaient été faites sur les murs de la synagogue de la rue Buffault, dans le 9^e arrondissement de Paris.

Une manifestation avait été organisée par le M.R.A.P., qui réunit quelque 1.200 personnes.

Parallèlement, le comité local de notre Mouvement appelait l'attention du Préfet de police sur la gravité des faits.

Celui-ci vient de répondre qu'« en vue de prévenir de tels agissements, les services locaux de police s'attachent à surveiller très étroitement les alentours des synagogues. Malheureusement, la rapidité et la facilité avec lesquelles

les agissent les auteurs de ces inscriptions (...) rendent difficile leur interpellation en flagrant délit. Seules des surveillances statiques permanentes pourraient assurer une meilleure protection des bâtiments visés. Les nombreux tâches auxquelles doivent faire face les services de police ne me permettent cependant, à mon grand regret, d'organiser cette surveillance qu'au moyen de rondes de police effectuées par des cars et des agents cyclistes. Ces rondes sont d'ailleurs poursuivies ».

Peut-être alors faudrait-il interdire les organisations qui revendiquent la responsabilité des provocations racistes et des actes de violence.

La loi le permet, l'ordonne même.

MEETING A VILLIERS-LE-BEL

A la Cité des Carreaux de Villiers-le-Bel vivent 350 familles d'origine juive venues

AIDONS LE PEUPLE VIETNAMIEN

La campagne de solidarité avec le peuple du Vietnam se poursuit activement à travers toute la France.

Le M.R.A.P., avec quelque vingt autres organisations, a souscrit à l'appel pour **Un bateau pour le Vietnam**.

200 francs, c'est une trousse chirurgicale; 250 francs, c'est un kilo de quinine, un appareil de réanimation ou une bicyclette.

Dans quelques jours, la campagne pour le bateau sera close.

Envoyez rapidement votre participation au M.R.A.P. (C.C.P. 14 825 - 85). (Préciser : « Pour le Vietnam ».)

d'Egypte voici une dizaine d'années.

Au début décembre, au cœur même de cette cité, des inscriptions étaient faites : croix gaminées et « Mort aux Juifs » s'étaient sur les murs, évidemment accompagnées de l'emblème d'« Occident ».

De nombreuses organisations politiques et syndicales, la municipalité appelèrent à un meeting de protestation.

Réunis à la salle du Stade Léo-Lagrange, les manifestants adoptèrent la résolution suivante :

« Les habitants de Villiers-le-Bel, émus et indignés par les appels aux crimes antisémites, signés de croix gammées et du sigle « Occi-

dent », sur les murs de la ville,

— décident de rester vigilants contre toute forme de racisme, cher au fascisme hitlérien, dont la renaissance s'affirme en Allemagne fédérale par la constitution du parti néo-nazi N.P.D., et trouve en France même des échos;

— demandent au gouvernement français de prendre toutes mesures pour que les monstres fascistes, qui apportent la haine sur notre sol, soient poursuivis;

— exigent que l'appel au meurtre, d'où qu'il vienne, soit puni comme le veut la loi!

A Villiers-le-Bel comme dans le 9^e arrondissement de Paris, on sait bien que l'application de la loi serait efficace.

A L'HEURE DU « CHARIVARI »

Le Syndicat d'initiative d'Auteuil a un organe officiel — « *Le village d'Auteuil* » — qui, si l'on en juge par son numéro de décembre 1967, s'est mis à l'heure du *Charivari*.

Ce bulletin publie en effet les « *histoires drôles de Stanislas* ». Il y est question d'un Lévy à l'accents très particulier, d'un Jacob « en manches de chemise (sales) pourvu d'un pantalon de velours (plein de taches) » et dont l'auberge ressemble plutôt à une porcherie... et d'un Dupont égaré dans cette galère.

On peut se demander par quelle aberration les responsables du bulletin d'un sy-

JOHNNY

dans la rue a craché devant moi et une autre, sur un ton violent me dit de faire partir ce « chien noir ».

Johnny aurait pu avoir des camarades, mais les mères interdirent à leurs enfants de jouer avec lui.

Dans leur détresse, les parents nourriciers s'adressèrent au curé du village. Ils le prièrent de faire appel en chaire aux sentiments chrétiens des habitants du village. Malheureusement, il déclara : « En définitive, c'est ainsi, les enfants ont à souffrir des péchés des parents ».

A toute occasion, les enfants s'en prenaient à Johnny, le battaient et le traitaient de « nègre » (nigger) et d'« anthropophage » (menschenfresser). Sa mère nourricière devait l'accompagner à l'école et au retour de l'école et son mari le dimanche pour aller à l'église.

Un jour, l'enfant rentra à la maison avec un tympan crevé. Un peu plus tard, un jeune voisin lui lança une brique et il dut s'aliter. Les parents nourriciers s'adressèrent alors au service pour l'assistance à l'enfance d'Aichach. Au lieu d'y recevoir une aide, le fonctionnaire qui est le tuteur légal de l'enfant, décida qu'il fallait trouver pour Johnny une autre possibilité d'hébergement.

Une volonté inébranlable

C'est une solution que les Schumacher ne voulurent abso-



JOHN ALBERT HECKEL, que ses parents nourriciers appellent Johnny, a 10 ans. Il est né le 31 juillet 1957 dans une maternité des environs d'Augsbourg. Sa mère le laisse dès sa naissance dans un établissement tenu par des religieuses. Elle ne s'occupe jamais de l'enfant et depuis huit ans qu'elle vit aux U.S.A., elle n'a jamais donné signe de vie. La première année de son existence, Johnny reçut toutes les semaines la visite de son père, un soldat américain « de couleur ». Lorsque celui-ci repartit aux Etats-Unis, il ne donna plus de ses nouvelles, lui non plus, et Johnny resta seul...

Lorsqu'il avait deux ans, une jeune infirmière le prit en affection et décida ses parents à le garder chez eux, comprenant que personne ne voudrait le faire car l'enfant avait la peau sombre et, de plus, était de naissance « illégitime ».

« Les péchés des parents »

Tout aurait donc pu se passer normalement si les parents nourriciers, M. et Mme Schumacher, ainsi que l'enfant, n'avaient rencontré l'hostilité des habitants de leur village.

Mme Schumacher déclara ceci : « On m'interpela dans la rue alors que je faisais mes commissions : « Comment avez-vous pu prendre ce nègre, après tout, le père est peut-être un criminel ? ». « Une autre fois, une femme

lument pas accepter. Le Docteur Michel Meister, qui est le chef du service pour l'orientation psychologique d'Augsbourg, a examiné l'enfant il y a deux ans et a donné son avis : « Retirer l'enfant serait la pire chose que l'on pourrait faire ». Le médecin de la famille donne un avis analogue.

Le service pour l'assistance à l'enfance d'Aichach, qui avait intenté une action en restitution d'enfant, vient d'être débouté de sa demande, mais il est à présumer qu'il va faire appel.

Les choses en sont là...

J'ai écrit à la famille Schumacher pour « leur exprimer la sympathie d'un Français qui avait parfois connu le mépris lors de sa captivité en Allemagne ». Je viens de recevoir une réponse de ces braves gens. La famille Schumacher confirme sa volonté inébranlable de conserver l'enfant : « Pour moi, tous les hommes sont semblables et je recommanderais ce que j'ai fait, en dépit de tout le mal que cela pourrait nous causer », dit M. Schumacher.

René WILFART.

Nos lecteurs doivent soutenir la famille Schumacher. Pour cela, ils peuvent leur envoyer la preuve de leur sympathie et de leur soutien : une carte portant les mots *Sie haben recht* (vous avez raison) à l'adresse suivante : Famille Schumacher, 8897/Pöttmes, Schwedenstrasse-23, R.F.A. (affranchir la carte à 0,25 F.).

LA PAIX EST INDIVISIBLE

par Peter Bruckner

Professeur à l'Université de Hanovre

Nous reproduisons ici le texte complet de l'intervention faite par le professeur Peter Bruckner au meeting organisé par le M.R.A.P. contre le néo-nazisme, le 11 décembre à la Mutualité, et dont nous avons publié le compte-rendu dans notre dernier numéro :

VOUS m'avez invité pour prendre la parole ici — dans une capitale que nous admirons à cause de sa tradition républicaine, cette capitale dont l'histoire nous offre un Marat, un Babœuf et un Condorcet...

Paris n'a pas connu seulement cette violence révolutionnaire tournée contre les oppresseurs, il a connu aussi la violence et la brutalité de l'invasion nazie et des exécutions ordonnées en vain par les S.S. pour abattre toute résistance. Paris a vu l'épouvante sur les visages des juifs persécutés. Pour mes amis et pour moi, le fait que renaisse maintenant en Allemagne, audacieusement et ouvertement, cette tradition fasciste, provoque non seulement notre colère mais notre honte. D'autre part, ce développement nous fait peur : nous ne pouvons pas oublier les souffrances de millions d'hommes. Nous n'oublions pas que Hitler a assassiné ses adversaires tout comme il a décimé les hommes politiques allemands.

Le N.P.D. et ses complices sont incapables de s'apitoyer sur les malheurs que ces prédécesseurs ont causé aux peuples d'Europe après 1933. Ils sont toujours prêts à provoquer de nouveaux malheurs politiques. Ils se servent pour cela du même vocabulaire maudit et traditionnel. Peut-être le N.P.D. et ses complices ont-ils aujourd'hui le droit d'être tolérés si l'on se réfère au droit public, mais il n'existe aucun droit sur le

plan moral qui nous permette de les tolérer. Au contraire : nous devons ôter à l'extrémisme de droite toute apparence de respectabilité bourgeoise afin de dévoiler son véritable caractère de demi-gangstérisme.

Le N.P.D., le Vietnam, la Grèce...

Il serait injuste, d'autre part, de refuser de considérer que le néo-nazisme est aussi bien l'expression d'un développement politico-économique contemporain que le retour d'une tradition néfaste. Le N.P.D. n'est pas seul à ne pouvoir accepter et supporter les conséquences de la guerre en Allemagne. En Allemagne, le N.P.D. n'est pas le seul groupement qui nourrisse des ressentiments contre la démocratie. Quand nous constatons la résurgence des mouvements fascistes extrémistes, nous devons y voir la conséquence des difficultés intrinsèques de la société capitaliste. Il s'agit d'un développement qui n'est pas limité par des frontières de langue ou de nation. C'est pourquoi nous combattons le néo-nazisme en demandant la démocratisation de la société entière. Nous exigeons la participation de la population au processus politique, y inclus la participation économique des travailleurs.

Les étudiants de gauche, mes amis de l'Université libre de Berlin, de

Hanovre, et de partout, attaquent le fascisme et découvrent ses fondements : l'oligarchie constitutionnelle, qui est en train de remplacer la démocratie parlementaire. En même temps ils protestent contre la guerre au Vietnam, contre les événements de Grèce et contre la concentration économique incontrôlée. La paix est indivisible.

Supposons que notre analyse soit correcte : en ce cas le combat contre le N.P.D. ne reste plus l'affaire d'une minorité d'experts. Pour construire les horaires de chemins de fer européens, quelques spécialistes sont évidemment suffisants. Mais le combat contre le fascisme a besoin de l'appui des masses. Enfin, le combat pour l'amélioration de la société n'est pas exclusivement une affaire nationale. Les relations entre les peuples européens deviennent de plus en plus étroites. En conséquence, il nous faut essayer de coordonner nos activités politiques.

Mme Roland, le 5 mai 1971, fit remarquer à son compatriote Bancal, qu'il était absolument nécessaire d'organiser l'union universelle des Amis de l'Humanité. Aujourd'hui encore cette sorte de confédération nous manque. Attaquer les formes nouvelles du fascisme, c'est une question de morale personnelle et d'engagement individuel, mais en même temps, c'est surtout une tâche d'alliance collective pour la liberté.

En ce sens, permettez que j'ajoute ma voix à vos voix décidées.

dicat d'initiative arrivent à « apprécier » des histoires racistes qui ne sont même pas drôles.

Ailleurs, dans *Paris Tel*, organe du 17^e arrondissement, un irascible habitant du quartier réclame un ratissage (comme au temps de la guerre d'Algérie !). Les Africains et les Espagnols sont parait-il, trop nombreux dans le quartier.

UNE «ESPECE NOCIVE»

M. FABRE est titulaire de la chaire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine de Toulouse. Et il a déclaré, devant

ses élèves : « **M. Halpern, c'est celui qui nous a assommés à la télévision, avec le lymphocyte. C'est un Parisien, un juif parisien, espèce particulièrement nocive : vous remarquerez que je n'ai pas dit israélien.** »

L'Union des Etudiants juifs de France a informé de ces propos le ministre de l'Education nationale, le Recteur de l'Académie, le Doyen de la Faculté de Médecine et plusieurs organisations.

Le professeur Fabre a présenté de bien étranges excuses, en déclarant : « **Je n'ai jamais voulu ressusciter un antisémitisme qui me fait horreur, je croyais d'ailleurs avoir pu donner tout apaisement en précisant que le**

terme incriminé ne s'appliquait pas aux Israéliens. » Parlant de Français d'origine juive, M. Fabre indique qu'il ne visait pas... les Israéliens !

PAS DROLE

UNE histoire a été racontée au micro de France-Inter le 14 janvier dernier à 10 h 30.

Elle aurait pu être drôle si on ne s'était pas senti obligé de préciser la religion des protagonistes et de contribuer ainsi au développement des préjugés raciaux.

Le M.R.A.P. a demandé au directeur de l'O.R.T.F. qu'il fasse rechercher les responsables d'une initiative aussi

choquante et dangereuse.

De leur côté, plusieurs de nos amis ont écrit leur indignation à l'O.R.T.F.

Nous attendons donc qu'on nous informe des sanctions prises.

Hier et aujourd'hui

UN HOTE OFFICIEL

LE 3 février, M. Heinrich Luebke, président de la République fédérale allemande, sera à Paris. Il vient inaugurer les nouveaux locaux de l'ambassade de la R.F.A., rue de Lille.

Le bâtiment avait été le siège de l'ambassade du III^e Reich, puis mis sous séques-

tre à la Libération. Il a été récemment restitué aux autorités ouest-allemandes.

Quant à M. Luebke, il n'est pas inutile de rappeler qu'il fut arrêté par les nazis en 1933. Et rapidement relâché. Il devint alors ingénieur des travaux publics contrôlés par l'Etat. En 1944, il dirigea la construction du camp de concentration de Leau (annexe de Buchenwald), des usines secrètes où les nazis produisaient les V-1 et les V-2 et où furent employés des milliers de déportés.

En 1947, M. Heinrich Luebke était déjà ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement du land de Rhénanie-Westphalie ; en 1953, ministre fédéral de l'Agriculture. En juillet 1964 enfin, il devient président de la R.F.A.

C'est à partir de 1965 que les anciennes activités de M. Luebke ont été révélées. Il s'est cependant officiellement « rendu aux raisons du gouvernement » ouest-allemand en ne s'expliquant pas sur son passé et en renonçant à poursuivre ceux qui en faisaient le rappel.

Justice

UN PROCÈS

LE 20 mars dernier à la Guadeloupe, à Basse-Terre précisément, un négociant en chaussures, Vladimir Srnsky, lançait un chien de berger sur un Guadeloupéen. Il avait été — parait-il — excédé de voir ce dernier travailler — il cloutait des chaussures — devant son magasin !

De graves incidents allaient suivre, qui firent de nombreux morts et blessés. Basse-Terre connut trois jours de manifestations.

Le 25 mars, un engin explosait à Pointe-à-Pitre et cette explosion entraîna l'arrestation de plus de quatre cents personnes (ce qui furent relâchées).

Le 26 mai les ouvriers du bâtiment manifestaient pour que l'augmentation des salaires décidée soit réellement

appliquée. Là encore, il y eut de violentes bagarres.

Le 27 mai, les étudiants manifestaient à leur tour pour protester contre les violences de la veille.

De nombreuses arrestations allaient être opérées, tant à la Guadeloupe qu'en France.

Depuis des mois, plusieurs dizaines de personnes sont emprisonnées, tant dans l'île qu'à la Santé.

De nombreuses personnalités et organisations ont protesté contre la prolongation de cet emprisonnement.

Les Guadeloupéens arrêtés à la suite des événements de l'an dernier devraient être jugés prochainement.

Mais la prolongation de leur emprisonnement ne saurait résoudre aucun des problèmes qui se posent à la Guadeloupe — et notamment celui d'une discrimination raciale de fait sinon de droit.

Etats-Unis

LE SORCIER IMPERIAL DE LA JEUNESSE

LE Ku-Klux-Klan va créer son mouvement de jeunesse. Il va recruter parmi les jeunes de douze à



De grands travaux sont actuellement en cours dans le quartier de la Défense, à Paris, ce dont personne ne saurait se plaindre. Cependant, les bidonvilles de Nanterre — où vivent de nombreux travailleurs immigrés avec leurs familles — sont grignotés peu à peu par les chantiers. Par temps de pluie, l'écoulement des eaux ne se fait plus, et les baraques sont noyées peu à peu. Ceux qui, aujourd'hui encore, marchent dans la boue, ne sauront pas où aller demain.

vingt ans, à qui il enseignera « le patriotisme et la morale constructive ». N'y seront admis ni les noirs, ni les catholiques, ni les juifs.

Le « Sorcier impérial » Robert Sheteon a annoncé cette décision lors d'une réunion à Tuscaloosa, dans l'Alabama. Il a souligné que ce mouvement de jeunesse sera clandestin parce que, dit-il, « il y a toujours des éléments libéraux qui essayent de mettre en pièces nos organisations avant qu'elles commencent à fonctionner ».

Il n'a pas précisé en quoi allait consister ce « fonctionnement » ; mais si les jeunes du Ku-Klux-Klan marchent dès douze ans sur les traces de leurs aînés, on peut s'attendre à quelques séries de lynchages, d'incendies et d'assassinats.

BENJAMIN SPOCK INCULPÉ

LE Dr Benjamin Spock est un pédiatre de renommée mondiale. Il est aussi adversaire de la politique que les autorités américaines pratiquent au Vietnam. Ainsi, il a été l'un des organisateurs des marches de protestation contre la guerre du Vietnam.

Le Dr Spock a été inculpé, par une Chambre fédérale de mise en accusation siégeant à Boston, de « conspiration visant à empêcher les jeunes de servir sous les drapeaux ». Quatre autres personnes ont été inculpées en même temps que lui : le Révérend W.S. Coffin, aumônier de l'Université de Yale ; M.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

→ Marcus Raskin, directeur-adjoint de l'Institut d'Etudes politiques de Washington ; M. Mitchell Goodman, écrivain ; M. Michaël Ferber, étudiant.

Le Dr Spock a tiré ainsi l'enseignement de l'événement : « Notre procès jettera une lumière encore plus

dramatique sur la guerre illégale et immorale du Vietnam, et si ce procès renforce mon action pour y mettre fin, cela n'en sera que meilleur. Nous avons donné à de jeunes hommes le soutien moral et financier nécessaire pour qu'ils refusent de participer à cette guerre illégale

et immorale et commettent des actes d'insubordination civile, parce que nous sommes absolument convaincus que cette guerre est illégale et immorale. »

Les membres de la chambre d'accusation de Boston ont estimé, eux, que la guerre que les Etats-Unis font au

peuple vietnamien était légale et morale...

Dans le même temps, le Dr Vennema, directeur du programme canadien d'aide médicale au Vietnam indiquait que les Etats-Unis utilisaient un type de gaz mortel au Sud-Vietnam. Le Dr Vennema a lui-même soigné des Vietnamiens — hommes, femmes et enfants — qui avaient été soumis à l'effet de ce gaz.

ORADOUR-SUR-MÉKONG

VINGT-DEUX années séparent ses deux photos. La première a été prise le 15 avril à Nordhausen. Des monceaux de cadavres jonchaient la cour de la Boelke Kaserne quand les soldats américains y pénétrèrent. L'Allemagne nazie vivait alors ses derniers jours.

La seconde a été prise dernièrement au Vietnam. D'autres soldats américains venaient de « pacifier » une population.

Devant le Tribunal international contre les crimes de guerre (Tribunal Russell), un témoin américain, Dave Tuck, a déclaré : « Chaque fois que l'on tirait sur nous d'un village, nous pratiquions la « minute de folie ». Cela veut dire que pendant une minute chacun d'entre nous pouvait décharger à l'aveuglette l'arme en sa possession (tank, mitrailleuse ou autre chose) dans le village. »

Combien d'Oradour connaît aujourd'hui le Vietnam ?

Le poète trappiste américain Thomas Merton imagine d'ailleurs un **processionnel pour un lieu hérissé de fours**, dans lequel un nazi s'adresse aux soldats américains :

« Leur amour était brisé net par nos fours perfectionnés mais leur anneau d'amour était récupéré... »

« Pendant tout ce temps j'obéis à la perfection. »

« Aussi ai-je été pendu avec les honneurs dus à mon rang... »

« De mon temps nous travaillions dur. Nous voyions le résultat de nos actes, nous étions d'une conscience scrupuleuse, le travail était irréprochable et minutieux. »

« Ne vous croyez pas meilleur parce que vous brûlez amis et ennemis avec des projectiles à tête chercheuse sans jamais voir ce que vous faites. »



Droits réservés

Japon

LES SUITES D'UNE EXPLOSION

LE 1er mars 1954, les Américains faisaient exploser une bombe thermonucléaire à Bikini. L'équipage d'un bateau de pêche japonais, « Le Dragon bienheureux », fut décimé. Les habitants de plusieurs atolls des environs durent être évacués.

Quelque deux cent cinquante victimes, plus ou moins brûlées, devaient être suivies par les médecins.

Un tragique bilan vient d'être dressé : 84 % des enfants qui avaient moins de 10 ans au moment de l'explosion souffrent aujourd'hui d'anomalies thyroïdiennes.

Économie

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT

IL y a trois ans, à Genève, se tenait la première conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement. La deuxième doit se tenir ce mois-ci à New-Delhi. Entre temps, les représentants des pays du Tiers-Monde se sont réunis à Alger pour étudier leurs problèmes communs.

Vous dites ?

LE COMPLEXE OCCIDENTAL

CHARLES Exbrayat est un écrivain connu ; ses romans policiers sont lus par un vaste public ; il est aussi journaliste et tient, entre autres, une rubrique régulière sous le titre « En suivant les jours » dans le **Journal du Centre**. Un lecteur nous a envoyé avec indignation un de ses récents articles : « Le complexe occidental » ; nous reprenons ce titre à notre compte, car ce qu'il est convenu d'appeler un complexe est, en effet, une maladie psychologique, et que le complexe soit d'infériorité ou de supériorité, il relève de soins appropriés ; or M. Charles Exbrayat est visiblement souffrant ; il rabâche des notions d'une extrême vulgarité intellectuelle sur la situation des pays colonisés d'hier, d'avant-hier et d'aujourd'hui.

Il ironise sur ces dirigeants des pays nouvellement indépendants d'Afrique noire qui, d'après lui, viennent avec constance « ponctionner le trésor français que nous alimentons » et, à travers cette constatation, il fait passer le train complet des préjugés racistes les plus usés.

Il semble qu'il ne lui viendrait pas à l'esprit de faire les simples constatations suivantes :

• Si le gouvernement de Georges Bidault, comme ce fut le cas dans les mois qui ont précédé la signature des accords de Genève, va mendier des dollars à Washington auprès de M. John Foster Dulles, pour prolonger la guerre d'Indochine, la situation lui paraît normale sans doute, mais si c'est un président d'un pays d'Afrique noire qui vient demander des crédits à Paris, on se livre alors à d'ironiques plaisanteries racistes sur les rois nègres, etc.

• Si M. Harold Wilson, comme il l'a fait avant la dévaluation de la livre, supplie les gouvernements « amis » de sauver la monnaie britannique à coups de centaines de millions de dollars, M. Harold Wilson n'étant pas un « roi nègre », nos racistes impénitents feront une analyse technique de la situation, mais ne se livreront pas à des plaisan-

La Conférence de New-Delhi semble donc devoir être moins politique que ne l'avait été celle de Genève et beaucoup plus technique.

Des problèmes concrets seront en effet étudiés tels que ceux de la stabilisation des cours des matières premières, du financement des stocks régulateurs, de l'importation des produits manufacturés ou semi-finis en provenance des pays en voie de développement, de la constitution de marchés régionaux, des conditions des prêts et de l'endettement des pays sous-développés, etc.

C'est dans la mesure où ces problèmes seront étudiés sérieusement, indépendamment des préoccupations d'influence politique, que les Nations Unies aideront au rapprochement des peuples ; car c'est dans les pays du Tiers Monde, qui ne sont pas toujours maîtres de leurs propres ressources, que la faim règne.

Mode

« POSTERS » INOCCUPANTS

IL y eut la saison des porte-clefs puis celle des badges. Mais toute mode a une fin.

On vient de lancer sur le marché celle des « posters ». De grandes affiches présentent, dans une position plus ou moins avantageuse, des personnages historiques ou du monde artistique.

Nombre de nos lecteurs ont cependant été choqués de ce qu'on ait présenté des personnages qui furent les auteurs des massacres de la dernière guerre mondiale, à commencer par Hitler en personne.

Est-il opportun d'offrir aux mouvements d'extrême-droite des images de leurs idoles ? Et de les afficher à la vitrine des magasins ?

teries racistes ; mais si c'est un dirigeant de l'Afrique sortie à peine de la colonisation, alors on dira, comme M. Charles Exbrayat, que ce sont des pays où « la sous-production relève d'une apathie naturelle » et que les crédits accordés « sont une sorte de prime à la reconduction de cette apathie désastreuse ».

• Si M. Charles Exbrayat pouvait faire preuve d'un tant soit peu d'esprit critique, il aurait observé que les dirigeants des pays d'Afrique noire ne sont pas à mettre indistinctement « dans le même sac » : les uns ne se maintiennent au pouvoir qu'en raison du soutien financier qui leur est accordé par l'ex-puissance colonisatrice ou les services de Washington ; d'autres font des efforts courageux pour accomplir par étapes des progrès possibles, d'abord en échappant à l'emprise de la finance étrangère sur leurs affaires, qui n'a évidemment aucune raison de favoriser leur véritable développement, mais qui, en multipliant les manœuvres et les opérations de corruption — et les coups d'Etat militaires — n'a en l'ête que la préoccupation de maintenir un état de fait profitable à d'énormes intérêts en quête de matières premières exploitées par une main-d'œuvre bon marché, des gouvernements dociles pour permettre la perpétuation du système et des marchés garantis, même s'ils sont relativement restreints.

• Est-il si difficile de comprendre que les puissants intérêts auxquels je fais allusion tiennent à ce que les frais généraux qui conditionnent les profits rapides soient assumés par les anciennes métropoles, c'est-à-dire par les contribuables, étant entendu que toutes ces subventions qui viennent de Paris sont utilisées pour acheter des produits français, si bien que, finalement, la masse des contribuables voit attribuer une certaine part de ses versements non volontaires dans les caisses de l'Etat à des subventions qui ne vont pas du tout aux peuples d'Afrique noire, en règle générale, mais à leurs couches dirigeantes, ce qui a pour résultat le retour de cet argent entre les mains de sociétés françaises ou cosmopolites. C.O.F.D.

Ainsi la boucle est bouclée et M. Charles Exbrayat n'y a rien compris ; pour tous ceux qui ne veulent pas voir la réalité en face, la déviation raciste constitue la tentation toujours disponible, comme c'est le cas dans cet article qui reste à la surface des phénomènes.

Roger MARIA.

ERRATA

Quelques « coquilles » se sont glissées dans le dossier « Les minorités aux Etats-Unis » que nous avons publié le mois dernier. Dans le texte de James Baldwin, cité page 20, en 3^e colonne (1^{er} alinéa), il fallait lire « **CAPITOLES** » et non pas « **Capitales** ». Page 22, 3^e colonne, au 2^e alinéa après le sous-titre, il fallait lire : « **ne peut-on craindre**... » au lieu de « **ne peut-on orienter** » (!) Le nom du romancier William Styron (page 20) a été orthographié Styren, et le nom de la ville de Greensboro (page 22) s'est vu modifier la voyelle finale.

Nous prions notre collaborateur Jean-Jacques Recht de nous en excuser.

Nous regrettons aussi que, page 30, le nom de **Marle-Magdeleine Carbet** ait subi une légère « transformation » typographique. Nos lecteurs auront néanmoins reconnu qu'il s'agissait bien de notre amie et collaboratrice, membre du Bureau National du M.R.A.P. Précisons que son recueil de poèmes « **Suppliques et chansons** », que présentait Roger Maria, est édité aux éditions du Cerf-Volant. (En vente chez l'auteur : 224, rue Raymond-Losserand, Paris-15^e.)

L'OFFICIEL DU PRÉTA PORTER

est la REVUE PRESTIGE de la profession

Sa présentation, sa qualité
l'importance de sa diffusion
en font un support publicitaire
INDISPENSABLE
pour votre maison

CHARLES MANDEL, 17, Faubourg Montmartre - Paris-9^e

COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 67

pour
Hommes
Femmes
Enfants



Deauville
Blouson Velours



Blouson
Brando

Pantalon
à pont



312, Rue St-Martin
PARIS - 272 12-95

VÊTEMENTS SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Foam-Backs
- Pantalons à ponts
- et toutes les nouveautés teen-agers
- et tous les pantalons taille-basse et pantalons marins
- Nylon
- Velours
- Tergal
- Gabardine
- Laines
- Imperméables

Catalogue sur demande

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
DU
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de

5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Mercl : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

* LE DOSSIER
DU MOIS

MOYEN-ORIENT FACE à FACE

Evoquant la très difficile mission de son envoyé spécial au Proche et au Moyen-Orient, M. Gunnar Jarring, M. Thant, secrétaire général de l'O.N.U., a récemment déclaré que les gouvernements intéressés admettent « l'opportunité de poursuivre les mesures destinées à améliorer l'atmosphère générale tout en recherchant des solutions pour les problèmes fondamentaux ».

Si l'espoir demeure donc de voir s'instaurer, dans un avenir relativement proche, une paix véritable dans cette région du monde, on ne saurait sous-estimer le danger d'un nouvel embrasement. Le 19 janvier dernier, M. Mohamed Hassanein Heykal, rédacteur en chef du journal égyptien Al Ahram, écrivait en effet : « Une solution politique de la crise est à peu près impossible car nous repoussons ce qu'Israël accepte tandis que ce qui nous semble acceptable ne l'est pas pour Israël ». Le même jour, le général Moshé Dayan, ministre israélien de la Défense, déclarait : « Nous devons prendre en considération la possibilité d'une quatrième guerre. L'Egypte ne reconnaîtra pas les lignes de cessez-le-feu actuelles ». Les pays arabes ont reconstitué une grande partie de leur potentiel militaire ; les organisations palestiniennes ont entrepris un processus d'unification ; dans les territoires occupés depuis le 5 juin, résistance et répression sont le lot permanent des populations ; les incidents militaires se succèdent.

C'est donc dans un contexte particulièrement difficile que Droit et Liberté et le M.R.A.P. ont organisé une confrontation sur les problèmes du Proche et du Moyen-Orient.

A cette confrontation ont pris part un Arabe, M. Lotfallah Soliman ; un Israélien, M. Isaac Israël ;

deux Français, MM. Claude Cahen et Jacques Nantet.

A nos visiteurs, Charles Palant a expliqué ainsi l'initiative du M.R.A.P. : « Le devoir qui nous anime est celui qui nous lie à tous les hommes dont nous voulons qu'ils soient des hommes qui vivent et non des hommes qui meurent ».

C'est bien ainsi que l'avaient compris MM. Soliman, Israël, Cahen et Nantet.

Au dossier que nous présentons, ils ont versé leurs préoccupations, leurs idées, leurs sensibilités et aussi leur loyauté.

A notre connaissance, c'est la première fois que des hommes aussi engagés que peuvent l'être MM. Soliman et Israël acceptent de s'asseoir face à face pour répondre aux mêmes questions.

On remarquera que, tout comme MM. Cahen et Nantet, ils ont rejeté catégoriquement toute interprétation raciste des conflits du Proche et du Moyen-Orient.

Il aurait certes fallu beaucoup plus que ces quelques pages pour que nos interlocuteurs puissent débattre de tous les problèmes.

Cependant, cette confrontation, ajoutée au « lexique » que Droit et Liberté a publié (nos 265 et 266) donne à réfléchir.

En publiant le résultat, notre revue remplit son devoir d'information, une information qui entre dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

L'importance que nous accordions à cette rencontre était soulignée, le 13 janvier dernier, par la présence, autour des participants, de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., des membres du secrétariat national du M.R.A.P. et de la rédaction de notre revue.



CLAUDE CAHEN

Professeur d'histoire musulmane à la Sorbonne.



ISAAC ISRAEL

Journaliste israélien. Prépare actuellement à Paris une thèse de doctorat sur les rapports d'Israël et de l'Allemagne fédérale durant la période Ben Gourion-Adenauer.



JACQUES NANTET

Ecrivain, historien, critique et essayiste. Animateur de la *Fraternité d'Abraham*, qui réunit des chrétiens, des juifs et des musulmans.



LOTFALLAH SOLIMAN

Journaliste et écrivain égyptien. Auteur d'un livre — *« La révolution arabe »* — qui doit paraître prochainement.



Une vue de la salle pendant la confrontation. De dr. à g.: MM. Lotfallah Soliman, Claude Cahen, Jacques Nantet, Pierre Paraf. A l'extrême gauche: M. Isaac Israël.

DROIT ET LIBERTE. — Il y a eu cette guerre du Moyen-Orient au mois de juin; au mois de novembre une résolution a été adoptée par le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. Cette résolution, quel que soit le jugement que l'on porte sur elle, présente cet intérêt qu'énumérant tous les problèmes qui se posent dans la région, elle souligne la complexité de la situation. La question préliminaire que nous voulons vous poser, question « de principe », est celle-ci: « Pensez-vous qu'il y ait, au Proche et au Moyen-Orient, place pour des juifs et des Arabes sans pour autant qu'une communauté — celle des Palestiniens — continue de vivre la condition d'expatriée misérable ou qu'une autre — celle des Israéliens — connaisse cette condition? »

Une question de terminologie

LOTFALLAH SOLIMAN. — Je soulèverai une question de terminologie. La question parle de juifs et d'Arabes, de Palestiniens et d'Israéliens. Il faut s'entendre sur ce que l'on appelle juif, Arabe, etc.

Si « juif » veut dire une appartenance religieuse à la religion hébraïque, c'est une chose; si « juif » veut recouvrir le terme de nationalité, je trouve qu'il faut choisir entre juifs et Israéliens. Une fois on a parlé de juifs et une autre fois d'Israéliens.

Je demande donc que l'on nous dise ce qu'on entend par ces notions.

DROIT ET LIBERTE. — Une autre question portera sur vos positions respectives par rapport au « problème juif », au sionisme, à Israël, au monde arabe...

L. SOLIMAN. — Ceci est une autre question. Actuellement, on parle d'Etat juif, de peuple juif, d'une collectivité juive qui est en Israël, et on parle d'Israéliens. Si je suis anti-israélien, suis-je antisémite? Je tiens à préciser les notions afin de pouvoir savoir sur quel terrain je marche, ce que je dois dire, ce que je dois penser même.

Si le terme « juif » recouvre une communauté religieuse, il peut y avoir des juifs arabes; si au contraire, on veut lui donner une signification nationale et étatique, c'est un autre problème.

JACQUES NANTET. — Notre ami Lotfallah Soliman a très bien fait de poser cette question préalable; en effet, pour se comprendre, il faut employer un vocabulaire commun.

Premièrement, quand on dit « peuple arabe », on emploie un mot qui me paraît clair et qui couvre tous ceux que l'on appelle généralement les Arabes et les arabisés. Ce monde arabe comprend deux catégories confessionnelles: la confession musulmane qui est majoritaire à 95 %, et une catégorie minoritaire qui est celle des chrétiens des différentes appartenances. Mais l'intrusion du monde occidental dans le monde arabe a provoqué une mutation profonde qui s'est faite à sa suite, à son imitation, et en même temps en réaction contre elle. Elle a divisé ce monde arabe et musulman en un certain nombre d'Etats nationaux, territorialement déterminés, et qui sont un reflet de la situation européenne. Ici, nous avons une notion nationale territoriale qui me paraît avoir été exportée dans le monde arabe en général, lequel était constitué essentiellement d'une certaine forme d'unité à travers l'Islam. Je distingue la minorité juive. Elle s'affirme d'une ethnie proche mais différente.

Il se pose donc là un problème d'ethnie et de religion. Les juifs du monde arabe appartiennent à ce monde, tel qu'il se définit traditionnellement avec sa majorité musulmane. En effet, les juifs, comme les chrétiens, doivent, aux yeux du Coran, bénéficier d'un statut d'ordre particulier, qui est une des bases du droit international dans ces régions, statut qui les situe dans ce monde arabe à majorité musulmane.

Voilà comment se définissent, à mon avis, les structures du côté du monde arabe. Quant au problème juif, notre embarras vient du fait qu'il est complexe. Qu'est-ce que le judaïsme? Le judaïsme est, à mes yeux, manifestement basé sur une inspiration spiritualiste et religieuse au départ; mais cette inspiration spiritualiste et religieuse s'est concrétisée en un peuple juif qui, à la suite de ces mutations que l'on connaît, s'est répandu au cours de la « diaspora » notamment dans le monde arabe, puis dans le monde européen et aux Etats-Unis.

Nous avons donc pour le judaïsme une inspiration religieuse au départ, une tradition culturelle qui s'est greffée sur cette inspiration et une ethnie supposée qui, dans une certaine mesure, s'est maintenue à travers les tribulations dont nous parlions. Alors est venu se surajouter à ces traditions historiques le nationalisme territorial qui a pris naissance d'abord en Europe.

C'est ainsi que nous nous trouvons dans une situation complexe. Des Français, des Anglais juifs, par exemple, sont, à nos yeux, pleinement français et pleinement anglais, et ont aussi une tradition religieuse particulière ou le reflet de cette tradition religieuse, avec souvent, il faut le reconnaître une ethnie particulière. Sur ce dernier point, il y a des modifications profondes qui se font avec le monde nouveau et son évolution (les « mariages mixtes » sont très fréquents). Il n'en reste pas moins que nous avons des traces de cette ethnie; dans certains milieux particulièrement traditionnels, elle se maintient.

Voilà comment je définirais le monde juif et le monde du judaïsme.

Il existe un Etat israélien

CLAUDE CAHEN. — J'ai un peu peur; nous sommes ici tout de même pour essayer de faire œuvre utile sur un problème précis. En ce moment, je ne sais pas si nous gagnons beaucoup à prendre les choses de si loin. Nous sommes ici pour essayer de voir ce que l'on peut faire dans le cas particulier du conflit qui oppose actuellement des hommes au Proche-Orient.

Il faut partir du fait qu'il existe actuellement un Etat israélien, qui a donc une forme politique, mais qui, en même temps, considère que la raison d'être de cette structure politique est l'appartenance commune à une certaine ethnie. Là-dessus, je ferai beaucoup de réserves: je ne crois pas que les juifs venus d'Europe et ceux venus d'Orient puissent véritablement être considérés comme appartenant à la même ethnie. Peu importe, ils ne sont pas forcément conscients de cette différence.

Nous avons donc un Etat qui considère que sa légitimité, sa raison d'être, repose sur l'appartenance commune à une certaine ethnie et à une certaine tradition culturelle. Il y a donc, qu'on le veuille ou non, en Israël, une interconnexion de ces différents aspects, ce qui fait que dans la manière de poser la question à notre ami égyptien, je pense que plutôt que de lui demander si on peut envisager une coexistence des communautés, il vaut mieux lui demander à quelles conditions, et dans le cadre de quelles conceptions on peut envisager une telle coexistence.

En lui posant cette question, je ne doute pas que, sous certaines conditions, il l'accepte, parce que c'est conforme à toutes les traditions de l'Islam; mais les problèmes actuels sont très neufs par rapport aux traditions de l'Islam, et par conséquent, je crois qu'il faut lui demander dans quelles conditions, sous quelle forme on pourrait envisager d'après lui la coexistence.

Quelle coexistence ?

ISAAC ISRAEL. — Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire M. Cahen. De quoi s'agit-il en fin de compte? S'agit-il d'une coexistence entre juifs et Arabes? Entre Israéliens et Palestiniens? Entre Israéliens et Arabes? La raison pour laquelle je me range du côté du professeur Cahen est qu'il est clairement dit dans la question: « Sans que pour autant l'une des communautés — celle des Palestiniens — ou une autre — celle des Israéliens — se trouve dans la condition d'expatriée misérable ». S'il était question uniquement du peuple juif ou bien du peuple arabe, la notion d'expatriée n'aurait pas de sens; elle ne peut avoir de sens que s'il s'agit de collectivités à base territoriale. La question est celle de la coexistence possible au sein du monde arabe, dans le Proche-Orient, entre Israéliens et Arabes en général.

L. SOLIMAN. — Si j'ai tenu à poser cette question, ce n'est pas par simple formalisme. Elle touche au fond du problème. La définition donnée par Jacques Nantet est particulièrement dangereuse, parce que si on commence à parler « ethnies », on peut aller très loin, et cela risquerait de justifier certaines opérations que je considère, pour ma part, comme aberrantes et condamnables. La question est importante dans ce sens que si on parle d'Israéliens et de Palestiniens ou d'Israéliens et d'Arabes en tant que notions politiques, je peux être anti-israélien sans être accusé de racisme. Si je tue un Israélien, je suis un assassin tout court; s'il s'agit d'un juif, on veut doubler le fait que je suis un assassin d'une accusation d'antisémitisme. J'ai tenu à faire cette précision, parce que vous remarquerez que je suis terriblement anti-israélien — je tiens à le préciser à mes amis du M.R.A.P. — et terriblement contre tout racisme et terriblement contre tout antisémitisme.

Si la confusion est maintenue, si je suis dans l'obligation de considérer que je ne peux être anti-israélien qu'en étant antisémite, vous m'enfermez dans un dilemme, vous me donnez à choisir entre peut-être la trahison de ma cause nationale, de ma cause patriotique, pour ne pas être antisémite, ou adopter une position également aberrante, à mon corps défendant: à force de m'accuser d'antisémitisme, contre lequel je me défends, eh bien! je l'assumerai. Ne me mettez pas dans le dilemme terrible que je refuse, contre lequel j'ai lutté toute ma vie. Pour moi, un juif peut être Arabe: la terre arabe appartient aux musulmans, aux chrétiens et aux juifs, au groupe national qui a un destin commun, une histoire commune, une lutte commune, des intérêts économiques communs. Je suis moderne, j'essaie de mettre la question sur un plan moderne. Je ne veux pas être antisémite, je ne le suis pas, je lutte catégoriquement contre toute velléité d'antisémitisme; tout au long de la crise, vous avez pu le remarquer, nous avons éprouvé une douleur profonde; très souvent, des hommes de gauche de mon espèce, ou bien des intellectuels humanistes, qui ont passé leur vie à lutter contre le racisme, se sont trouvés acculés au mur, se sont trouvés pris dans une souricière. J'espère que le M.R.A.P. nous offrira l'occasion de sortir de cette souricière, parce que si nous n'en sortons pas, il n'y aura pas de solution possible et imaginable au problème; nous tomberons dans les guerres de religion.

Peuples et nationalités

J. NANTET. — Dans la mesure où je parlais d'ethnie, il s'agissait bien évidemment surtout de l'idée d'une ethnie; et cela nous ne pouvons le nier. Probablement le professeur Cahen a raison de dire qu'entre juifs orientaux et juifs européens il y a une différence profonde d'ethnie; il n'en reste pas moins que l'affaiblissement de la tradition religieuse mène à une conception culturelle, qui, elle, débouche sur des groupes existants. J'aimerais volontiers imaginer un juif arabe, mais je me demande si on peut y arriver vraiment. En revanche, le Coran ouvre de grandes perspectives à l'égard des confessions, des traditions minoritaires auxquelles est due l'hospitalité.

Mais nous rencontrerons une difficulté. Nous parlons de peuple arabe comme

nous parlons de peuple juif et nous sommes obligés de surajouter à ces notions fondamentales les nationalités territoriales telles qu'aujourd'hui elles sont conçues. Au fond, c'est là que la jonction se fait difficilement, par le fait qu'il y a un Etat israélien et aussi une Syrie, une République arabe unie, une Arabie séoudite... Je crois que nous sommes probablement, au Proche-Orient, je m'excuse de le dire, « dans l'âge ingrat » de cette région, parce qu'elle est en pleine mutation et qu'elle est agitée par des conceptions encore très fortes et qui se trouvent en contradiction avec de nouvelles implantations d'idées. Ce qui rend les problèmes plus confus et plus complexes, à la fois à exprimer et bien entendu à régler.

DROIT ET LIBERTE. — On procède souvent à des identifications que certains estiment fondées et d'autres non. Nous voudrions que vous définissiez vos positions respectives par rapport au « problème juif », au sionisme, à Israël, au monde arabe (en particulier à la communauté palestinienne).

Aider les hommes en cause

CL. CAHEN. — Je voudrais dire un petit mot pour la communauté palestinienne, parce qu'au fond nous devons essayer d'y voir clair et d'aider les hommes en cause. Un Français voit peut-être un peu les choses du dehors, avec les inconvénients et les avantages que cela peut comporter. Dans les entretiens assez nombreux que j'ai eus avec mes étudiants et d'autres amis arabes d'un pays ou d'un autre, bien souvent nous parlions de cette communauté palestinienne comme partie intégrante ou partie principale d'une nation palestinienne en formation. Dans les discussions que j'entends, il est souvent question d'organiser un Etat palestinien dans lequel les uns et les autres trouveraient leur place. En ce qui concerne le Proche-Orient et spécialement le Liban, il faut faire une place importante à la communauté chrétienne. Bien entendu, les Palestiniens musulmans ont leur mot à dire en premier lieu dans cette affaire, mais j'aimerais savoir si l'ensemble des Arabes et des musulmans considèrent véritablement qu'une solution pourrait être trouvée uniquement dans le cadre d'une organisation de coexistence, d'un tête-à-tête — je ne précise pas sous quelle forme — entre Israéliens

et juifs, Palestiniens et musulmans, dans la petite région définie comme étant la Palestine historique.

J'ai été surpris quelquefois, je dois le dire, des choses que des hommes, musulmans, m'ont dites à cet égard parce qu'il ne me semblait pas que le problème pouvait être posé de cette manière sans aborder les autres questions.

L. SOLIMAN. — Nous sommes au XX^e siècle et nous sommes dans la seconde moitié du XX^e siècle; les problèmes qui se posent à nos pays, même pris individuellement, Egypte, Syrie, Lybie, etc., sont ceux du développement et de la promotion sociale en premier lieu. Et vous savez que nous ne pouvons pas vivre au XX^e siècle, à l'époque où les économies se font régionales, continentales, mondiales, et envisager des développements insulaires. Si on se penche sur les problèmes du développement de l'Egypte par exemple, c'est aberrant : 15 000 km², 30 millions d'habitants, une nature particulièrement pauvre. Ma génération et la génération qui me suit ne pensent plus au développement qu'en terme régional, global; nous ne pouvons plus penser autrement. Qu'on amène les plus grands planificateurs américains et soviétiques et qu'ils nous proposent un plan de développement de l'Egypte insulaire! Ce serait impossible car ce serait vouloir incruste dans une économie mondiale du XX^e siècle des parcelles d'économie du XIX^e siècle.

La Palestine, un paragraphe

Dans nos pays producteurs de pétrole, par exemple l'Algérie, l'Irak, le Koweït, nous ne pouvons même pas penser à une industrie moderne; nous sommes dans l'obligation de penser en termes de supranationalité. Certains s'imaginent que parce que l'Europe a passé par la phase des nationalités insulaires, le monde arabe, né au nationalisme un siècle plus tard, doit y passer. Je trouve que c'est une vision de l'histoire qui n'est pas conforme à la réalité. Chez ceux qui naissent à l'expérience aujourd'hui il y a une accélération de l'histoire, ça se tamponne. Nous naissons au XX^e siècle, c'est-à-dire que nous naissons à l'époque où l'Europe se fait. Nous ne naissons pas à l'époque où le Luxembourg est en train de se faire, mais à celle où l'Europe se fait. Malgré son histoire conflictuelle, celle-ci est en train de chercher des moyens de supranationalité. Alors, en naissant au nationalisme, les pays arabes pris individuellement naissent en même temps à leur collectivité supranationale.

Lorsque le professeur Cahen me pose la question : est-ce qu'on peut penser, dans les limites de la petite Palestine, en termes de coexistence, je crois que c'est une parcellisation du problème. Dans le problème qui se pose, la Palestine est un aspect, qui devrait être immédiatement dépassé par une incrustation dans la région. On peut l'envisager comme étant un paragraphe, mais il faut le poser en tant que paragraphe. Il n'y a pas d'avenir, pas de développement pour la Palestine insu-

lairement. La preuve, c'est qu'Israël essaie actuellement, par tous les moyens, de s'intégrer à l'Europe, au Marché commun. Certains, en Israël, pensent que l'intégration doit se faire dans le cadre de la région. Il n'y a pas d'avenir qui s'appelle « avenir Israël » ou « avenir Palestine ». Lorsque nous parlons de communauté palestinienne, de création d'un Etat palestinien, d'un nationalisme palestinien, qui serait, si vous voulez, judéo-arabe, je pars toujours des mêmes principes.

Cl. CAHEN. — La moitié des Israéliens sont des juifs arabophones d'origine...

L. SOLIMAN. — Exactement. La Palestine est un paragraphe à placer dans une thèse d'intégration de la région qui, elle, a le droit et l'ambition de se développer.

Cl. CAHEN. — Je suis pleinement d'accord, c'est un des éléments fondamentaux de l'approche des problèmes actuellement. Tout de même, j'avais en vue aussi une autre question : est-il bien vrai qu'une Palestine, quelle qu'elle soit, et sous quelque nom qu'elle soit, ne pourra jamais vivre toute seule, indépendamment d'un encadrement plus vaste? Il me semble que dans l'état d'esprit d'un grand nombre des gens qui peuvent être appelés à y vivre, il y a quand même, mettons, une entité palestinienne qui, même si elle est incorporée à quelque chose de plus vaste, a sa réalité pour elle-même. Je pensais aussi à un autre aspect de la question : une éventuelle coexistence, sous des formes étatique organisées dans une Palestine à définir, peut-elle être réellement envisagée par les intéressés (je ne me place pas sur le plan du développement, mais sur celui de la politique), indépendamment d'une intégration beaucoup plus vaste? Si je me place dans l'hypothèse des Israéliens restant ce qu'ils sont, et des Palestiniens restant ce qu'ils sont, il est évident que, dans l'état actuel des choses, les deux communautés qui seraient ainsi appelées à coexister dans une Palestine à organiser ne seraient, ni du point de vue numérique, ni du point de vue du développement, à égalité; par conséquent, la coexistence, si elle est uniquement organisée dans ces limites, me paraît pour une grande part illusoire.

Le sionisme aujourd'hui

I. ISRAEL. — Le « problème juif », à mon avis, a deux aspects : Il y a le problème juif tel que le ressentent les juifs et un problème juif tel que le conçoit l'extérieur. Ces deux problèmes se sont posés en termes différents au cours de l'histoire.

Quand on dit « problème juif », évidemment, dans l'esprit des Arabes, cette expression mène directement au sionisme. Alors, il faut prendre le « problème juif » tel qu'il se présentait au XIX^e siècle et voir ce qu'il est devenu de nos jours, en 1968. Et aussi prendre le sionisme à ses origines et voir ce qu'il signifie de nos jours également. Or le problème juif dans sa base n'a pas changé. Il y a un parti-

cularisme juif qui est quelque chose d'insaisissable, d'indéfinissable, qui échappe pratiquement à toute définition cohérente. La notion même de « peuple juif » n'implique pas seulement une identification religieuse; il reste toujours un attachement à des origines, historiques communes et à une certaine culture.

J'ai eu la curiosité de consulter récemment un dictionnaire pour voir la définition du mot « peuple »; j'ai eu la surprise de trouver, parmi les autres, une définition établie uniquement pour le « peuple juif » : « Ensemble qui n'habite pas le même pays, qui est uni par ses origines, sa religion ou par un lien quelconque ». Ce « lien quelconque » peut tout englober et ne rien dire; c'est un concept insaisissable, mais réel. Là-dessus vient se greffer l'antisémitisme et voilà donc le problème.

Quant au sionisme — je parle du sionisme politique tel qu'il est né au XIX^e siècle —, il est inutile de revenir sur ses origines historiques, elles sont connues et trop débattues, bien que certains historiens ne soient que trop tentés de le situer dans le cadre du colonialisme, voire même de l'impérialisme. C'est une allégation que je réfute absolument car à l'instar des autres mouvements de réveil national du XIX^e siècle, le sionisme ne fut rien d'autre qu'un élan idéaliste et généreux. Ses pères spirituels ne voyaient d'ailleurs pas l'Etat, ou plutôt le Foyer juif comme une fin en soi mais plutôt comme un moyen de résoudre le problème juif.

La conscience nationale existe

Or, depuis, que s'est-il passé? L'Etat existe, mais on s'aperçoit que le problème juif n'en est pas moins réel. Dès lors, il faut se poser la question : que signifie le sionisme de nos jours? Il suffit de lire toutes les discussions qui ont eu lieu ou qui continuent d'avoir lieu en Israël en vue de redéfinir le sionisme et ses buts, maintenant que l'Etat existe.

On ne peut pas s'attendre à ce que les Israéliens déclarent : « Bon, nous voilà devenus une nation, nous n'avons plus rien à voir avec les juifs qui ne veulent pas venir en Israël. »

Les sionistes israéliens voient dans l'Etat un centre spirituel qui devrait avoir une force d'attraction pour cette partie de la communauté mondiale des juifs qui voudrait venir vivre parmi eux. Le ministre israélien des Affaires étrangères a formellement déclaré à l'O.N.U., deux ans après la création de l'Etat, que « l'Etat d'Israël ne parle qu'au nom de son peuple, qu'il ne représente aucunement les intérêts des juifs qui vivent dans les autres pays ». Cette déclaration dit bien des choses; mais il n'empêche que le problème des liens entre les juifs et le sionisme existe toujours. Sur ce point, j'ajouterai ceci : il y a une certaine gestation à cet égard, certains processus sont en train de s'accomplir. Tout le monde se souvient de la grande offensive de Ben Gourion en 1957 : il avait essayé de poser, en termes assez brutaux d'ailleurs, la question : qui est juif, qui est sioniste? Celui qui veut vivre en Israël,

qui vient s'y établir? En fin de compte, c'est la communauté des juifs de par le monde qui a rejeté cette idée. Les sionistes européens ou américains ont dit : « Nous pouvons très bien être sionistes, voire tout faire pour soutenir Israël, sans pour autant être obligés d'y vivre ». Ce fait est assez significatif de l'état actuel des choses.

J'accepte d'ailleurs tout à fait la définition qu'a donnée le professeur Neher des liens entre les juifs du monde et l'Etat d'Israël : il a dit qu'Israël est devenu pour les juifs qui veulent vivre dans leur pays d'origine une « patrie », par opposition à la notion de « patrie ». On ne peut pas exiger qu'Israël dise : « J'appartiens peut-être à cette « patrie », mais je ne suis plus un Etat juif ». Je n'affirmerais pas que d'ici 20, 30 ou 50 ans, les Israéliens continueront à dire : « Nous sommes juifs »; ils seront peut-être des juifs différents des autres. Justement, parce qu'il y a en Israël la croissance d'une conscience nationale, qui n'existe pas pour les autres juifs de par le monde. C'est un fait qu'on ne peut ni négliger, ni ignorer. Peut-être, à la longue, amènera-t-il des différenciations radicales entre Israéliens et juifs de par le monde.

Le temps

des grands ensembles

Dans ce contexte, la coexistence dans le Moyen-Orient, entre l'Etat d'Israël, Etat juif et qui veut demeurer juif, avec les peuples arabes en général et avec la communauté palestinienne en particulier, est-elle possible? Je suis bien d'accord avec l'analyse de L. Soliman : à l'époque où l'on parle de grands ensembles, dès qu'il est question du développement d'une région, il est difficile de l'envisager sur un plan uniquement national; mais la conscience nationale existe, elle est irréfutable; quand on parle d'intégration dans un grand ensemble, il s'agit de savoir ce que signifie cette intégration. Je suis tout à fait d'accord avec l'idée de « coopération possible » sur tous les plans. Il n'est, par ailleurs, même pas besoin de voir la difficulté de faire coexister dans un cadre de supra-nationalité Israéliens et Palestiniens; pourquoi ne pas voir les difficultés qu'ont les Arabes eux-mêmes à se déclarer supranationaux à l'heure actuelle? La difficulté est réelle, mais elle ne découle certainement pas de l'existence de l'Etat d'Israël.

Deuxième aspect : la communauté palestinienne. Y a-t-il jamais eu une nation palestinienne? La réponse ne peut être que négative. Je dirai cependant qu'une certaine conscience palestinienne s'est développée avec le temps; j'ajouterai que toutes les manifestations de cette conscience ont été étouffées dans l'œuf par les pays arabes eux-mêmes. C'est seulement depuis deux ou trois ans qu'on parle de nation palestinienne. Il y a une certaine contradiction à parler d'expatriés en ce qui concerne les Palestiniens. Si par « expatrié » on veut dire un peuple qui habitait une certaine terre et qui a dû la

quitter, d'accord. Mais d'autre part, on n'entend que trop souvent parler (du côté des Arabes, je crois que c'est plus ou moins la thèse officielle) de patrie arabe. Disons qu'elle englobe toutes les régions arabes du Moyen-Orient; dans ces conditions, quand on parle de « condition d'expatriés » pour les Palestiniens, il s'agit d'abord de définir ce qu'est la Palestine. Est-ce que des réfugiés palestiniens qui se trouvent en Cisjordanie sont des expatriés? La Cisjordanie faisait partie, ainsi que la Jordanie, de la Palestine. Si on accepte le concept que toutes les régions du Moyen-Orient arabe forment une patrie arabe, alors il n'y a pas d'expatriés! S'ils vivent ailleurs, les Palestiniens se trouvent toujours au sein de la patrie arabe.

J. NANTET. — L'intervention de M. Israël, avec laquelle je ne suis pas entièrement d'accord, a pourtant l'avantage de nous mettre en présence d'un certain nombre de réalités. Son analyse de l'Etat d'Israël, de ses relations avec le peuple juif et le monde, ce sont tout de même des choses que nous devons connaître, si nous voulons appréhender les problèmes pratiquement.

Et L. Soliman, lui, nous a projeté vers l'avenir. Revenons à un certain nombre de réalités dont nous sommes obligés de tenir compte.

Cela dit, je ne pense pas, comme M. Israël, que les Arabes aient découvert les Palestiniens il y a seulement deux ans...

I. ISRAEL. — Je n'ai pas dit qu'ils ont découvert le problème palestinien, mais qu'ils parlent de nation palestinienne.

Une Palestine à définir

J. NANTET. — La Palestine, nation, ou peuple, ou entité, est une chose qui, au contraire, a été très présente depuis 1950 dans le monde arabe. C'est bien pourquoi je pense que nous ne pouvons pas bondir en avant avec l'optimisme de M. L. Soliman sans tenir compte justement de ce qui existe vraiment, notamment une Palestine, qui reste d'ailleurs à définir. Le problème de la Palestine est l'un des problèmes essentiels pour la recherche d'une modalité de paix.

Cl. CAHEN. — La vue que notre camarade israélien a présentée des rapports entre Israéliens et juifs à travers le monde est tout de même une vue un peu simpliste. Mon exemple personnel est peut-être mauvais... Je ne renie pas mes ancêtres, mais cela ne signifie rien dans ma conscience; mais il y a beaucoup de personnes, en particulier en France, pour lesquelles Israël est une chose, et le fait d'appartenir à telle ou telle communauté historique en est une autre. Comme les partisans des deux conceptions, étatique ou religieuse, disposent de moyens d'action collectifs et que, par définition, les autres n'en ont pas, puisque les autres ne se considèrent pas comme vraiment liés à ces organisations, l'opinion publique n'entend parler que de ceux-là, que de ceux qui ont, sous une forme ou une autre, cette solidarité avec le comportement d'un Etat donné. Je pense que dans le cadre du M.R.A.P. en particulier,

il faut qu'il soit souligné, avec toute la clarté nécessaire, que le fait de porter un nom juif ne signifie absolument aucune espèce de solidarité, ni avec le gouvernement d'Israël, ni avec le grand rabbin de France.

Le sionisme et Israël

I. ISRAEL. — En ce qui concerne la remarque de M. Nantet, je suis tout à fait d'accord sur le fait que le problème de la Palestine est au cœur du conflit. Mais au début ce problème se posait en termes fort différents. En 1950, quand on parlait de Palestine, on ne parlait pas de « nation palestinienne »; il suffit à cet égard de rappeler les conditions dans lesquelles fut créée la Jordanie. Et puis, n'explique-t-on pas l'acharnement des Syriens sur la question palestinienne par le fait qu'ils la considèrent comme un lambeau de leur propre chair?

En ce qui concerne la remarque du professeur Cahen, je n'ai jamais dit que tous les juifs se sentaient solidaires ou qu'ils devaient se sentir solidaires d'Israël. Evidemment, il y a des juifs religieux qui sont anti-sionistes; d'un autre côté, parmi les juifs catalogués malgré leur propre désir comme tels, il y en a qui ont pris conscience d'une certaine solidarité, ne fût-ce qu'une solidarité tout à fait diffuse, sentimentale, avec l'Etat d'Israël, comme elle s'est manifestée pendant la guerre de juin. D'autres ne se sentent pas du tout engagés par les agissements de cet Etat, et encore moins par ceux de son gouvernement.

L. SOLIMAN. — La question est posée : définir nos positions vis-à-vis du problème juif, du sionisme, du monde arabe — patrie arabe, nation arabe — et d'Israël. Je voudrais d'abord dire que le problème juif serait très long à débattre, et je ne voudrais pas l'aborder aujourd'hui; il est posé, il appartient aux historiens, il nous appartient à tous de rechercher pourquoi il s'est posé, à travers l'histoire, de voir comment le dépasser, et d'œuvrer en ce sens; mais je ne crois pas que ce soit le problème qui se pose actuellement dans ce débat.

Le sionisme, quant à lui, ne s'est pas toujours confondu avec Israël. Nous savons qu'il a commencé en tant que mouvement culturel et généreux, nous savons qu'à une époque les sionistes voulaient être près de leur centre religieux, nous savons également qu'à ses débuts le sionisme voulait donner un refuge à des juifs persécutés dans certaines régions du monde. Ce sionisme-là ne se confond pas avec Israël, nous ne sommes pas aussi simplistes. Et puis, il y a eu le sionisme politique qui, dès sa première phase, visualisait la création d'un foyer ou d'un Etat juif où les juifs pouvaient être à l'abri de toutes persécutions. Or, dès qu'on a parlé de foyer — je le dis en tant qu'Arabe — nous avons eu l'impression à travers la lecture des textes et de l'histoire, que ce n'était qu'un euphémisme, que le terme « foyer », à partir du sionisme politique, se confondait avec « Etat ».

Maintenant, il se peut que notre inter-

prétation historique soit fautive ; cela ne change pas le fond du débat actuel.

D'autant plus que le sionisme politique était combattu par des juifs qui en voyaient les conséquences ; les président et secrétaire de l'Alliance Israélite Universelle ont fait tout leur possible pour arrêter ce mouvement, qu'ils considéraient comme un mouvement politique venu s'incruster à l'intérieur de quelque chose qu'on voulait créer et qui n'avait absolument rien à voir avec le problème juif. On ne peut pas dire que l'Alliance Israélite était antijuive, il ne faut pas confondre les notions. En ce qui concerne ce concept de « foyer », nous avons les déclarations de l'époque, de ceux qui négociaient le « foyer juif », disant qu'ils entendaient « créer un Etat en Palestine qui serait aussi juif que l'Angleterre était anglaise ».

Il est vrai comme le dit M. Nantet, que nous sommes encore à « l'âge ingrat », à l'âge du balbutiement, mais à travers notre balbutiement, nous essayons d'étudier notre histoire, parce que notre avenir ne peut en être que la projection.

Lorsqu'on nous a parlé de « foyer juif », c'était uniquement une façon de nous présenter les choses, de les « faire avaler » à tout le monde, à nous aussi. Ensuite, il y a eu le « foyer juif » et il y a eu Israël.

Le monde arabe

J'en arrive au monde arabe. On m'a demandé s'il y avait jamais eu une nation palestinienne. Je poserai la question : y a-t-il toujours eu une nation française ? une nation allemande ?

La nation est une notion, un fait historique. Elle est née historiquement à un certain moment du développement. Il y avait, en Europe, le Saint-Empire Germanique. A l'époque de la chrétienté triomphante, il y avait une notion chrétienne de la patrie et puis, avec la Révolution française, cette notion a pris un autre sens.

On ne peut envisager le présent qu'avec des projections dans l'avenir ; lorsque aujourd'hui on se préoccupe du développement économique, on fait des plans qui s'échelonnent sur des années, sinon ce serait de l'opportunisme. C'est donc uniquement avec une projection dans l'avenir que je peux fixer ma politique d'aujourd'hui, et ma projection doit être liée avec l'histoire dans le passé. Lorsque nous parlons de patrie arabe ou de nation arabe, c'est une projection dans l'avenir de cet ensemble qu'il nous faudrait créer et dans le cadre duquel notre développement humain serait possible. C'est notre développement humain qui nous intéresse particulièrement, nous le projetons dans l'avenir. Dans ce cadre, la notion de nation arabe ou de patrie arabe devient une notion tout à fait moderne. Avant, il y avait le « khalifat », comme il y avait l'Europe chrétienne. C'est cela notre projection.

J'en arrive à Israël, aux conditions de coexistence. Nous pouvons aborder le problème proprement dit, cela devient un peu délicat. Pourquoi parlons-nous de désionisation ? Pour qu'Israël commence à

se définir en tant que nation. A partir de là on pourrait peut-être, à la rigueur, je ne sais pas encore comment, aborder le problème. Mais Israël, vision vague liée à un tas de choses, Israël dans son histoire, parce qu'il en a une — disons qu'il est né le 15 mai 1948, comment se définit-il ? A notre avis, il se définit comme une projection de l'Occident dans notre région. On a eu le « courage » — disons que cela demandait du « courage » de la part du ministre des Affaires étrangères israélien — de dire devant le Conseil de l'Europe qu'« Israël appartient à l'histoire de l'Europe, non seulement par sa contribution à l'histoire de l'Europe, contribution historique, mais par les persécutions subies dans les camps ».

Lorsqu'on nous dit, au moment de l'émancipation du monde arabe : « J'appartiens à l'Europe culturellement, historiquement et même à l'histoire aberrante de l'Europe », permettez-nous d'en tirer les conclusions ! Cela n'est d'ailleurs pas nouveau. Je crois pouvoir remonter au sionisme politique, lorsqu'on présentait la création du « foyer », euphémisme pour « Etat » : il devait être une barrière contre la barbarie et une défense des valeurs occidentales. Permettez-nous d'avoir nos valeurs et de considérer que nos valeurs sont également des valeurs humaines, qu'elles ne sont pas nécessairement vouées à être civilisées par l'Occident ; c'est peut-être une vue un peu chauvine ; elle peut, peut-être, être comprise par les Européens qui sont passés par là.

Avec quoi coexister ?

Nous ne savons donc pas avec quoi nous devons coexister. Par exemple — je saute du coq à l'âne —, il se pose un problème important : lorsque l'entité palestinienne (ou les Palestiniens) a émergé sur la scène après 15 ans de patience et de camps de réfugiés, en tant que patriotes qui essayaient eux aussi de libérer leur patrie — le mot « libérer » peut choquer certains, mais on a dit que Jérusalem était « libérée » —, lorsqu'ils ont voulu libérer leur pays, eh bien on a dit que ces Palestiniens n'étaient pas des Palestiniens ! Ils n'existeraient que depuis deux ou trois ans ! A cette époque, Abba Eban, de passage ici, a dit que pour défendre les frontières d'Israël et les protéger contre les incursions des « terroristes », il fallait construire une sorte de « ligne Morice ». Cette déclaration a été faite au début de 1966. Mais la politique d'Israël a consisté à faire assumer aux pays arabes voisins le rôle de gendarme, à ses frontières d'alors. La déclaration de M. Eban était un vœu pieux — parce que je veux considérer qu'il était de bonne foi, et qu'il ne disait pas seulement cela pour la consommation extérieure ! Mais aujourd'hui, on pense sérieusement à cette « ligne Morice » après avoir occupé toute la rive occidentale du Jourdain : pourquoi ne l'a-t-on pas construite avant ? Ainsi, Israël, avec lequel on nous demande aujourd'hui de débattre la coexistence, est indéfini, indéfinissable, nous ne savons pas ce qu'il est.

Pour résumer, nous pensons qu'Israël est une incrustation occidentale dans un monde arabe à la découverte de lui-même, qui veut se dégager de l'emprise occidentale ; et nous pensons qu'Israël est expansionniste.

De plus, dans les conditions où Israël est né — je regrette, je vais dire maintenant quelque chose d'énorme, pardonnez-moi —, avec les hommes qui l'ont formé, qui ont vécu les tragédies des pogromes de l'Europe de l'Est, des camps de concentration, sans avoir eu le temps de se réconcilier avec eux-mêmes en tant qu'êtres humains, ces hommes mis en confrontation avec d'autres êtres humains, qui leur sont inférieurs dans le domaine de la technologie, se comportent, par un phénomène de compensation, comme des bourreaux. C'est assez difficile pour moi à dire cela, parce que j'ai parmi les hommes qui ont souffert des amis et il y a parmi eux des êtres dont la valeur humaine est très grande.

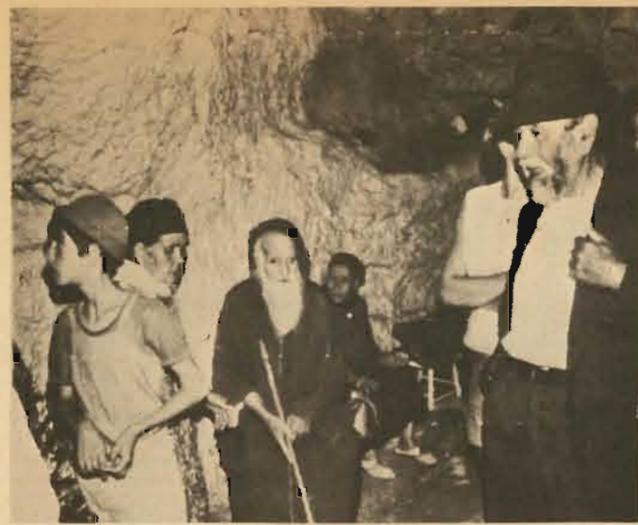
Le droit à l'existence d'Israël

On a attiré l'attention sur des événements comme ceux qui se sont passés il y a de cela trois jours, de punition collective. Lorsqu'il y a un camp de réfugiés duquel part un Palestinien patriote pour faire un acte de résistance à l'occupation, on vient et on rase tout le camp. Même sous l'occupation nazie la punition collective était sélective. L'exemple de Lidice et d'Oradour demeure pour vous : il y a actuellement pour nous de nombreux Lidice et de nombreux Oradour. Les gens qui se comportent de cette manière sont mus par une grande complexité psychologique.

Vous le voyez, nous ne savons pas qui est Israël, il n'a pas de définition, il est dominé par des gens qui font des expéditions punitives collectives. Lorsque vous nous demandez de coexister, vous nous demandez d'arrêter la résistance pour que l'agresseur arrête l'agression, je ne crois pas que ni au M.R.A.P., ni ailleurs, cette logique puisse être admise. De sorte que, pour ma part, je ne vois pas que les clés d'une coexistence puissent être entre nos mains actuellement. Celles qui sont entre nos mains : une résistance à outrance.

J. NANTET. — Je voudrais répondre à M. Soliman. Premièrement je ne suis pas, comme il l'a peut-être pensé, ennemi, ni même profondément sceptique à l'égard de la notion d'unité du monde arabe. Je dis seulement que nous n'en sommes pas là. Mais c'est une possibilité. J'ajouterai que c'est une possibilité à laquelle je suis personnellement très sympathique : le problème serait, contrairement à ce qu'on pense généralement, peut-être plus simple qu'il ne l'est actuellement.

L'unité du monde arabe ne veut pas dire que la guerre l'emporte sur la paix au Proche-Orient ; pas du tout. D'autre part, je dois dire qu'on reproche quelquefois à nos amis Arabes d'être emportés par le verbe. Eh bien, la simplicité et l'efficacité avec lesquelles M. Soliman a exprimé son opinion m'ont frappé. Lorsqu'il a dit que le problème de l'existence de



Ci-dessus, des habitants d'un village d'Israël attendent la fin d'un bombardement.

Ci-contre, l'univers des réfugiés palestiniens.



l'Etat d'Israël était « un peu délicat », il a même en quelque sorte employé une litote. Je termine par une question qui est au bord de nos lèvres : compte-tenu de toutes ses analyses, de ses réserves, de ses hésitations, et de tout ce qu'il y a à dire sur la politique de l'Etat d'Israël, sur laquelle on peut faire des observations, M. Soliman reconnaît-il, de toute façon, le droit à l'existence de l'Etat d'Israël comme entrant dans le cadre d'un règlement pacifique du problème ?

Cl. CAHEN. — M. Soliman vous a répondu qu'il n'acceptait pas l'existence de l'Etat d'Israël. Je comprends très bien les raisons qu'il fait valoir. Toutes les tragédies qui se déroulent actuellement, indépendamment de la condamnation que nous pouvons porter sur tout cela, proviennent précisément de ce que le problème n'est pas résolu. Je comprends très bien le point de vue des Arabes de l'épave de M. Soliman, même si la perspective d'une solution est encore lointaine, même si matériellement il n'y en a pas la possibilité actuellement. Je pense que l'opinion qu'il exprime correspond à celle de beaucoup de ses compatriotes. Par ailleurs, il est bien évident que beaucoup, comme c'est mon cas, regrettent profondément les conditions dans lesquelles, historiquement, s'est constitué le foyer juif. Cependant, nous ne pouvons pas supprimer le fait de l'existence de l'Etat d'Israël, alors la question que je pose tout de même est de savoir s'il y a une perspective d'avenir.

On entend souvent dire, comme l'a dit M. Soliman : il faut désioniser l'Etat d'Israël. M. Israel a dit que l'Etat d'Israël n'était pas impérialiste, c'est une question de mots ; il n'est pas impérialiste en ce sens qu'il ne représente pas la projection d'une patrie étrangère dominant les pays du Proche-Orient, en ce sens qu'il y a des kibboutz. Mais il est une projection de l'Europe dans une région qui cherche à retrouver son identité indépendamment de l'Europe. Cela étant, entre l'exigence d'une suppression de l'Etat d'Israël, formulée d'un côté, et le refus de cette suppression évidemment de l'autre côté, peut-on envisager comme une perspective d'avenir, qui tout de même aiderait à la solution du problème particulier du moment, une espèce d'organisation fédérale dans laquelle l'Etat d'Israël garderait, sur le plan intérieur,

toute l'autonomie à laquelle il ne peut pas ne pas tenir ? Mais par ailleurs l'organisation fédérale permettrait d'inclure cet Etat dans une fédération et par conséquent de neutraliser les éléments d'influence étrangère, de convenir de tout ce qui est politique ou général, économique ou militaire, sur un plan commun du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Je demande s'il n'est pas possible d'orienter les esprits vers une perspective de ce genre. Les Palestiniens n'acceptent pas le tête-à-tête avec les Israéliens ; mais dans la mesure où ce tête-à-tête ne serait plus solitaire, où il y aurait une organisation d'intégration, il pourrait peut-être devenir possible. C'est une hypothèse qui n'est pas déraisonnable. A part cela, on peut supposer soit des circonstances particulières qui permettraient aux Arabes de prendre une revanche militaire, soit, d'une manière plus durable, que la persistance d'un état d'incertitude, d'insécurité, finisse par décourager la jeunesse israélienne, et que celle-ci reparte pour une autre « diaspora ». Cela est possible, évidemment à longue échéance. Mais je pense tout de même qu'il y a peut-être moyen de s'orienter vers une solution fédérative. Encore une fois, il est plus facile de dire cela dans un bureau de Paris qu'à Tel-Aviv, au Caire ou à Damas, je le comprends fort bien. Mais c'est de cette manière que je voudrais poser la question à M. Soliman.

Tout est possible

I. ISRAEL. — Tout est en effet possible, la paix comme la guerre.

Il y a certains mythes qui ont été créés. Il y a d'abord le mythe d'Israël projection occidentale. J'ai posé dès le début la question : que signifie l'intégration ? Je sais, les peuples arabes cherchent à se définir, essaient de retrouver la culture qu'ils avaient dans le passé. Mais finalement parle-t-on d'une cul-

ture nationale arabe englobant l'ensemble des nations arabes, y compris le Maghreb ? Je crois qu'il est difficile de l'affirmer. Intégration, oui ; libération de la tutelle européenne sur le plan économique, tout à fait d'accord ; mais en quoi le fait qu'Israël soit de culture judéo-européenne devrait gêner l'affirmation arabe ? Au contraire, sur le plan économique, personne ne peut contester qu'Israël pourrait apporter beaucoup à la libération, au développement de cette région ; car quand les Arabes parlent de libération, cela signifie sortir du stade du sous-développement pour atteindre le stade de la société industrielle.

Des exemples...

Il a été question de « bourreaux ». J'ai été choqué, M. Soliman, par ce que vous avez dit, mais je n'entends pas discuter pour des raisons bien simples : en tant que journaliste, je me méfie des informations qui me paraissent tendancieuses. Je n'étais pas sur place, je ne discuterai donc pas sur ce plan. En revanche, dois-je évoquer les nombreuses brochures, des centaines, qui ont été publiées pour illustrer toute la haine qui a été inculquée aux Arabes contre les Israéliens et, partant, contre les juifs. M. Soliman, j'accepte parfaitement que vous fassiez la différence entre Israéliens et juifs ; vous êtes anti-israélien et non antisémite, je vous crois. Mais d'un autre côté, j'ai assisté, il y a deux ans, à une réunion d'étudiants palestiniens ici à Paris ; ceux-ci ont édité une brochure que j'ai eu la curiosité de lire. Or, dès la première page, ils font l'historique du peuple juif au temps des Pharaons et je cite une phrase seulement : « Joseph, aux temps bibliques, était trésorier de l'Egypte ; il y fit venir ses parents. Sous le règne de Ramsès, les juifs, devenus nombreux,

commencèrent à intervenir dans la vie économique-politique de l'Etat. Leur redoutable influence amena le fils de Ramsès II à les persécuter. Les Juifs quittèrent alors le pays ».

Dois-je citer les articles élogieux sur Eichmann publiés dans la presse arabe en 1961, lors du déroulement du procès ? ou bien des livres tels que « Le danger du judaïsme mondial pour l'Islam et la Chrétienté » publié au Caire en 1964 ?

On peut citer aussi les livres scolaires. Exemple : « Onzième élémentaire », publié en 1953 par le ministère syrien de l'Education, dit : « Les Juifs sont nos ennemis » ; ou bien les différents manuels publiés en Egypte.

Bref, ce genre d'exemples pourraient être cités à tort et à travers, mais qu'est-ce qu'ils illustrent ? En fin de compte on revient toujours au même cercle vicieux ; vous dites que cet Etat d'Israël ne s'est jamais défini. On ne l'a jamais laissé se définir, on l'en a toujours empêché. Il faut lui poser la question. Mais sa réponse ne peut être donnée qu'autour d'une table ronde. Le professeur Cahen a dit « tout est possible ». Evidemment, sauf une chose : l'élimination de l'Etat d'Israël qui, lui, veut et peut coexister avec les pays arabes.

Ici, le débat est interrompu. Il ne reste plus de temps que pour des observations.

Pour un désarmement psychologique

J. NANTET. — Dans le cadre des observations finales, je voudrais dire mon impression. Cette table ronde a été sympathique, mais elle ne nous a pas beaucoup fait progresser. Les reproches qui ont été adressés de part et d'autre sont fondés. Ce sont là des réalités, qui sont à l'arrière-plan du problème posé devant nous. C'est bien cela qu'il s'agit de surmonter. On devrait aussi se demander quel rôle pourraient jouer les textes sacrés ? Moi qui suis un militant catholique, je suis de ceux qui pensent que les textes sacrés, la Thora, les Evangiles, le Coran, peuvent et doivent être utilisés positivement. Un désarmement psychologique serait déjà un élément, pas suffisant bien sûr, mais positif.

Je veux dire aussi à M. Soliman mon immense sympathie pour le peuple arabe ; je l'ai prouvé au moment de la lutte d'indépendance de l'Algérie. Enfin, on a parfois évoqué le Liban ; peut-être, en effet, dans les techniques libanaises d'approche des problèmes gouvernementaux, trouverait-on une voie de règlement interconfessionnel ? Je voudrais en tout cas envisager certaines possibilités.

Cl. CAHEN. — Il est évident qu'il faut que nous arrivions à sortir du cercle. Nous nous adressons les uns aux autres des reproches qui sont fondés. Nous ne pouvons pas indéfiniment discuter les erreurs des extrémistes.

Nous avons à faire à des tas de braves gens de part et d'autre, que nous ne

pouvons pas supposer pleinement complices des exagérations et des abominations. Les extrémistes rentreront dans l'ombre si nous trouvons des éléments de solution du problème, des éléments qui feraient appel à toutes les réalités historiques, qui tiendraient compte des réalités présentes. Je ne pense pas que nous ayons résolu, ici, le problème. Mais notre débat nous aidera à mieux y réfléchir dans l'avenir.

Les questions préalables

L. SOLIMAN. — Je conclurai sur deux points. Je suis l'un de ceux qui ont dénoncé publiquement tout ce que je considérais comme aberrant, comme c'est le rôle de l'intellectuel nationaliste et universel — il ne peut se taire devant certaines exagérations. J'ai dit aussi que dans notre société, qui n'est pas homogène, il y a des antisémites, des « salauds », des vauriens, mais j'ai dit également que, chez nous, il y a une lutte assez sérieuse qui se développe. Si on regarde dans la projection historique, on remarquera que la lutte contre le fanatisme, contre le racisme, en Egypte par exemple, a fait des progrès depuis l'époque où, il y a vingt ans, les Frères musulmans dominaient la scène politique. Nous espérons vaincre tous les vestiges de ce passé. Malheureusement, ils sont alimentés par d'autres éléments, cela fait partie de notre lutte. Je dénonce tout excès raciste d'une manière catégorique.

Mais je trouve qu'il y a une différence entre le racisme politique d'Etat, c'est-à-dire exercé par des gens au pouvoir et le racisme « populaire ». Je ne suis pas pour la responsabilité collective des gens — les peuples ne méritent pas toujours les gouvernements qu'ils ont lorsque les excès sont l'expression d'un pouvoir ou bien d'une bureaucratie. Mais le phénomène devient beaucoup plus grave lorsque le racisme s'exprime dans le comportement des gens. Par exemple, je trouve que le racisme américain est particulièrement grave ; le gouvernement se dit officiellement antiraciste, c'est le peuple qui s'exprime de façon raciste. C'est beaucoup plus grave que si c'était le gouvernement qui organisait des fours crématoires pour les Noirs. Les gouvernements peuvent changer, mais les hommes eux, vivront l'avenir.

Le professeur Cahen m'a posé une question qui résume tout. Il me demande si on ne peut pas projeter dans l'avenir une sorte de fédération. Je n'aurai pas la fatuité de préconiser une solution quelconque, mais ma tâche, en tant qu'intellectuel, est d'exiger d'abord que les questions soient bien posées, car les questions mal posées ne peuvent qu'entraîner de fausses réponses. Alors, avant de penser même aux solutions, il faut poser le problème. Je rappellerai tout simplement une chose : je commençais l'article que j'avais donné aux « Temps Modernes », six mois avant le conflit, en disant que je me refusais à l'absurde, c'est-à-dire la guerre ; je terminais en disant : il y a deux questions préalables

auxquelles il faut répondre : la première est de savoir qui a fait des juifs des victimes ? A partir de quand faut-il comptabiliser « l'agression » en ce qui concerne les Arabes ? Ce sont des problèmes qui sont terriblement importants ; si on ne les pose pas d'une manière correcte, on ne peut avoir que de fausses réponses.

I. ISRAEL. — Poser le problème de cette façon ne ferait que le perpétuer, parce que les préalables sont à mon avis, mal fondés ; ils empêchent l'instauration du dialogue. Ils supposent déjà une façon de résoudre le problème. M. Soliman représente évidemment un certain point de vue.

L. SOLIMAN. — Je suis un individu qui représente une sensibilité plus ou moins collective...

La Bible, un livre d'histoire

I. ISRAEL. — Il y a d'autres façons de poser le problème, mais le temps ne le permet plus...

Je voudrais ajouter deux mots sur la question des Livres Saints. Je ne suis pas croyant et mon lien avec le peuple juif, c'est à travers Israël que je l'ai. Pour la majorité des Israéliens de nos jours, la Bible est surtout un livre d'histoire, un livre de géographie.

Je félicite M. Soliman pour sa courageuse attitude antiraciste, mais je dirai en même temps que ce n'est pas en puisant dans la Bible que les Israéliens ont lancé un slogan tel que celui de « guerre sainte », qui a été lancé dans les pays arabes malgré le fait que l'influence des Frères musulmans est pratiquement négligeable.

L. SOLIMAN. — Je n'ai pas parlé du Grand-Rabbin qui a été au Mur des larmes sonner du cor ! Vous ne connaissez pas l'arabe : on parle de « guerre sacrée », comme en Europe en 1914, en 1939, on a parlé de « guerre sacrée ». Le terme « sacré » ne veut pas dire « saint ».

I. ISRAEL. — La Bible a moins d'emprise sur les Israéliens, en tant que religion, que l'Islam sur les masses arabes !

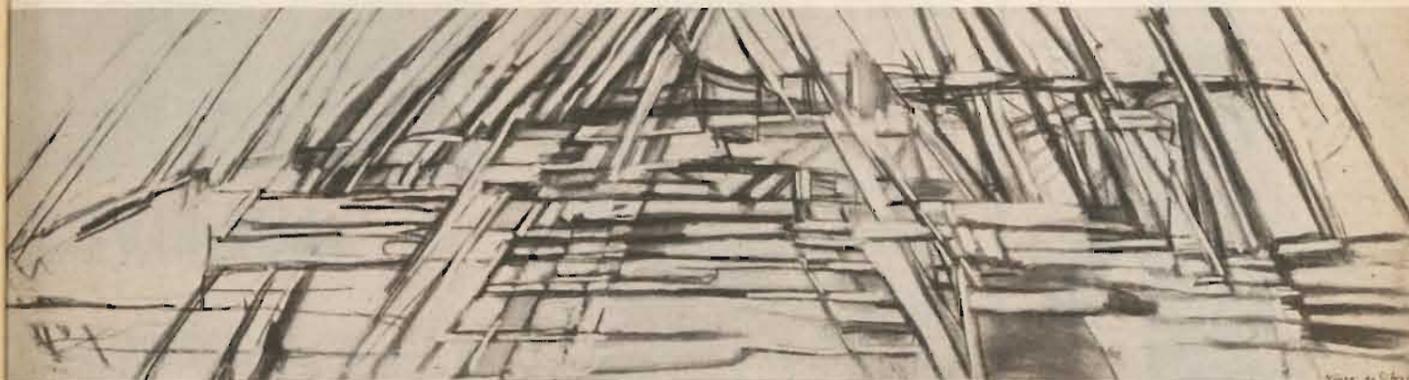
L. SOLIMAN. — Vous ne connaissez pas les masses arabes...

J. NANTET. — En toute sympathie pour le peuple juif, je peux dire que, s'il y a guerre sainte, il peut y avoir aussi la sainte paix !

Ch. PALANT. — Nous arrivons au terme d'un débat dont il faut souligner la parfaite courtoisie, la grande loyauté de tous ceux qui y ont participé. Nous ne tenons pas les diplomates en si basse estime, que nous nous soyons fait illusion sur la portée pratique, en tout cas immédiate, d'une telle rencontre. Mais si nous n'avons avancé que d'un seul pas sur le chemin de la compréhension, je crois que l'effort que nous avons accompli ensemble en valait la peine, et il est prometteur d'autres efforts que nous aurons à faire ensemble, guidés par notre souci légitime et noble d'avancer sur le chemin de la paix.



Sonia Delaunay : Tango au Bal Bullier. — Peinte sur toile à matelas, cette œuvre de 4 mètres de long a été achetée par l'Etat à l'artiste, pour le musée d'Art Moderne de Paris. Le rythme des formes en mouvement, les couleurs chaudes traduisent l'ambiance de la danse qui faisait alors fureur.



Vieira da Silva : Carène. — Dessin au fusain sur toile, cette œuvre est caractéristique de la recherche actuelle de l'artiste. Cette carène pourrait être aussi le réseau d'ogives d'une cathédrale gothique. C'est, de toutes façons, un chef-d'œuvre d'équilibre architectural.

DEUX GRANDES DAMES DE LA PEINTURE

UNE grande rétrospective de l'œuvre de Sonia Delaunay vient d'être présentée au public parisien. Nombre de ses œuvres sont visibles en permanence au Musée National d'Art Moderne auquel elle fit il y a 4 ans une très importante donation.

Sonia Terk qui naquit en Ukraine, vient à Paris à vingt ans ; la passion de la peinture lui fait connaître le peintre Robert Delaunay. Ils élaborent ensemble un art original tout entier tourné vers l'exaltation de la couleur. Très liés au milieu intellectuel et artistique de leur temps, ils se battent avec leurs amis contre l'art académique et même quelquefois contre certains de leurs amis pour faire admettre leur vision particulière. A l'époque où tout ce qui était d'avant-garde était cubiste, ils n'étaient pas tout à fait cubistes, ou plutôt, Robert était un peu et Sonia pas du tout ! C'est Guillaume Apollinaire qui inventa pour eux le nom d'« orphisme », comparant leur art à celui d'Orphée.

Sonia Delaunay a en effet quelque chose d'un Orphée : poète de la couleur, elle réalise la première « peinture-poème » dont le texte dédié aux musiciens est d'un autre ami poète,

Blaise Cendrars. Il s'agit de la *Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France* dont les 444 vers furent imprimés sur un long papier plié à la chinoise, à l'aide de plus de dix corps de caractères typographiques différents. Les vers — libres — chevauchent l'illustration abstraite exécutée au pochoir avec un grand faste de couleurs :

« Et le monde, comme l'horloge du quartier juif de Prague tourne éperdument à rebours »... dit Blaise Cendrars et semblent dire les formes circulaires qui font dès maintenant partie du langage de Sonia. En même temps Sonia Delaunay mettait au point ses recherches picturales pour les adapter aux arts appliqués : affiches en papiers collés, objets peints, reliures, tissus, couvertures, vêtements, costumes de théâtre et même jeux de cartes et tout dernièrement une carrosserie automobile. De tous les peintres abstraits elle est le seul qui se soit battu pour faire descendre l'art dans la rue. Pour cela, elle n'hésita pas à éditer elle-même ses tissus !

Après toute une vie de travail, de lutte, Sonia dit simplement, parlant d'elle-même : « J'ai acquis une liberté d'expression, que l'on trouve dans mes



Katerina

TEXTILE FOURRURE

30, rue Beaubourg - TUR. 20-62

→ dernières œuvres surtout, les gouaches, qui sont des expressions d'états d'âme, des poèmes ».

Vieira da Silva ne lui ressemble en rien, sinon par la qualité de son art. L'exposition de ses œuvres n'avait pas l'envergure d'une rétrospective puisqu'il s'agissait seulement d'une présentation de ses peintures les plus récentes. Vieira da Silva, d'origine portugaise, arrive à Paris en 1927, au même âge que Sonia Delaunay. Peut-être même avait-elle vu, enfant, des œuvres de Sonia qui séjourna et peignit cinq ans au Portugal. Toujours est-il qu'elle se place d'emblée sur le même terrain : un art qui ignore la fausse querelle de l'abstrait et du figuratif et qui utilise toutes les ressources de la peinture. Presque tout de suite elle se trouve au sein du petit milieu d'artistes qui ne se contentent pas des sentiers battus. De son passage dans l'atelier de Fernand Léger, elle garde le goût de la ligne et celui de la couleur. Mais elle utilise lignes et couleurs de façon tout à fait différente. Sa sympathie pour le surréalisme et son amitié avec Marcel Duchamp lui font élaborer un art très proche du surréalisme. Mais sa préoccupation principale reste celle de la recherche d'un espace. Trompeur, intérieur, infini, vertigineux.

Les œuvres qui étaient exposées à la galerie Jeanne Bucher témoignent d'une évolution qui va dans le sens d'une plus grande austérité. Les couleurs se raréfient jusqu'à disparaître dans la lumière comme dans les toiles blanc sur blanc, *Parabole, Ordre, Equité*, ou dans l'ombre comme *Entreprise impossible* ; une très belle œuvre qui semble montrer que l'entreprise n'est pas vraiment impossible. D'autres œuvres utilisent un système d'harmonie colorée très simple : deux couleurs (par exemple bordeaux et bleu) et toutes les variations possibles du blanc au noir. Si la couleur se retire, c'est au profit de la matière comme dans *Les Peupliers*. Mais les œuvres les plus riches, à mon avis sont celles où les contradictions semblent s'affronter sur la toile : le réseau statique des lignes horizontales et verticales ne résiste pas aux attaques des obliques qui brouillent le jeu, amorcent un dynamisme comme dans l'œuvre intitulée justement *Dynamisme organisateur*. Il arrive aussi, bien sûr que les obliques s'immobilisent dans des compositions symétriques, *Carène*, ou rayonnantes, *Sandgrave*. Que sera la prochaine exposition de Vieira da Silva ? Celle-ci est à peine terminée que déjà nous attendons la suivante.

Eugénie DUBREUIL.

* Sonia Delaunay et Vieira da Silva sont toutes deux amies du M.R.A.P. Lors de notre vente-exposition d'œuvres peintes et sculptées de 1964 elles offrirent chacune une toile.

Droits réservés



Plusieurs camps réussirent à se libérer eux-mêmes, en volant leurs armes à leurs bourreaux à l'approche des armées alliées. Ils réussirent ainsi à éviter l'extermination totale. Ici, des résistants à Mauthausen, lors de la libération de leur camp.

UN LIVRE MÉMORIAL

LES photos qui témoignent de l'horreur concentrationnaire nazie ne sont pas très nombreuses ; on les connaît toutes ; de la pendaison en musique du camp de Mauthausen à l'unique vue du Vel'd'Hiv transformé en camp de triage pour les juifs parisiens, il n'en est pas une que l'on ai vue et revue. Et pourtant, comme on dit, « on ne s'y fait pas » ; on les regarde toujours comme si c'était la première fois.

L'ouvrage *La Déportation*, que vient de publier la F.N.D.I.R.P. (1) regroupe la quasi totalité des photos prises dans les camps, les convois et les prisons. A ce seul titre, c'est un livre indispensable. Mais il contient plus : une documentation sur les camps, sur leurs kommandos, une bibliographie très complète qui font de *La Déportation* une somme et un document de base.

On sait trop peu, par exemple, qu'avant même le début de l'expansion nazie, en mars 38, 32 camps étaient déjà en fonction dans l'Allemagne même, dont les principaux : Oranienbourg (1933), Dachau (1933), Sachsenhausen (1936), Buchenwald (1937) ; c'était avant l'emprisonnement massif des juifs allemands, qui ne commença que dans la « nuit de cristal » du 9 au 10 novembre 1938. C'est donc pour les démocrates et les anti-nazis allemands que les camps furent ouverts d'abord ; c'est là que des dizaines de milliers subirent la torture et la mort avant

même la grande hécatombe finale. Et ceci, on ne le redira jamais assez.

Une atmosphère cordiale

Ce qu'on ne dira jamais non plus assez, c'est le profit que tira la grande industrie allemande du bétail humain que le nazisme (qui se disait socialiste et anti-capitaliste lorsqu'il fallait enrôler les chômeurs berlinois sous la bannière des sections d'assaut ou de la S.S.) mit à sa disposition. Krupp, Thyssen, I.G. Farben sont les plus notoires.

La Déportation reproduit d'ailleurs la célèbre photo du Führer souriant visitant la Ruhr, guidé par Fritz Thyssen. Elle reproduit aussi, en fac-similé, le procès-verbal des négociations menées en 1941, à l'apogée de la puissance hitlérienne, entre les quatre dirigeants de l'I.G. Farben et Krauss, directeur administratif des camps, pour la construction d'une usine à Buna-Monowitz.

« M. Faust (ingénieur en chef de l'I.G.F.) a demandé pour l'année en cours environ 1.000 manœuvres. Pour l'année prochaine, on annonce un besoin de 3.000 détenus. L'effectif du camp (d'Auschwitz) doit être porté à environ 30.000 détenus. Il est impératif qu'on puisse se procurer le fer et le nombre de kapos nécessaires. Ces kapos seront choisis parmi les criminels de droit commun des autres camps et seront transférés à Auschwitz. Le temps de travail est au minimum de 11 heures. »

« Toute la négociation, conclut le document, a été menée dans une atmosphère cordiale, les deux parties soulignant leur désir de s'apporter mu-

tuellement toute l'aide possible. » Cette « aide » aboutit à la mort de 30.000 déportés, tombés d'épuisement dans l'usine de Buna-Monowitz.

Comment cet épuisement était-il possible ? Une autre photocopie l'explique. Le document émanait, en 1942, de l'Office central économique et administratif des S.S.

« Le travail (effectué par les détenus) doit être, au vrai sens du mot, épuisant, pour qu'on puisse atteindre le maximum de rendement. Le temps de travail n'est pas limité... »

« Tout ce qui pourrait abréger la durée du travail (temps de repas, appels, etc.) doit être réduit au strict minimum. Les déplacements et les pauses de midi, de quelque durée que ce soit, ayant pour seul but le repos, sont interdits ».

La grande industrie

fut complice

Mais c'est toute la grande industrie allemande qui fut collaboratrice et bénéficiaire du monstrueux système nazi. Siemens avait une usine dans le camp même de Ravensbruck. Les détenus d'Auschwitz travaillèrent pour Vacuum, ceux de Buchenwald pour BMW ; ceux de Dachau pour BMW, pour Unic, pour Messerschmidt, pour Agfa ; ceux de Flossenburg pour Zeiss-Ikon ; ceux de Neuengamme pour Volkswagen et pour Shell. Partout l'esclavage fut le même et la rentabilité proportionnelle. L'utilisation de cette main-d'œuvre permit à la grande industrie un essor prodigieux. Lorsque, après la guerre, les États-Unis « remontèrent » l'industrie ouest-allemande, ils le firent sur la base de la puissance acquise par les firmes avant l'effondrement du Reich. C'est pourquoi il n'est pas exagéré de dire que c'est grâce au génocide hitlérien que l'industrie allemande est aujourd'hui la mieux placée dans la perspective toute proche du Marché Commun.

Cette énumération des profiteurs du nazisme prouve en conclusion que le nazisme n'était pas une aberration de l'histoire échappant à toute analyse. Marx disait que le capitalisme à l'état naissant du XIX^e siècle ne donnait aux travailleurs que le strict minimum nécessaire à la reconstitution de la force de travail pour la journée suivante. Grâce au nazisme, les industriels allemands économisèrent cette dépense même ; les déportés n'avaient pas besoin de reconstituer leur force de travail ; lorsqu'ils étaient épuisés, la chambre à gaz les attendait s'il leur restait assez de forces pour s'y traîner, et des trains entiers amenaient de l'Europe occupée leurs successeurs. Des millions étaient ainsi gagnés ; c'est pourquoi revient encore une fois en mémoire, en conclusion de *La Déportation*, la phrase légendaire de Brecht : « Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde. »

Pierre LASNIER.

EUROPE

La revue EUROPE, fondée en 1923 par un groupe d'écrivains en collaboration avec Romain ROLLAND, poursuit la tradition de ses fondateurs orientée vers un large humanisme, avec le souci d'intensifier les échanges culturels entre les peuples pour le maintien de la paix.

Depuis 1949, elle a multiplié ses numéros spéciaux consacrés, les uns à des créateurs illustres, les autres à des littératures étrangères, permettant au vaste public de langue française à travers le monde d'entrer en contact avec des œuvres jusque-là enfermées dans leurs frontières linguistiques.

Son programme pour 1968 et pour les années suivantes permettra à ses lecteurs de continuer à explorer la culture mondiale et en même temps de se tenir au courant de la production française (littérature, théâtre, cinéma, musique, arts plastiques), dans ce qu'elle a de plus valable.

EUROPE qui, depuis quarante-cinq ans, a diffusé les premières pages écrites par des auteurs qui ont aujourd'hui atteint une renommée universelle, a pour devoir de rechercher et de publier les jeunes poètes, les jeunes conteurs, dont les œuvres futures ajouteront à la gloire de la littérature française.

Le Comité d'EUROPE

Pierre ABRAHAM, ARAGON, Gabriel AROU, Emmanuel d'ASTIER, Madeleine BARTHELEMY-MADAULE, Roger BORDIER, Maurice BOUVIER-AJAM, Roger CHATEAUNEUF, Marie-Anne COMMENE, Pierre GAMARRA, Jacques GAUCHERON, Jacques MADAULE, Jean ORCEL, Pierre PARAF, Lucien PSICHARI, Emile TERSEN, Elsa TRIOLET.

EUROPE

a publié récemment des numéros spéciaux sur :

RACINE
ELSA TRIOLET et ARAGON
BAUDELAIRE
PIRANDELLO, O. MIRBEAU
RAMUZ, THOREAU
CINQUANTAIRE
D'OCTOBRE
SWIFT
LITTÉRATURE CATALANE
LITTÉRATURE POUR
LA JEUNESSE

Chacun de ces numéros :
France : 10,50 F
Etranger : 12 F

Abonnement (12 numéros) :
France : 1 an 45 F - 6 mois 25 F
Etranger : Un an 55 F

Demandez la liste complète à :

EUROPE

21, rue de Richelieu, Paris (1^{er})
C.C.P. 4560-04 Paris



WEEK-END

UN Africain et un Arabe : ils conduisent une benne à ordures dans un petit bourg de Seine-et-Oise et conduisent peut-être aussi le spectateur de « Week-end », le dernier film de Jean-Luc Godard, à se poser quelques questions nouvelles sur la réalité du racisme en 1968.

Un Africain et un Arabe : ils s'expriment, mais chacun pour l'autre. « Mon frère Noir parlera pour moi » dit l'Arabe. Et ce sont des propos sur la révolution en pays colonial...

Ils mangent des sandwiches, ces « sous-développés », et parlent la bouche pleine aux deux jeunes bourgeois perdus après un week-end apocalyptique du côté de Saint-Cucufa. Même pas polis, l'Africain et l'Arabe, même pas reconnaissants puisqu'ils

n'accordent à leurs interlocuteurs qu'une bouchée de pain, « quelque chose, disent-ils, de proportionnel à ce que les grands trusts pétroliers accordent en fait de « royalties » aux Etats arabes « indépendants » et producteurs de naphte. »

Un monde en panne

« Week-end », c'est le chapitre IV d'un essai sur la civilisation contemporaine filmé par Jean-Luc Godard, essai dont les trois premiers chapitres s'intitulaient « Made in USA », « Deux ou trois choses que je sais d'elle » et « La Chinoise ».

Civilisation des « loisirs », dit-on souvent bien vite (des loisirs comment et pour qui ?) lorsqu'on essaie de définir le mode de vie dans les pays occidentaux économiquement développés. Godard répond, souvent péle-mêle, barbouzes, conditionnement publicitaire, grands ensembles et malthusianisme du district parisien, aventurisme confus d'une gauche « révolutionnaire ».

Aujourd'hui, avec *Week-end*, c'est le grand travelingue sur un monde en panne, le plus long traveling du siècle sur les voitures encastrées dans les embouteillages du week-end, cette

tentative systématique de bol d'air hebdomadaire vite étouffée par les gaz d'échappement, vite enfouie sous les flots de sang des priorités non respectées, vite évanouie dans les incendies des baignoires carambolées.

Perdus là-dedans, deux pitoyables enfants du siècle, ceux de Marx et de Coca-Cola revus par Pompidou, deux tout petits bourgeois (Jean Yanne et Mireille Darc).

C'est de la fiction, ce n'est pas nous, ça ne nous concerne pas, disent certains qui oublient un peu trop vite les insultes crachées par la portière des automobiles (c'est bien ainsi, en France, en 1968 ?), le bilan officieux et partiel des morts sur les routes, publié le lundi par les quotidiens du matin (c'est bien ainsi, en France, en 1968 ?), les balayeurs noirs et les ma-1968 ?), les œillades agressives des dames dévêtues qui sourient sur nos murs pour... des soutien-gorges ou des apéritifs (c'est bien ainsi, en France, en 1968 ?).

C'est bien ainsi, *Week-end* est un film réaliste sur notre « civilisation des loisirs ». Sinon la nôtre, du moins celle qui nous est imposée.

R. P.

PEUT-ON ENCORE ÊTRE JUIF ?

par Roger IKOR

Dans le courant du mois, les Editions Bernard Grasset doivent publier un nouveau livre de Roger Ikor, « *Peut-on être juif aujourd'hui ?* ». Nous avons demandé à l'auteur de nous dire comment il a conçu son étude.

« Une question est celle-ci : comment se pose à un juif, aujourd'hui, sa condition de juif ? Depuis *Les Fils d'Avrom*, je voulais prendre le taureau par les cornes. Ce nouveau livre est une réponse à tous les problèmes qui se sont posés à moi et que j'ai posés aux autres avec *Les Fils d'Avrom*.

Je considère la façon dont J.-P. Sartre a évoqué la « question juive » comme dangereuse et fautive parce que philosophique. Il nous a présenté en effet un personnage « en situation », prisonnier de cette situation, statique. J'aborde donc le problème sous son aspect historique.

Il y a d'abord une période qui va des origines au christianisme. Y a-t-il eu un antisémitisme avant le christianisme ? On n'observe alors aucune hostilité particulière du monde environnant. On ne parle pratiquement pas du peuple juif jusque trois siècles avant Jésus-Christ. Hérodote a parcouru tout le Proche-Orient : il ne parle pas du tout du peuple des Hébreux.

La « question juive » commence à se poser réellement au moment où la communauté juive s'affirme sur le plan politique, militaire, matériel. Le christianisme est devenu la branche la plus universaliste de la religion juive. Il veut faire de tous les hommes des élus tandis que le judaïsme veut faire des seuls juifs des élus. Le christianisme, triomphant, éclaire alors les juifs sous une lumière particulière. Je considère que l'antisémitisme est né de l'enseignement du mépris par l'Eglise catholique. Certes les premières grandes manifestations de l'antisémitisme datent du début du IX^e siècle : il a donc fallu un millénaire pour qu'on en arrive à considérer le juif comme l'ennemi principal, sinon le seul ennemi.

J'étudie bien sûr la période contemporaine pour constater que l'antisémitisme est un fait historique et qu'il n'est nullement attaché à la substance même du « peuple juif » qui n'a rien d'exceptionnel.

Je suis d'ailleurs optimiste quant à l'avenir de l'antisémitisme. Je pense en effet que nous allons vers sa disparition progressive. Il y a plusieurs raisons à cet optimisme. Chacune est sans doute insuffisante mais, réunies, elles permettent d'être confiant (je ne dis pas que cela se fera du jour au lendemain bien sûr) : il y a l'horreur réellement causée par les massacres hitlériens, réaction de sensibilité ; l'aggiornamento de l'Eglise catholique et des autres églises (qui touche également la religion juive) — l'hostilité au judaïsme et celle du judaïsme s'estompent ; l'existence de l'Etat d'Israël qui fait la preuve que les juifs sont des êtres semblables aux autres. Le racisme en définitive se déplace, quitte le juif. S'il y a aujourd'hui une poussée raciste dans le monde, l'intégration se poursuit parallèlement. Il y a une dilution de l'antisémitisme qui continue à peser pourtant. La difficulté de résoudre « la question juive », c'est qu'il n'y a pas de question juive...

Depuis la guerre, on dit « juif » avec netteté. Je n'accepte donc comme juif que celui qui se dit tel pour une certaine raison : le juif de religion, le juif sioniste ou israélien, le juif de communauté, le juif de dignité personnelle.

L'évolution actuelle se caractérise par un besoin de plus en plus impérieux de netteté. J'espère que ce livre contribuera à rendre les problèmes plus clairs...

(Propos recueillis par Jacques TENESSI.)

LU - VU - ENTENDU

● *Chêne et Lapins angora*, de Martin Walser, se jouera au T.N.P. à partir du 8 février.

Martin Walser est l'un de ces jeunes Allemands en colère dont les plus célèbres sont Günter Grass et Hans Enzenberger. Dans *Chêne et Lapins angora*, il traitera du nazisme et des profonds traumatismes que le III^e Reich a laissés dans tout un peuple.

● *Présence du Maghreb* vient de publier son premier numéro. Il se consacre à l'art et la culture maghrébine d'aujourd'hui.

Au sommaire : Ahmed Cherkaoui, Mohamed Khair-

Eddine, Assia Djebar, Mouloud Mammeri, Albeti Memmi, Kateb Yacine, Driss Chraïbi, et une pléiade de jeunes moins connus.

« Présence du Maghreb » a son siège à Saint-Ouen (93), 21, rue Villa-Biron.

● « *Sept dans un bunker* », le livre de Charles Goldstein, dont nous avons publié les « bonnes feuilles » dans notre numéro de novembre, vient de sortir aux Editions Gallimard. Il a été accueilli par l'ensemble de la presse avec un grand intérêt.

● *Beatrice Arnac* chante jusqu'au 19 février au Studio des Champs-Élysées.



Beatrice Arnac

Son nouveau récital est d'une grande qualité : elle chante d'abord les chansons françaises du XV^e au XIX^e siècle, puis les poètes et mu-

siciens contemporains : Bertolt Brecht, Kurt Weill, Paul Eluard, etc.

● Deux congrès importants viennent de se tenir en Afrique. A Tombouctou, une conférence étudia sous l'égide de l'UNESCO, l'histoire africaine. A Dakar, ensuite, le Théâtre Daniel Sorano accueillit quelque 2.000 africanistes venus de 54 pays.

Ce 2^e Congrès des Africanistes (le 1^{er} se réunit à Accra en 1962) se termina sur deux projets importants : la promotion des littératures nationales africaines ; la rédaction d'une encyclopédie d'histoire africaine.

BASTA !

Enfin va venir / le temps espéré / où l'insurgé / ne sera plus esclave.

Mais l'indépendance n'a pas changé les structures économiques. Les conservateurs sont *Les Crabes*.

Crabes à la lutte / crabes en cadence / un pas en avant / deux cents en arrière.

La chanson indienne s'attriste sur le curé Hidalgo qui, au nom de Notre Dame de Guadalupe, abolit esclavage et tributs, et fut fusillé ; mais elle n'a que faire de s'apitoyer sur le sort de Maximilien d'Autriche responsable « de drames si sanglants », et l'infortunée Charlotte (« *Adieu, Maman Charlotte* »).

Aux empires européens ne succède que l'empire bananier. Les gringos commandent une « *Triste Patrie* » :

Même dans l'ancienne Babylone la corruption ne fut plus grande.

Ici n'importe quel bouffon Est président ou dictateur.

Mais on célèbre la lutte du Mexique :

Voilà les gros pieds qui arrivent les gringos américains en disant qu'ils vont en finir avec les Indiens mexicains... Quand ils arriveront ils verront qu'on les attend...

L'insulte populaire

Pancho Villa, le cruel bandit-providence, y devient une épopée. Dans la guerre civile, que provoque l'insurrection des propriétaires et du clergé (unis aux monopoles pétroliers) contre une Constitution postulant le droit au travail et à la terre, se fait l'Union :

Les paysans et les ouvriers / vont travailler ensemble / pour vaincre la bourgeoisie / ... Ne te décourage pas paysan / Unis-toi à l'ouvrier, / car le riche use d'artifice / pour conserver son argent...

Contre « le Militaire Fou et Assass-

sin » au Nicaragua, au Salvador, au Guatemala comme aux Caraïbes fleurissent les Guerilleros, dès l'entre-deux-guerres.

L'insulte populaire de nouveaux sans-culottes accable « *La Femme du Goret* » Perez Jimenez.

Car elle cuisine au pétrole Poux, pourouboum, pourouboum, [boum, boum]

Que le cocu donne aux Yankees Ay, Carmela ! Ay, Carmela !

Eisenhower l'avait décoré du Mérite, pour camps concentrationnaires et massacres d'étudiants.

Et puis « *On a tué le bouc* » Trujillo. C'est un « *Ça ira* » car « *Les Coquins sont partis* ». Mais qui reviennent.

Alors comment s'étonner de la ferveur qui, sur 29 pages, 30 chansons monte vers la Révolution cubaine. « *Alors est venu Fidel* » — « *Air de l'alphabétisation* » — « *Nous avons gagné la lutte* » — « *Vive la Révolution de notre chère sœur !* » — « *Regarde-la comme elle est belle !* » — « *La Route* » — « *Nous vaincrons* ».

Alors monte le « *Cri du peuple* » :

Personne ne peut étouffer un chant

Il fleurit dans la bouche du vent... Assez de léthargie, peuple paraguayen. montent les nouveaux chants des « Guerilleros » colombiens :

Le trouble qui émeut mon peuple opprimé et violé par la foi me met le fusil à la main et me remplit d'une nouvelle foi

... Je ne suis que courage, des pieds au chapeau.

Et La Galopéra de l'Espérance L'espérance porte / ton couplet paysan / un printemps qui vibre / criant la liberté...

Depuis l'Aranca / Jusqu'au Plata / Du popoca au Tupungata / les peuples s'unissent... / côte à côte, comme des pumas / Ils se préparent à sauter.

Jean CUSSAT-BLANC.



les livres

Les hitlériens à Paris

par Vassili Soukhoulina, E.F.R., 246 pages, 16,45 F.

Vassili Soukhoulina fut, de la révolution d'Octobre à 1963 (l'année de sa mort), correspondant de journaux soviétiques à l'étranger, et surtout à Paris. Il y était lors de la défaite française en juin 40. C'est son journal parisien de quelques mois (juin 40 - juillet 41) que nous livrent les Editeurs Français Réunis.

Soukhoulina connaissait bien le Tout-Paris des arts et du journalisme. Il nous livre une galerie de portraits exceptionnelle à une époque où, entre les fascistes triomphants et les résistants de la première heure, la plupart essaient de « sauver les meubles » et de naviguer au mieux (du moins le croient-ils) de leurs intérêts du moment. Mais, homme de grande culture et de grande lucidité, Soukhoulina sait les limites de ce milieu. Il discute aussi avec les garçons de restaurants, les marchands de journaux, note des conversations entendues dans les bars. Ainsi ses mémoires donnent-elles une image précise et vivante du Paris des années sombres.

Les carnets secrets de la décolonisation

par Georges Chaffard, Calmann-Lévy, 439 pages, 21,60 F.

Du règlement de l'affaire indochinoise à l'indépendance de l'Algérie, ce sont huit années d'histoire contemporaine encore brûlante que résume avec brio le grand journaliste Georges Chaffard (*L'Express*, *Le Monde*) dans le second tome de son ouvrage sur la décolonisation.

On peut regretter le titre, fait pour le commerce. Les « secrets » de l'histoire sont toujours bien minces, et sans importance réelle. Ils ne surprennent personne. Aussi bien Georges Chaffard, en dépit du titre de son livre, ne nous livre-t-il pas les « dessous » mystérieux de notre histoire récente; rien dans son livre n'apparaît que laissait ignorer une lecture attentive des journaux de l'époque, quotidiens ou hebdomadaires. C'est dans l'analyse et la synthèse de ces événements connus que Chaffard met son talent; et c'est bien plus important que de savoir ce qui se serait passé si le nez de Cléopâtre avait été plus court.

Pierre LASNIER.



les arts

Les peintres témoins de leur temps

Le 17^e Salon des Peintres Témoins de leur temps est actuellement ouvert au Musée Galliera. Ce salon a été fondé en 1951 par le peintre Isis Kischka pour réagir contre l'envahissement de l'art abstrait. Dans son principe qui est de proposer chaque année aux artistes qui désirent y participer, un thème général, il est assez particulier. Parmi les thèmes traités les années précédentes il y a eu le Travail, le Bonheur, le Sport, l'Age mécanique et bien d'autres. De très grands artistes y ont participé surtout dans les premières années : Léger, Matisse, Dufy, Picasso, Villon, Braque, Chagall.

Le 17^e salon est placé sous le patronage très officiel de MM. Chaban-Delmas, Malraux, Frey, Herzog, Doublet et Caldaguès. Le thème traité est



Achlam : « Mère vietnamienne. »

celui de « L'année 1967 », chaque artiste évoquant dans son œuvre le fait le plus marquant, pour lui, de l'année passée. C'est ainsi que voisinent des thèmes tragiques comme « Bombardement au Vietnam » de Blasco Mentor avec des thèmes futilles comme « Le triomphe des minis ».

Des sujets si différents ne prouvent qu'une chose, c'est que, même les peintres peuvent avoir sur le monde des avis très différents, voire opposés. La seule chose qui pourrait les réunir dans ce cas, est la recherche de la qualité.

Un fait est à signaler cependant, le nombre de peintres qui sont préoccupés par les grands conflits de leur époque : la décolonisation (« Lutte pour l'Indépendance à Djibouti » de Henry d'Anti, « Les Guérilleros » de Fontanarosa, « Vie et mort de Che Guevara » de Weisbuch, la guerre du Vietnam traitée par Jacqueline Bez, Fougeron, Raymond Georgein, Blasco Mentor. Pour notre part nous avons surtout remarqué l'œuvre du sculpteur Achiam intitulée « Mère vietnamienne » dont les formes simples et ramassées rejoignent le tragique contenu de l'art aztèque.

E. D.



la poésie

Citoyens de beauté

par Jean Sénac. Editions Subervie.

Beaucoup en Algérie, en 1963, railèrent Jean Sénac d'avoir écrit : « tu es forte comme un comité de gestion ». Les uns eurent un sourire de commisération, d'autres un rire franc. Eux savaient lire. Des hommes, des femmes luttèrent cependant avec acharnement pour que triomphe le système d'auto-gestion né de la libération du pays — la terre à ceux qui la travaillent, l'usine à ceux qui la font fonctionner. Ceux-là étaient le plus souvent analphabètes.

L'œuvre de Jean Sénac est louée par les uns et rejetée par les autres dans son propre pays. Il est probable que la publication de *Citoyens de beauté* relancera le débat.

La qualité indéniable de cette œuvre est bien pourtant sa profonde « algérianité ». On peut certes s'étonner de ce que Jean Sénac soit considéré comme un authentique poète algérien. Né en 1926 à Beni Saf, dans une famille ouvrière espagnole, il a bien sûr été nourri de soleil et de mer mais aussi de culture française. Cependant, en 1961 déjà, Mostefa Lacheraf — qui s'y connaît en matière de culture nationale algérienne — écrivait du sensualisme du poète : « Il nous restitue une grande part de l'esthétique algérienne populaire, les vieux thèmes de la tapisserie maghrébine, ceux de l'imagerie anatolienne acclimatée par les Turcs, enfin toute la fraîcheur suggestive des fleurs et des fruits de chez nous et certains de ces emblèmes floraux et autres si chers à Lorca qu'on rencontre dans les coplas andalouses d'Alger et du Sahel... La grande leçon que nous donne la poésie de Jean Sénac — issue tout entière de la tradition et de l'enseignement du peuple — ne sera pas perdue pour la littérature algérienne de demain » (1).

A cette restitution évoquée par Mostefa Lacheraf s'est ajouté le reflet du profond mouvement du peuple algérien à l'aube de son indépendance.

Jean Sénac est profondément enraciné dans la terre d'Algérie, sa poésie le montre bien (« Le laurier, le cumin, l'ail et la goutte d'ombre » ne vont ensemble que là-bas).

Peut-on vivre sans SA patrie ? La poésie de Jean Sénac est une longue réponse négative.

Que celui-ci appelle son peuple à construire l'autogestion (ou plutôt à défendre ce qu'il en reste), à construire une culture nationale et sans races montre aussi combien il est proche des plus humbles. Les plus nombreux.

J.-P. S.

(1) Préface à *Matinale de mon peuple*.



le cinéma

Le prêteur sur gages

Dans un quartier noir, un impitoyable prêteur sur gages (Rod Steiger) fait un transfert (au sens psychanalytique du terme) sur ses victimes : en effet, il est juif et il a été déporté. Toute sa famille a disparu dans les camps de la mort.

Un problème de notre temps, douloureux et grave... Mais le réalisateur américain Sydnét Lumet n'a su en tirer qu'un film ampoulé et cabotin, d'un schématisme outrancier, dont les ficelles, grosses comme des câbles, sont disposées là (en principe) à l'attention du public « engagé »...

Douze salopards

Un réalisateur célèbre (à juste titre) pour son efficacité dans les films d'action, une vedette (Lee Marvin) et une série de solides comédiens de second plan, de la pellicule 70 mm, musique stéréophonique : tout cela donne « Les Douze Salopards », un film bien ficelé, doublé d'une mauvaise action.

L'intrigue est simple. Avec une poignée de militaires destinés à faire du gibier de potence, un officier antimili-



Jim Brown et Telly Salavas. La guerre des blancs.

tariste fabriquera un excellent commando de choc qui va se distinguer sur les arrières allemands au moment du débarquement de Normandie : cela, c'est le film bien ficelé.

La mauvaise action réside ailleurs : Aldrich a la manière subtile pour faire d'une œuvre présentée comme antimilitariste, un plaidoyer pour l'armée américaine. Où cette dernière opère-t-elle en 1968 ? Au Vietnam... Mais, direz-vous, l'action se passe en 1944... Alors, comment se fait-il qu'Aldrich mette en scène un Noir refusant de faire la guerre des Blancs, si ce n'est pour réactualiser l'action.

La lutte contre les nazis était juste, celle contre les Vietnamiens ne l'est pas.

Raymond PRADINES



les disques

Jérusalem, Aznavour et le folklore

L'un des plus anciens et des plus riches folklores du monde est, sans conteste, celui du « peuple d'Israël ». D'une discographie riche à l'extrême j'ai retenu quelques-uns des enregistrements les plus représentatifs et les plus soignés.

Ce sont, tout d'abord les *Chants d'Israël*, du *Chant du Monde* (LDY 4074), par la chorale israélienne Rinat sous la direction de Garry Bertini. Issus de toutes les « diasporas », utilisant les ressources de la musique occidentale, les six chants de ce trentetrois tours illustrent bien cette rencontre des textes anciens avec le présent, cette présence du biblique dans le contexte mouvant de l'actualité : *Miracle des Miracles*, *Sur les Collines de Shek Abrk*, *Car de Sion sortira la Loi*, etc.

Chants Populaires Yiddish, au *Chant du Monde* (LDY 4087) par Charles Denner, Basia Retchitzka et Léo Knout sous la direction de Robert Cornman. Parmi les dix chants réunis ici, se discernent les resurgences internationales. Quelques airs nous sont plus ou moins familiers : tels *Nissim* (Miracle) que l'on connaît dans l'harmonisation de Maurice Ravel, ou *Az der Rebe Elimelech*, dont la variante anglaise est *Old King Cole*.

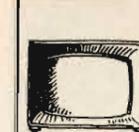
Le Néo-Folklore — le « moderne-occidental », par opposition aux chants de « l'ancien biblique et oriental » — c'est par la voix de Rika Zaraï que nous le découvrons dans ce qu'il a de plus sympathique et de plus commercial — internationalement parlant — sous la référence Bel-Air 211048. Quatre titres récents : *Hine ma tov*, *Vayhazkem*, *Hava netse Bamahol*, *Erevchel Chochanim*.

Mais Israël, par sa personnalité même, par l'extrême importance qu'il a pris récemment dans l'actualité, a fait fleurir divers refrains de circonstances aussi vite oubliés que déposés à la SACEM. Et, par contre, un refrain qui risque de devenir un classique est le « Yerushalaïm » de Charles Aznavour (Barclay 71203).

« Yerushalaïm » fut composé pour illustrer un film franco-israélien que Charles Aznavour devait tourner en Israël. Pour des raisons de moyens et d'opportunité, le tournage fut remis et la chanson remise, pour un temps, dans les cartons de l'auteur de la *Bohème*.

Quand, bien après la cessation de la guerre, l'enregistrement fut diffusé, c'est sans doute ce contexte qui cristallisa l'intérêt du public. L'émotion qu'expriment texte et musique a fait le reste.

Bernard SANNIER-SALABER1



la télévision

Les dossiers de l'écran

En avril 1967, avec la relance de la deuxième chaîne une nouvelle émission hebdomadaire voyait le jour : « Les dossiers de l'écran » d'Armand Jammot. Depuis cette époque elle s'est acquis un large public et est devenue une des plus populaires émissions de notre T.V. ; des sondages d'écoute ont révélé que, certains mercredis, ses auditeurs étaient plus nombreux que ceux du « *Palmarès* » de Guy Lux. Son succès tient à plusieurs facteurs : d'abord les « *dossiers de l'écran* » sont historiques et, depuis la suppression de « *La Caméra explore le temps* », l'histoire faisait plutôt figure de parent pauvre sur nos écrans. Or le téléspectateur moyen aime l'histoire.

Quelle histoire ? Armand Jammot, producteur de cette série, a su doser habilement les sujets historiques d'intérêts fondamentaux avec ce qu'on peut appeler « la petite histoire », l'histoire contemporaine avec l'histoire plus ancienne, donnant ainsi satisfaction à tous les publics. Nous notons pour notre part qu'au cours de ses dix mois d'existence cette série nous a valu des soirées du plus grand intérêt. On se souvient du débat sur la résistance antinazie en Allemagne, Mein Kampf, l'Exodus, la Révolution d'Octobre, la Chine, et plus récemment sur le Régiment Normandie-Niemen.

Le succès de la formule ne tient pas seulement à notre avis au choix des films mais surtout au débat qui suit. « *Les dossiers de l'écran* » sont une des rares émissions qui utilise le « direct » pour un débat. Le procédé est payant. Il nous vaut parfois des minutes exceptionnelles de vérité. Ce « direct » ne signifierait pas grand chose sans le choix non limitatif des participants au débat. C'est un des mérites d'Armand Jammot de ne pas hésiter à réunir dans une même soirée des hommes de points de vue totalement opposés. L'intérêt de la discussion naît précisément de cette confrontation d'idées.

Si nous devons définir en trois mots cette émission nous retiendrons : histoire — « direct » — et confrontation.

Son auteur, Armand Jammot, est à l'origine d'autres grands succès télévisés : *Avis aux amateurs* (1960). *L'homme du XX^e siècle* (1961-1964). *La Bourse aux idées*, *Verdict* (1965). *Le mot le plus long* (1965-1966). *Mots croisés et Vingt millions de témoins* (1966).

Pour les prochaines semaines il nous annonce des soirées sur la Commune de Paris, Mussolini, Les Chemises rouges, etc.

Souhaitons longue vie aux « *Dossiers de l'écran* ».

Jean CONTI

LE 21 MARS SE PRÉPARE

C'EST la seconde fois, le 21 mars, que sera célébrée la **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale** dont l'O.N.U. a décidé l'institution. D'ores et déjà, elle se prépare un peu partout, et l'on peut affirmer qu'en France, elle aura un retentissement plus profond que l'an dernier.

Le M.R.A.P. a préparé un dépliant contenant des informations et de très nombreuses suggestions pour ceux qui veulent (et peuvent), à cette occasion, agir utilement contre les préjugés et les discriminations racistes, pour la compréhension entre les peuples et la paix. Associations culturelles, maisons de jeunes, comités d'entreprises, municipalités, écoles, journaux, etc., y puiseront mille idées fécondes, de même que tous les antiracistes désireux de « faire quelque chose »...

Les uns et les autres auront, en particulier, à leur disposition, des listes de livres, films, photos, thèmes de conférences qui leur permettront de réaliser les initiatives les plus diverses. Précisons également que le M.R.A.P. édite des timbres de petit et grand format dont le dessin sera le « leit-motiv » de la Journée, et dont la diffusion permettra de faire face aux dépenses indispensables (1).

Voici quelques-unes des premières initiatives qui nous sont signalées.

A **Nanterre** (Hauts-de-Seine), le Théâtre des Amandiers prépare un Festival cinématographique consacré à l'Afrique, dont l'ouverture aura lieu le 21 mars, sous l'égide du M.R.A.P. et du Comité de Liaison contre l'apartheid.

A **Champigny** l'Office Culturel prévoit, pour le 21 mars, dans le cadre « Ciné-jeunes », la présentation du film « Le Journal d'Anne Frank » ; les 22 et 23, c'est le film « O Salto » qui sera projeté, sous le patronage de la municipalité ; la bibliothèque municipale organisera du 18 au 23 une exposition sur le racisme, de même que la Maison des Jeunes, où se déroulera, en outre, une conférence-

débat, avec la participation d'un animateur du M.R.A.P.

En **Meurthe-et-Moselle**, le Foyer des Jeunes et d'éducation populaire de Tomblaine annonce également une exposition.

A **Reims** il est prévu une importante conférence-débat, faisant suite à une vente de livres antiracistes.

Le Comité du M.R.A.P. du **Nord** met sur pied une série de manifestations dans le département. A **Haubourdin**, notamment, il est prévu au cours d'une « Semaine antiraciste » : une exposition, la projection d'un film, un débat, ainsi qu'une cérémonie amicale, au cours de laquelle les lots gagnés par les souscripteurs des Bons de soutien du M.R.A.P. seront remis à leurs bénéficiaires.

Le ciné-club de **Vernon** (Eure) signale pour le 20 mars, la projection du film « Les Tripes au Soleil », suivie d'un débat, et une exposition pour laquelle les photos ont été déjà retenues.

A **Paris** même, il est prévu, entre autres, une **journée d'études sur les problèmes des travailleurs immigrés**, à laquelle le M.R.A.P. se consacre activement.

Parmi les réalisations les plus remarquables, signalons les « valises culturelles » élaborées par la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture, et contenant plusieurs schémas de conférences, des livres, une filmographie, une discographie et des panneaux d'exposition.

Nous donnerons, dans notre numéro de mars, un programme aussi complet que possible des manifestations de la Journée internationale qui, dans bien des cas sera une **semaine**, et dont les échos se prolongeront sans doute, comme en 1967, pendant plus d'un mois.

(1) On peut demander dépliant, listes et timbres au M.R.A.P., 30, rue des Jeuneurs, Paris-2^e (GUT 09-57). Les timbres de petit format (55 x 25 mm) sont à diffuser à 1 F pièce ; ceux de grand format (140 x 105 mm) à 10 F. (Remise de 50 % pour les comités et associations.)

CHARLES PALANT A DIJON

Sous l'égide du Comité local du M.R.A.P., Charles Palant, secrétaire général du Mouvement, a donné une conférence à Dijon. Cette soirée, à l'ancienne Faculté des Lettres, était présidée par M. Dehaussy, doyen de la Faculté de Droit. Après l'exposé, un débat court et animé a eu lieu sur les divers aspects du racisme en France et dans le monde contemporain.

A sa arrivée en gare de Dijon, Charles Palant avait été interviewé par la télévision ; ses déclarations furent diffusées à l'émission régionale du soir.

Les deux journaux de la ville, « Le Bien Public » et « Les Dépêches », ont rendu compte en détail de sa conférence, qui contribuera sans nul doute à développer les activités et le rayonnement de notre comité local.

Le 22 janvier, en fin d'après-midi, Charles Palant était l'invité du club U.N.E.S.C.O. du lycée Rodin, à Paris. Son exposé, devant une cinquantaine de jeunes et plusieurs professeurs, a été suivi d'un débat passionnant qui s'est longuement prolongé, après la réunion elle-même.



La banderole du Comité d'Agen lors d'une récente manifestation pour la paix.

UN COMITÉ A NANTES

Un comité du M.R.A.P. vient de se former à Nantes. Il est constitué de la façon suivante : Michel Plé, président ; Henri Crussoir, vice-président ; Hélène Digo, secrétaire ; Josiane Tisserat, trésorière ; Josiane Tisserat, archiviste ; Yves-Michel Biget, responsable à la diffusion de **Droit et Liberté**. Nous souhaitons plein succès à cette nouvelle équipe.

Une délégation du M.R.A.P. a participé, le 7 janvier, à l'après-midi culturelle organisée, rue de Rennes, à Paris, par le Regroupement de l'Emigration Martiniquaise.

Le comité d'Agen du M.R.A.P. a organisé, le 19 janvier, une réunion publique d'information.

Une conférence-débat sur l'apartheid, animée par notre amie Elisabeth Labrousse, a eu lieu le 16 décembre à Châtillon-sous-Bagneux, dans le cadre des activités du Centre social A.L.F.A.

Le comité du 20^e fait parvenir au Bureau national du M.R.A.P. une motion par laquelle il s'associe à l'action entreprise pour la condamnation de « Charivari » dont la « propagande de haine pathologique » doit être vigoureusement dénoncée devant l'opinion publique.



CARTES 1968

Les cartes 1968 sont à la disposition de nos amis. Le montant de la cotisation (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Il faut que les cartes soient diffusées très largement dès ce mois-ci, comme il est nécessaire que la diffusion de **Droit et Liberté** progresse de façon continue.

Notre Mouvement ne peut étendre son influence que si nos amis sont conscients de ses problèmes financiers.

Nous espérons qu'ils recueilleront des adhésions autour d'eux et des abonnements à notre revue.

En 1967, de grands progrès ont été enregistrés. En 1968 ils doivent être plus grands encore.



BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

(1) De 1 à 10 F : Ami du M.R.A.P. ; de 11 à 50 F : Souscripteur ; de 51 à 200 F : Donateur ; au-dessus de 200 F : Bienfaiteur.
(2) Rayer les mentions inutiles.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
30, rue des Jeuneurs - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

DANS NOTRE



COURRIER

Le privilège d'être disséqués

Peut-être Mme Mathiot (Droit et Liberté N° 269, p. 13) interprète-t-elle avec un excès de pessimisme une information du Figaro : Que le Dr Barnard « bénéficie d'assez de donateurs » peut vouloir dire qu'il entre dans son hôpital assez d'accidentés incurables — et la fin de la phrase peut signifier qu'il n'est pas sûr malgré tout d'avoir constamment sous la main un mort frais dont les caractéristiques tissulaires répondent aux besoins.

Cela déjà n'est pas très joli, et vous avez parfaitement raison de ne pas communier avec l'enthousiasme naïf de ceux pour qui commence une ère nouvelle de l'art médical.

Je constate d'abord que, pour prolonger (de combien de temps et dans quelles conditions) la vie de quinquagénaires malades, lesquels sont nombreux et le seront de plus en plus, nombreux se tuent brutalement. Plus il y aura de jeunes qui se feront tuer, plus on pourra prolonger les vieux. Nous serons

tous vieux un jour, si Dieu nous prête vie, vous comme moi avons déjà dépassé l'âge d'être donateurs, nous aurons bientôt celui d'être receveurs : cela ne me fera pas changer d'avis. Il vaudrait mieux empêcher le massacre des jeunes : les hécatombes routières, les accidents du travail, la guerre — et supprimer la peine de mort...

Le second donneur du Dr Barnard était un métis. Le bénéficiaire, auquel on souhaite une longue survie, a probablement pendant toute sa vie refusé à cet homme et à ses semblables de s'asseoir à côté de lui ; il a en tout cas accepté par rapport à d'autres, et de lui-même un privilège absolu. Il faut être énormément naïf pour s'imaginer qu'il va changer d'attitude. « Le Monde » se félicitait récemment que, des nombreux coups de téléphone parvenus au service du Dr Barnard après la seconde transplantation, pas un n'ait évoqué la question raciale. Cela prouve simplement que les Blancs d'Afrique du Sud acceptent comme une chose toute naturelle et sans problèmes un régime qui accorde aux noirs et aux métis le privilège d'être disséqués, dès leur dernier soupir, au bénéfice de la race supérieure. Comment réagiraient-ils, si, par impossible, le cœur d'un des leurs était greffé à un paria ?

Paul DEHEM,
94 - Le Kremlin-Bicêtre.

Archives

et non hommages

M. Werner Epstein écrit (1) qu'il s'étonne « de voir les monnaies symboliques frappées en or, représentant les chefs de la deuxième guerre mondiale, exécutées par la Monnaie de Paris ». « J'ai été étonné, ajoute M. Werner Epstein, de l'hommage que l'on rend ainsi à Hitler, Mussolini et Rommel à côté de Leclerc, Roosevelt et De Gaulle ».

Ces pièces qui ne sont pas « des monnaies » mais de petites médailles, frappées en bronze doré, n'ont pas été frappées pour rendre hommage à aucun des « chefs de la deuxième guerre mondiale ». Elles constituent seulement une suite métallique historique comme il en existe depuis celle des portraits des Empereurs ro-

main, des Médicis, des Réformateurs, des Papes, des rois de France, etc. Ces médailles n'ont d'autre valeur que celle d'archives métalliques qui conservent les portraits d'hommes qui appartiennent à l'histoire.

Josèphe JACQUIOT,
Conservateur
à la Bibliothèque Nationale
(Cabinet des Médailles).

(1) Lettre publiée dans le numéro 267 de Droit et Liberté sous le titre « Etrange hommage ».

Cela s'est passé

au Cap

Sans mettre en cause l'extraordinaire opération des chirurgiens de l'Afrique du Sud, je dois malgré tout, vous signaler un fait concernant ce pays. En 1956, lors de la première guerre entre Arabes et Israéliens, le canal de Suez était comme aujourd'hui, impraticable à la navigation. Les navires et en particulier les pétroliers faisaient le tour par Le Cap, comme en ce moment. Je me souviens, dans cette même ville de l'Afrique du Sud, en cette année 1956 du refus de tous les dentistes blancs de soigner le membre d'un équipage français originaire de la Guadeloupe, pris d'une

rage de dents à bord du navire sur lequel il se trouvait, qui était, en l'occurrence, un pétrolier. Malgré l'intervention du représentant de la France dans cette ville, le malheureux a dû se contenter de souffrir, car le quartier nègre qu'on lui indiquait était trop éloigné, le navire étant en partance. Il faut aussi signaler l'intervention de la police de ce pays auprès de l'officier français qui l'accompagnait prétextant qu'il était interdit de circuler en ville avec un nègre.

Moi qui suis nègre, originaire des Antilles françaises, je suis scandalisé et étonné en même temps d'apprendre qu'un dentiste de cette même ville, qui avait peut-être lui aussi refusé de soigner le malade guadeloupéen cité plus haut en 1956, accepte aujourd'hui que l'on greffe sur son corps respectable, l'organe vital d'un « sale nègre ». Voilà qui nous prouve, que tout dans ce monde n'est que prétention et que nul ne peut régler son vrai destin. Lorsqu'il s'agit de la souffrance humaine, nous nous retrouvons tous au même point n'est-ce pas ? On me dira, sans doute, que ce cœur greffé n'est pas tout à fait celui d'un nègre mais d'un métis. Je suis en mesure de vous préciser que le malade qu'on a refusé de soigner était justement « métis ».

Edouard FLORENTINY,
Paris (18^e).

Raciste ?

Antisémitisme ?

Je lis avec un vif intérêt et une égale estime le journal que vous dirigez. Contrairement aux élucubrations d'une certaine presse tout au plus justiciable d'un haussement d'épaules, aucun des articles de votre publication ne saurait me laisser indifférent. J'ai lu avec beaucoup de peine et un insupportable sentiment d'injustice, dans votre n° 268 de décembre dernier, les passages de l'article de M. Mouscron (« Les racistes dans la France contemporaine ») consacrés à M. Raymond Bourguine et au groupe de presse qu'il dirige.

Si la bonne foi de M. Mouscron était en cause — et la vôtre — je ne me donnerais pas la peine et le ridicule de vous adresser cette lettre. Or, je sais qu'il n'en est rien. Il ne s'agit que d'une erreur. Mais d'une erreur grave, tant pour la personnalité qui en est victime que pour la juste cause dont vous assumez la défense. J'ose donc espérer qu'après lecture de ces lignes vous aurez à cœur, vous et votre collaborateur, de rectifier cette erreur afin de donner à vos lecteurs, de M. Bourguine et de ses journaux, une image plus conforme à l'exacte réalité.

De cette réalité, je suis le

témoin depuis vingt-cinq ans car j'ai connu Raymond Bourguine dès les années 1942-1943 à Alger. Je suis devenu son ami. Je le suis demeuré. Et tout en dirigeant le « Journal du Parlement », j'ai l'honneur de collaborer à ses publications depuis un certain nombre d'années...

Raciste ? Antisémitisme ? Sa manière de ne point l'être consiste à ne même pas se poser la question de savoir si tel homme à qui il a affaire est juif ou ne l'est pas. Je ne lui connais pas ce genre de hantise. En vingt-cinq ans, j'aurais eu plus d'une occasion de m'en rendre compte.

Très jeune, en 1943, en pleine guerre, Raymond Bourguine s'est engagé dans l'armée d'Afrique en formation. Plus tard, il épousait une combattante de la Résistance, sa collaboratrice à la Compagnie des Journaux...

Dans les trois grandes publications qu'il dirige (« Le Nouveau Journal », « Le Spectacle du Monde » et « Valeurs Actuelles »), les positions pro-israéliennes, et même pro-juives de Bourguine et de ses collaborateurs pourraient constituer une impressionnante anthologie...

Pourquoi toutes ces considérations dans une lettre déjà si longue ? Parce que les juifs ont assez d'ennemis pour n'aller point s'en inventer d'imaginaires. Parce que le groupe de presse Raymond Bourguine est ac-

quis, soyez-en sûr, à l'antiracisme et à toutes les formes de libéralisme ou d'humanisme.

Claude-Henry LECONTE,
Président-Directeur Général
du « Journal du Parlement ».

N.D.L.R.

Nous prenons acte avec intérêt des sentiments de sympathie que notre correspondant témoigne au M.R.A.P. et à « Droit et Liberté ».

Mais nos appréciations étaient amplement justifiées à l'égard de publications qui comptent parmi leurs collaborateurs des prolétaires notoires qui se sont signalés par leur attitude raciste et antisémite (et dont certains ont été pour cela condamnés).

Quant à l'orientation de cette presse évoquée par M. Claude-Henry Leconte, nous continuerons de la suivre avec attention et objectivité dans une situation qui exige plus que jamais du M.R.A.P. la plus extrême vigilance.

Vérifier les sources

Etant mis en cause dans votre numéro de décembre 1967 au cours de l'article de votre rédacteur M. Louis Mouscron, en page 8, 3e colonne, je tiens à vous signaler que je n'ai pu être sous Pétain directeur de quoi que ce soit, puisque j'ai été fait prisonnier de guerre en mai 1940 et que je suis resté en captivité pendant toute la durée de la guerre jusqu'à la Libération. Après être passé quelques mois à l'Oflag VIII F et au Stalag VIII C,

je suis resté en Prusse Orientale au Camp des Aspirants et ne suis rentré en France que fin mai 1945.

Votre rédacteur fera bien de vérifier ses sources d'information. Je figure bien dans la liste des membres de la S.A.R.L. des Editions Jacquemart, entreprise que j'ai quittée en juillet 1952.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir insérer une rectification dans votre prochain numéro, votre fautive information risquant de me porter un grave préjudice et d'être reprise par d'autres journaux... J'ai en effet des amis lecteurs de votre journal qui ne savent pas forcément que j'ai été prisonnier pendant la durée de la guerre.

Serge LAMOTTE,
Paris (17^e).

N.D.L.R. — D'après nos sources d'informations, M. Serge Lamotte fut, avant guerre, secrétaire du « Cercle La Tour du Pin », d'inspiration maurrassienne antisémite, et corporatiste, puis membre de l'Institut d'études corporatives et sociales, parrainé par Pétain. Son nom figurait, sous l'occupation, dans le comité de patronage de cette organisation. S'agit-il d'un homonyme ? Notre correspondant reconnaît qu'il figure parmi les membres de la Société des éditions Jacquemart qui publient Le Charivari. Nous croyons savoir que, même s'il a quitté l'entreprise en 1952, il a participé à l'augmentation de capital qui a eu lieu en 1964. La société ne semble pas avoir été modifiée depuis.

DANS UN COULOIR DE MÉTRO

vieillard crie que la Gitane a loué cet enfant pour mendier plus facilement et qu'un souteneur attend sa collecte...

A la M.G.E.N., je monte avec ma protégée directement au premier étage et, avant qu'elle n'entre avec son enfant, j'explique aux deux employés préposés à la réception l'incident qui s'était produit. J'en informe aussi quelques personnes qui attendaient dans la salle. L'accueil que je reçois est plutôt froid et embarrassé. On veut bien que j'introduise la Gitane, mais pour le moins de temps possible. De nombreux sièges sont libres, on la laisse debout, son enfant dans les bras, et l'atmosphère de contrainte est telle que, moi non plus, je ne l'invite pas à s'asseoir.

En attendant mon tour, je descends à plusieurs reprises pour voir si le vieillard a délogé. Il est toujours à la porte de l'établissement et il a même entraîné jusqu'au rez-de-chaussée un agent contractuel (il y en a deux en service dans la rue), lequel refuse d'aller plus loin et regagne le trottoir. Je me montre, et le vieillard me désigne avec force gestes et vociférations aux deux agents à qui je présente mes papiers et explique les faits. Loin de manifester une complicité raciste, ils se déclarent désagréablement surpris par l'incident et invitent l'énergumène à s'éloigner. Celui-ci leur tend alors une

carte en précisant que, par bonheur, il ne côtoie pas toujours des gens de basse espèce. Il appartient en effet « au Service des renseignements généraux de la Préfecture ». Je n'ai pas la présence d'esprit de regarder son nom. Il me réitère ses menaces d'inculpation et affirme qu'il saura retrouver et faire châtier la Gitane. Néanmoins, les deux agents lui redisent d'abandonner la partie et de se retirer.

Entre temps, je remonte au premier étage de la M.G.E.N., fais sortir la Gitane de la salle d'attente et lui conseille de s'asseoir dans l'escalier qui conduit à l'étage supérieur. Cependant mon tour est venu. Une demi-heure plus tard, à ma sortie de consultation, les employés de la réception m'informent que la Gitane est rentrée quelques minutes auparavant dans la salle d'attente pour leur dire que, désormais, elle croyait pouvoir partir et regrettait de ne pas m'attendre. Dans la rue, les agents m'assurent qu'ils ne l'ont pas remarquée et que le vieillard est reparti seul un moment auparavant. Sans doute, la Gitane s'est-elle lassée d'attendre et glissée hors de l'immeuble. Je ne saurai jamais la fin de l'histoire.

L. F.,
Professeur agrégé de Lettres,
Paris.



E. Dubreuil

LA TREVE OLYMPIQUE

Gabriel Cousin est professeur d'éducation physique, poète et dramaturge. Un spectacle de lui, l'Opéra noir, fut présenté l'an dernier au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. A l'époque, Droit et Liberté avait publié (dans son numéro 259, de février 1967) de larges extraits de cette œuvre, éditée depuis quelques années chez Gallimard.

Entre autres œuvres, Gabriel Cousin écrit une pantomime, l'Usine, qui fut montée en Italie sur une musique d'Arthur Honegger, et un recueil de poèmes, l'Ordinaire amour (Gallimard). Il publia aussi l'an dernier un recueil de poèmes politiques, Nommer la peur (avec Jean Perret, aux Editions Pierre-Jean Oswald).

Au moment où s'ouvrent les Jeux Olympiques d'hiver, en prélude aux prochains jeux de Mexico, Gabriel Cousin, qui vit à Grenoble, nous a fait parvenir ce poème inédit.

Dessin d'Eugénie Dubreuil

La guerre, tête baissée, était en plein travail. Les javalots et les épées mordaient les épaules et les cuisses de baisers sanglants qui tarissaient l'oxygène.

Autrefois au temps des chansons grecques. Couvert des fleurs blanches du chemin, le messager parut, annonçant la lune sur Olympie. Dans la chaleur, les combattants s'assirent. Ils savaient que la trêve était venue.

Ils marchaient dans la fraîcheur du soir, se hâtant vers le vallon où veillaient les statues, vers la piste aux deux bornes, car la lune maintenant était une grosse balle.

Aux carrefours leur nombre croissait, mêlant les guerriers dans la sécurité d'une même parole, d'une même pensée, d'une même joie.

Olympie plus forte que les combats. Le feuillage de l'olivier préféré au bronze des armes.

Le soleil se lève et se couche sur les siècles. La nuit musculaire s'étend sur l'Europe. La maigreur des salaires remplace le fouet. L'homme rêve.

Coubertin rêve. Des ballons rebondissent sur les distinguées pelouses d'Angleterre. Des vélos ensemencent les routes de France. Des poings dansent sur des visages bosselés d'Amérique.

La jeunesse rêve.

Les anneaux des cinq continents s'entrelacent et les drapeaux des nations refléussent sur les stades tous les quatre ans.

La jeunesse rêve.
La guerre ne s'arrête pas.
Et Jean Bouin tombe.

La jeunesse rêve encore.
La guerre continue.
Et Rudolf Harbig tombe.

La guerre plus forte que le stade. Les chars, mordant notre terre comme une lèpre, préférés aux gradins illuminés par les mains applaudissantes.

Le messager n'apparaît plus, levant le bras pour commander aux vents calmes.

Mais l'aveugle tête de casque frappe les enfants. Le vin empoisonné de l'esprit se répand sur le blé. Lancés du ciel sur la pierre des fontaines, les insectes porteurs de noms noirs tombent.

Où est l'air de sagesse qui lançait, de la crevasse de Delphes, la conscience et la santé ?

Jours ténébreux d'aujourd'hui malgré le diamant des records.
Nuits de feu crevées des bombes à billes, au temps des Olympiades.

Quel champion, populaire comme un Tour de France, ouvrira des Jeux fermant la guerre ?

TREVE OLYMPIQUE

→ Quel décathlonien, beau comme un portique, fera face à la violence ?

Quelle nageuse, douce comme une sirène, séduira le monstre napalm ?

Quel gymnaste, aérien comme un arc, maîtrisera l'éclair désintégré ?

Quelle équipe, unie comme un regard, intelligente comme des doigts, entraînée comme un moteur, maniera le ballon de la paix ?

Quel skieur, quelle patineuse, planant dans le froid, arrachera la haine, déchéance de l'homme ?

Pour que les Jeux de Grenoble
Et ceux de Mexico
Soient purs comme l'enfance.

Ces Jeux Olympiques
Fête de la jeunesse universelle.

Gabriel COUSIN
1952-1968



LA GAMINERIE

137, bld Saint-Germain

PARIS
ROME
GENEVE
MONTREAL

VARIÉTÉS



Lorsque Jacques Cartier atteint le Nouveau Monde, au début du XVII^e siècle, il fut étonné de la chaleur avec laquelle il fut reçu : « **Se rendirent au devant de nous mille personnes, tant hommes, femmes qu'enfants, lesquels nous firent aussi bon accueil que jamais père ne fit à un enfant.** »

Cartier vécut en excellents termes avec les Indiens ; il donna le nom de leurs tentes — **Canada** — au pays qu'il avait atteint. Il revint en France avec un relevé précis des us et coutumes de ses nouveaux amis, qui fut publié en planches gravées (ci-contre). Aussitôt après, les voyageurs pacifiques allaient céder la place aux conquérants sanguinaires, qui se souciaient moins de comprendre ces sociétés inconnues que de les faire disparaître pour s'approprier leurs biens.

Délices du monde entier

CARPE A LA JUIVE

Tuer, écailler, vider, laver une carpe. Réserver les œufs. Couper le poisson en morceaux. Saler et poivrer. Tenir au frais jusqu'au lendemain.

Hacher finement persil, oignons, ail.
Dans de l'huile (en cocotte), jeter trois cuillerées de farine à dorer puis les herbes. Mouiller d'eau chaude. Rectifier l'assaisonnement en ajoutant du gingembre puis mettre les morceaux de carpe. Cuire à feu vif 20 minutes, sans couvrir.

A mi-cuisson, ajouter la laitance et des champignons hachés. Retirer sur un plat. Faire réduire la sauce. En napper le poisson et laisser refroidir.

CONNAISSEZ-VOUS

LES IMMI- GRES ?

L'immigration en France — et dans l'Europe entière — est un phénomène contemporain. On sait les problèmes que pose cette situation, et le nouveau visage qu'elle a donné aux manifestations de racisme.

Mais ces immigrés, on les connaît mal. Leur monde est celui du ghetto.

Voici dix questions sur l'immigration en France. A chacune correspond un coefficient. Si vous avez plus de 15, bravo. Au-dessus de 10, vos connaissances sont bonnes. Au-dessous de 10, vous devriez les préciser.

- | | | |
|--|---------|---|
| 1. Il y a en France 2 millions de travailleurs immigrés | OUI NON | 1 |
| 2. Les plus nombreux des immigrés sont les Algériens | OUI NON | 3 |
| 3. Les travailleurs immigrés, la plupart du temps, font venir leur famille avec eux | OUI NON | 1 |
| 4. C'est dans la région parisienne que la population immigrée est la plus concentrée | OUI NON | 2 |
| 5. Les travailleurs immigrés, qui n'ont pas de qualification professionnelle, sont peu productifs pour l'économie française | OUI NON | 3 |
| 6. L'immigration clandestine est en régression, et de plus en plus réprimée par la police des frontières | OUI NON | 2 |
| 7. C'est dans l'industrie métallurgique que les travailleurs immigrés sont les plus nombreux | OUI NON | 1 |
| 8. En France, un ouvrier sur quatre est un immigré | OUI NON | 2 |
| 9. Chaque nationalité de travailleurs immigrés est spécialisée dans une profession particulière | OUI NON | 2 |
| 10. Le gouvernement et l'industrie français ont inauguré avec le 5 ^e Plan une politique qui vise à réduire au maximum l'immigration | OUI NON | 3 |

(Réponses en page 42)

LE CARNET DE D.L.

MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de notre collaboratrice **Marie-Madeleine Blais** avec **M. Ibrahima Diakité**.
Le M.R.A.P. leur présente ses vœux de bonheur.

NAISSANCES

Mehdi est né au foyer de nos amis **Monique et Maamar Khellaf**. Nous présentons au nouveau venu nos vœux les plus sincères.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Laurent**, petit-fils de notre ami **Maurice Fenigstein**, membre du Conseil National du M.R.A.P. Nos félicitations et nos vœux amicaux.

DECES

Le grand journaliste **Emile Servan-Schreiber** est mort à l'âge de 79 ans. Il était un ami sincère de notre Mouvement auquel il avait à maintes reprises manifesté son active sympathie. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

NGS PETITES ANNONCES

5 francs la ligne

Etudiante donnerait leçons d'anglais, allemand, latin, français. Ecrire au journal.

Robes et Ensembles



58, Faubourg Poissonnière
Paris-10^e

Tél. : 770-34-82 - 824-53-63

CONNAISSEZ-VOUS LES IMMIGRÉS ?

(Réponses de la page 41)

1. — NON. Ils sont environ 3 millions.
2. — NON. Les Algériens (600 000 environ) ne viennent qu'en troisième position, derrière les Italiens (700 000) et les Espagnols (650 000). Mais l'émigration des Italiens tend à diminuer avec l'industrialisation de leur pays.
3. — NON. Trois immigrés sur quatre viennent seuls. C'est surtout l'immigration d'ancienne date (italienne et espagnole surtout) qui venait s'installer « en famille ».
4. — OUI. Dans Paris et sa banlieue, 26 % de la population totale est étrangère, puis viennent la Provence et la région lyonnaise.
5. — NON. Il est vrai que la qualification des immigrés est généralement très basse (beaucoup sont analphabètes ; 57 % sont manœuvres et 31 % ouvriers spécialisés), mais ils sont d'un très grand rapport pour l'économie française parce qu'ils font les travaux les plus durs, à des conditions que les travailleurs français n'acceptent plus ; ils évitent ainsi des investissements pour la modernisation. Les économistes évaluent à 4 milliards de francs actuels le bénéfice net que rapporte chaque année, la main-d'œuvre immigrée.
6. — NON. Cette immigration clandestine est au contraire en augmentation croissante : 70 à 80 000 par an ; les clandestins sont plus recherchés que les autres parce qu'ils sont moins exigeants (c'est ce que raconte le film *O Salto*), et la « clandestinité » des entrées en France est quasi-organisée. Il est d'ailleurs impensable que 200 personnes entrent chaque jour en France, à des points de passage bien précis, sans l'accord tacite des autorités.
7. — NON. C'est dans le bâtiment et les travaux publics qu'ils sont les plus nombreux (40 % du total des effectifs). Dans la métallurgie, ils représentent 20 % du total.
8. — OUI.
9. — NON. Il est certes des professions où certaines nationalités ont un quasi-monopole : les bonnes espagnoles, par exemple ; de même l'agriculture utilise (dans le Sud-Ouest et la Provence) une main-d'œuvre espagnole ou, plus rarement, italienne, mais presque jamais algérienne. Mais ce sont là des exemples très minoritaires.
10. — NON. Bien au contraire, les pouvoirs publics et l'industrie veulent accroître l'immigration. On estime que, dans l'état actuel de la France, le chiffre optimum de sa population serait de 60 millions d'habitants. L'économie française a besoin de main-d'œuvre, et l'immigration constitue un apport précieux. Certes, il y a du chômage par ailleurs, mais c'est là le résultat de mécanismes économiques complexes, qui tiennent davantage de la nature de l'économie française qu'à une surpopulation.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

Imprimerie COTY, 11, r. Ferdinand-Gambon
La directrice : **Sonia BIANCHI**.

DROIT ET LIBERTÉ, SES ANNONCEURS ET SES LECTEURS

Nous terminons ici la liste des annonceurs de « Droit et Liberté » dont nous avons donné le début le mois dernier.

Dans notre précédent article, nous signalions l'effort de modernisation entrepris par « Droit et Liberté » pour offrir à ses lecteurs une revue documentée, agréable, que l'on aime conserver. Nous attirions l'attention sur les dangers qui menacent l'existence de la presse et plus particulièrement des publications telles que la nôtre.

Qu'il nous soit permis, à nouveau, d'insister auprès de nos lecteurs pour qu'ils contribuent

de façon permanente et intensive à la diffusion, et à la multiplication des abonnements.

D'autre part, nous remercions nos annonceurs qui, par leur soutien, aident notre revue à accomplir sa mission.

Nous voulons croire que nos lecteurs auront à cœur de donner, pour leurs achats, la préférence aux annonceurs qui nous témoignent leur sympathie.

Bernard KORSAKISSOK.

Chef de Publicité.

MACHINES A COUDRE

GLASMAN, 28, bd de Strasbourg
(10^e).

MAILLOTS DE BAINS

BILITIS, 22, rue du Mail (2^e).

MAROQUINERIE DE LUXE

LA BAGAGERIE, 13, rue Tronchet
(8^e).
HERMES, Paris.

PLOMBERIE

JOSEPH CREITZ, 5, rue Jules-
Jouy (18^e).

PRET A PORTER

SONBEL.
LA GAMINERIE, 137, bd Saint-
Germain.

MATCH.
MICHEL FLAME, 134 et 139, rue
d'Aboukir (2^e).

PIERRE MONCEY, 9, rue de
Mulhouse (2^e).

MICHEL PELTA, 45, rue du Sen-
tier (2^e).

CAPRICES D'ANTIN, 58, Chaussée-
d'Antin.

JAN-VIC, 137, rue d'Aboukir (2^e).

ODILENE, 14, rue du Caire (2^e).

HIT-PARADE, 35, Chaussée-d'Antin
(9^e).

PRONUPTIA, 18, rue du Fg Mont-
martre (9^e).

MAISON ADOLPHE, 160, rue Mont-
martre (2^e).

MODELES DE PARIS, 56, Fg Pois-
sonnière (9^e).

MAXI LIBRATI, 132, rue d'Abou-
kir (2^e).

POLEJO, 3, rue du Mail (2^e).

CREATIONS F. BONIART, 44, rue
Turbigo (3^e).

SIGUY, 36, rue du Caire.

ANNUAIRE DU PRET A PORTER :
CHARLES MANDEL, 17, rue du Fg
Montmartre (9^e).

RADIO-PHOTO-TELEVISION

PYGYMY RADIO, 25, rue du Landy,
La Plaine Saint-Denis.

LA F.N.A.C., 6, bd de Sébastopol
(4^e).

LA THEQUE, 89, bd Haussmann
(8^e).

FERRANIA « 3 M » - Pellicules.

REVEITEMENTS-LINOS

WAIS, 46, rue de Rivoli (4^e).

SPECTACLES

OLYMPIA Music-Hall.

THEATRE GERARD-PHILIPPE, de
Saint-Denis, 59, bd Jules-Guesde.

CINEMA LE MARAIS, 20, rue du
Temple (4^e).

LES CINEMAS GAUMONT :

AMBASSADE.

BOSQUET.

COLISEE.

LES FOLIES.

GAUMONT-PALACE.

GAUMONT-RIVE GAUCHE.

GAUMONT-THEATRE.

LUMIERE-GAUMONT.

MADELEINE.

MONTRouGE.

PALAIS-ROCHECHOUART.

RICHELIEU.

TISSUS D'AMEUBLEMENT

T.N.R., 80, rue Traversière (12^e).

TISSUS SAINT-PIERRE, 3, rue de
Steinkerque ; 133, avenue Mozart
(16^e).

TISSAGE DE GRÄVIGNY, 9 à 17,
rue Diaz, Boulogne.
ETS LASKIER (Tapis).

TEXTILES

TATI, 18 à 22, bd Rochechouart
(18^e) ; 12, rue de Steinkerque ;
106, Fg du Temple (11^e).

IMMOBILIER

RESIDENCE DU STADE, 27, rue
Carle-Hébert, 92-Courbevoie.

TOURISME

OFFICE THERMAL ET TOURISTI-
QUE, 32, av. de l'Opéra, Paris.

DAX - SAINT-CHRISTAU - EUGE-
NIE - BARBOTAN - MOLIGT
GREOUX.

LOISIRS ET VACANCES DE LA
JEUNESSE, 4-6, rue de Château-
Landon (10^e).

OFFICE DE VOYAGES LA FAYET-
TE, 18, rue Bleue (9^e).

VOYAGES BARBES, 78, bd Barbès
(18^e) ; 2, rue Caron (4^e).

TRICOTS DE LUXE

TRICOSA, 25, rue Royale (8^e).

TRICOSIM, 41, rue du Sentier (2^e).

VETEMENTS DE SPORT ET DE

VILLE

B.I.R., 312, rue Saint-Martin.

SYM, 70, rue des Archives (3^e).

RAINETT.

BEGYL.

VETEMENTS SUR MESURE

GILLES ESTIER, 100, rue Vieille-
du-Temple (3^e).



KATIA, robe à traîne en gros-grain, forme empire : 349 F.

Personnalité, budget ?

Pronuptia tient
compte de tout...

« De quel budget disposez-vous ? »

Lorsque l'hôtesse d'accueil vous a discrètement posé cette question, tout devient merveilleusement facile chez Pronuptia : vous savez que la toilette de vos rêves, celle que vous allez choisir parmi des centaines de modèles exclusifs ne va pas vous entraîner à une dépense excessive, dépassant vos possibilités.

Et pour accompagner et harmoniser votre robe, toujours selon votre personnalité, Pronuptia vous propose un choix prodigieux de coiffes, voiles, jupons spéciaux, lingerie fine, gants et chaussures blanches...

Absolument tout ce dont vous avez besoin pour la cérémonie de mariage se trouve chez Pronuptia, à tous les prix.
(Robes de mariées de 159 F. à 2000 F.).

AMIENS, Tour Perret
ANGERS, 53, rue Saint-Aubin
AVIGNON, 40, rue Bonneterie
BASTIA, 10, bd Auguste-Gaudin
BAYONNE, La Féria, allées Paulmy
BELFORT, 3, avenue Wilson
BESANCON, 17, Grande-Rue
BEZIERS, 4, avenue A.-Mas
BORDEAUX, 12, cours d'Intendance
BREST, 39, rue Emile Zola
CAEN, 6, place de la Résistance
CARCASSONNE, 43, rue du Marché
CHATEAUX-ROUX, 12, av. de la Gare
CHERBOURG, 3 bis, rue Christine
CLERMONT-FERRAND, 14b, pl Gaillard
DIJON, 22, rue Michelet
DOUAI, 14, rue des Ferronniers

GRENOBLE 15, rue de la République
LA ROCHELLE, 38, rue Saint-Yon
LENS, 75, boulevard Basly
LILLE, 50, rue Faidherbe
LIMOGES, 1, rue Jean-Jaurès
LORIENT, 11, rue du Couëdic
LYON, 8, place des Jacobins
MARSEILLE, 79, rue de Rome
METZ, 15, rue des Clercs
MULHOUSE, 25, rue des Boulangers
NANCY 20, rue Gambetta
NANTES, 3, rue de Gorges
NICE, 2, avenue Malausséna
NIMES, 31, rue de la Madeleine
ORLEANS, 54, rue des Carmes
PAU, 14, rue des Cordeliers
PERPIGNAN, 20, rue de l'Ange
POITIERS, 164, Grande Rue

REIMS, 7, Galerie d'Erlon
RENNES, 6, rue de la Monnaie
ROUEN, 13, rue Grand-Pont
ST-ETIENNE, 29, av. de la Libération
SETE, 18, rue Alsace-Lorraine
STRASBOURG, 4, r. des Fcs-Bourgeois
TOULON, 15, rue d'Alger
TOULOUSE, 5, rue de Rémusat
TOURS, 6, rue Nationale
TROYES, 24, rue de la République
VALENCE, 36, rue des Faventines
VALENCIENNES, 25, rue de Famars
VENDOME, 6 bis, Fg Chartrain
NOUMEA, 9, avenue Foch
BRUXELLES, 16, rue Jules Van Praet
LAUSANNE, 35, rue de Bourg
MONTREAL, Galerie Bonaventure

PRONUPTIA

PARIS, 18 Faubourg Montmartre 770-2379

ouvert de 9 h. 30 à 20 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi)

Thérèse-Boutique, 106, av. Général Leclerc (14^e) 828-1869

BON : veuillez me faire parvenir gracieusement votre documentation

Nom : _____

Adresse (ville, rue, n°, départ.) _____

Date du mariage _____

A retourner à, la Maison PRONUPTIA la plus proche de votre domicile